

**ZIRA****Institut International  
de Recherche-Action**

# **L'approche de genre dans la prise en charge des personnes, femmes et hommes, en situation de précarité.**

**Rapport  
2<sup>ÈME</sup> ÉTAPE**

**Janvier 2010**

**Marie-Claude Saint-Pé  
ZIRA**

Ce document rend compte de la deuxième phase (du 11 juin 2009, première journée d'étude, au 10 novembre 2009, deuxième journée d'étude) du processus de recherche-action engagé depuis le début de l'année 2009. Il reprend les axes méthodologiques et les productions réalisés jusque-là qui en constituent les deux grandes parties intitulées :

- Première partie : Un dispositif de recherche-action pour l'émergence de l'approche de genre dans le rapport entre usager-es et les services utilisés.
- Deuxième partie : Pour une pratique de l'approche de genre dans l'accueil et l'accompagnement des personnes en précarité.

La première partie reprend succinctement les principes clés d'une méthodologie de recherche-action mise en œuvre pour la participation et la production des expertises des usager-es des services sociaux ou médico-sociaux, ici des services des trois centres d'hébergement et d'un accueil de jour à Paris, accueillant des hommes ou des femmes en précarité.

Ensuite elle décrit de dispositif méthodologique, les hommes et les femmes impliqués-es, selon les actions engagées : au total 596 participations.

La deuxième partie reprend ce qu'est l'approche de genre et le processus de production des expertises et des expertises partagées de cette recherche-action.

Elle se termine sous l'intitulé « La mise à disposition des ressources suffisantes pour une pratique de genre intégrée dans les pratiques d'accueil et d'accompagnement des personnes en précarité », devant tracer les perspectives de la troisième phase de cette recherche-action et au-delà.

Un sommaire est dressé ci-après.

# Sommaire

<b>PREMIÈRE PARTIE : UN DISPOSITIF D'ATELIER COOPÉRATIF DE PERSONNES EN RECHERCHE-ACTION POUR L'ÉMERGENCE DE L'APPROCHE DE GENRE DANS LE RAPPORT ENTRE USAGER-ES ET LES SERVICES UTILISÉS.....</b>	<b>4</b>
L'ÉLABORATION DES ETHNOMÉTHODES.....	4
L'EXPERTISE PROFANE.....	5
L'EXPÉRIENCE MAÏEUTIQUE EN ACOPRA POUR UNE SOCIOLOGIE COMPRÉHENSIVE DES PRATIQUES DE VIE.....	5
L'EXPÉRIENCE COOPÉRATIVE POUR L'ÉLABORATION DU DISCOURS.....	5
LES 3 ACTIONS DE SUIVI ET DE MISE EN ŒUVRE DES CONDITIONS DE RÉALISATION DE LA RECHERCHE.....	6
<i>Présentation du projet de recherche et constitution des groupes en recherche-action.....</i>	6
<i>Suivi et mobilisation des groupes.....</i>	8
<i>Comités restreints et comités de pilotage.....</i>	9
LES 2 PHASES DU PROCESSUS DE RECHERCHE-ACTION.....	10
<i>Première phase de l'élaboration des problématiques.....</i>	10
<i>Journée d'étude de créativité du 11 juin 2009.....</i>	14
<i>Deuxième phase : phase projectionnelle.....</i>	16
<i>La journée d'étude participative du 10 novembre 2010.....</i>	17
<b>DEUXIÈME PARTIE : POUR UNE PRATIQUE DE L'APPROCHE DE GENRE DANS L'ACCUEIL ET L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN PRÉCARITÉ.....</b>	<b>21</b>
CE QU'EST L'APPROCHE DE GENRE.....	22
L'ÉLABORATION DES EXPERTISES EN SÉANCE DE RECHERCHE-ACTION POUR UNE PRATIQUE DE L'APPROCHE DE GENRE DANS L'ACCUEIL ET L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN PRÉCARITÉ.....	25
<i>Être une femme ou être un homme en centre d'hébergement ?.....</i>	26
<i>Les rapports hommes/femmes à la rue et en rapport au travail : ... des stratégies normées et des stratégies féminines cumulatives.....</i>	29
<i>Le rapport usager-e/professionnel-les/services : où sont les femmes ? où sont les hommes ?.....</i>	35
L'EMPOWERMENT PAR LE PARTAGE DES EXPERTISES.....	51
<i>Retour méthodologique : L'interdisciplinarité dans le partage des expertises.....</i>	51
<i>Se constituer auteur-e et communicant-e.....</i>	54
<i>Les expertises partagées : journée d'étude du 11 juin 2009.....</i>	55
<i>Les expertises partagées : journée d'étude du 10 novembre 2009.....</i>	58
Première hypothèse : La pratique de l'approche de genre dans l'accompagnement des usager-es.....	60
Deuxième hypothèse : <i>L'itinéraire quotidien des personnes hébergées : effet de marginalisation ?.....</i>	68
Troisième hypothèse : <i>Projet d'une coopérative d'activités et de services par des personnes sortant de la rue.....</i>	74
LA MISE À DISPOSITION DES RESSOURCES SUFFISANTES POUR UNE PRATIQUE DE GENRE INTÉGRÉE DANS LES PRATIQUES D'ACCUEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN PRÉCARITÉ.....	79

## **Première partie : Un dispositif d'atelier coopératif de personnes en recherche-action pour l'émergence de l'approche de genre dans le rapport entre usager-es et les services utilisés.**

Ce dispositif correspond à une méthodologie de recherche, dite recherche-action, dans laquelle les personnes, considérées actrices des situations qu'elles vivent et détentrices d'un savoir tiré de leur expérience de vie, sont invitées à participer et à élaborer ce savoir dans le collectif de recherche, le collectif chercheur. Ces personnes ne sont donc ni sujet ni objet de la recherche. Durant le processus de recherche-action, elles sont volontaires et mises en situations d'actrices-chercheuses, puis d'auteures de la formulation des problématiques sociales se posant à elles et des hypothèses envisagées comme pouvant être des réponses possibles. Durant l'ensemble de la démarche, une attention particulière a été mise sur les formulations féminines et les formulations masculines dénotant les différences entre femmes et hommes dans leur manière d'appréhender leurs situations d'hébergement et de précarité qui aurait pu paraître, *a priori*, similaires. C'est l'objet d'une analyse qualitative par l'approche de genre avancée dès la première phase de cette recherche-action.

En ce sens et d'un point de vue épistémologique, cette méthodologie de recherche-action s'inscrit dans une sociologie compréhensive des pratiques de vie par l'élaboration des ethnométhodes et par la mise en évidence des expertises « profanes » des usager-es des services concernés ; soit ici, une praxéologie des pratiques en situation d'hébergement et de précarité, là où la subjectivité fait sens.

### **L'élaboration des ethnométhodes**

Le dispositif est conçu de telle sorte que femmes et hommes puissent décrire leur pratique de vie dans la précarité et en rapport aux services et mesurer elles-eux-mêmes comment se construisent leur stratégie de vie ou de survie en conformité aux rôles et places qui leur sont assignés ou dans leur contournement et en conformité avec leur identité, leur projet de vie. Comment procèdent les femmes ? Comment procèdent les hommes ? Les réponses qui seront apportées à cette question par les femmes et les hommes en ACOPRA (atelier coopératif de personnes en recherche-action) sont élaborées et modélisées en ethnométhodes - méthodes de vie ou de survie inspirées par les expériences de vie et utilisées dans ces mêmes expériences : comment ? pourquoi ? pour qui ? -. Ces éléments ethnométhodologiques tendent vers une formalisation éclairée d'une approche de genre intégrée dans la deuxième phase de la recherche-action, tandis qu'ils apparaissent de manière éparse dans la première.

### **L'expertise profane**

En raison d'une séance par mois, chaque singularité peut advenir progressivement et peut repérer en interaction avec le collectif, ce qui dans l'accueil et l'accompagnement dont les personnes bénéficient, va dans le sens de la construction de leur propre projet de vie, qu'elles soient homme ou femme, et ce qui les détourne ou masque ce projet, ce devenir personnel. C'est l'élaboration de l'expertise profane attendue et il en a été rendu compte par les personnes usagères actrices-chercheuses lors des deux journées d'étude qui ont marqué la première phase (le 11 juin 2009) et la deuxième phase (le 10 novembre 2009) de cette recherche-action.

Le dispositif d'atelier coopératif de personnes en recherche-action, dit ACOPRA, est conçu et mis en œuvre à cet effet, en entraînant les groupes en recherche-action dans l'expérience maïeutique et l'expérience coopérative de production.

### **L'expérience maïeutique en ACOPRA pour une sociologie compréhensive des pratiques de vie**

La recherche-action entraînant et reposant sur un processus maïeutique, — l'accouchement de soi par la production de son histoire de vie —, des tranches de vie pourront être livrées pour révéler et donner à comprendre la part existentielle et les ethnométhodes qui peuvent les conduire. Cet aspect de la recherche-action contribue à une compréhension des pratiques de vie, une mise en évidence des acquis d'une expérience de vie, qui, mise en rapport avec les pratiques d'accueil et d'accompagnement des services peut révéler les écarts et les correspondances, les antagonismes et les prolongements qui peuvent s'établir entre elles. Cette expérience maïeutique a été essentiellement l'œuvre de la première phase, avec cependant, des retours plus explicites dans la deuxième phase.

### **L'expérience coopérative pour l'élaboration du discours**

Le collectif et l'inter-singularité des composantes du groupe et autres apports interdisciplinaires relient cette expression maïeutique à une histoire sociale et donne des situations vécues, une compréhension (plus objective), celle d'un phénomène social plutôt que non seulement celle d'une problématique individuelle. Progressivement et toujours dans le collectif coopératif, cette compréhension des situations vécues et actuelles laisse apparaître des modes de changement, des modes d'évaluation et d'analyse. Cette capacité d'analyse est attendue pour apporter des éléments au questionnement posé ici. C'est l'expertise profane des usager-es des services d'accueil et d'accompagnement des structures repérées ici qui est nécessaire pour poser les bases d'un accompagnement différencié selon une approche de genre re-définie avec et par les femmes et les hommes impliqué-es dans cette recherche-action. Cette expérience coopérative a trouvé plusieurs formes de concrétisations dont il est rendu compte dans la deuxième partie de ce document.

Le dispositif mis en œuvre depuis décembre 2008 comprend

- 2 phases du processus de recherche-action
- 3 actions de suivi et de mise en œuvre des conditions de réalisation de la recherche

### **Les 3 actions de suivi et de mise en œuvre des conditions de réalisation de la recherche**

Les 3 actions de suivi et de mise en œuvre des conditions de réalisation de la recherche sont déclinées en présentation du projet de recherche et constitution des groupes en recherche-action, suivi et mobilisation des groupes, comités restreints et comités de pilotage.

#### ***Présentation du projet de recherche et constitution des groupes en recherche-action.***

Cette action a occasionné 8 rencontres dans les 4 structures retenues en comité de pilotage et 97 participations (34 masculines et 63 féminines), dont 45 de personnes usagères des services des centres d'hébergement et accueil de jour (24 d'hommes et 21 de femmes).

#### **Les 8 séances de présentation du projet de recherche et constitution des groupes en recherche-action**

STRUCTURES	DATES	ÉQUIPE PROFESSIONNELLE		USAGER-ES		2IRA		AUTRES	
		H	F	H	F	H	F	H	F
FIT	16/12/08	2	4	0	0	0	2	0	2
FIT	6/01/09	0	4	0	3	0	1	0	0
L'ARCHE D'AVENIRS	17/02/09	2	6	0	0	0	2	0	1
L'ARCHE D'AVENIRS	24/02/09	0	0	15	0	0	2	0	0
LA PENICHE DU CŒUR	24/02/09	3	2	0	0	0	1	0	1
LA PENICHE DU CŒUR	12/03/09	1	3	9	0	0	2	0	0
LAUMIERE BUT'S	24/03/09	1	3	0	3	0	1	0	0
LAUMIERE BUT'S	13/05/09	1	2	0	15	0	3	0	0
TOTAUX	8	10	24	24	21	0	14	0	4

Ces rencontres devaient permettre avec la participation des associations et des structures citées dans le tableau (et dont une fiche de présentation a été établie pour chacune d'elles dans la 1<sup>ère</sup> étape) de constituer 4 groupes de 8 à 10 personnes volontaires pour entrer dans cette démarche de recherche-action, dont 2 groupes de femmes, 1 groupe d'hommes, 1 groupe mixte.

Ce dernier n'a pu être constitué à l'Arche d'avenirs, seul lieu accueillant des femmes et des hommes en journée. Première intrigue concernant l'approche de genre et que les séances de recherche-action avec les hommes dans ce lieu, l'équipe professionnelle et ailleurs avec les femmes, ont permis sinon de l'élucider, du moins de poser quelques pistes hypothétiques :

- les femmes en situation de précarité ne cherchent pas la rencontre avec des hommes qui, dans la même situation qu'elles, ne peuvent rien leur apporter ;
- les femmes ne viennent pas car elles ont moins de chance de tomber aussi bas que ces hommes (notamment grâce à leur grossesse, désirée ou non).
- les hommes, eux-mêmes, se sentent gênés de leur incapacité à offrir un café à une femme et donc ne peuvent pas imaginer de les inviter à ce type de rencontre ;
- les femmes viennent là pour des raisons très pragmatiques en fonction de leurs besoins, puis s'en vont sans rechercher aucun échange.

Lors du comité de pilotage du 9 avril 2009 demeurait l'espoir d'ouvrir ce groupe d'hommes de l'Arche d'avenirs aux femmes fréquentant ce lieu. Finalement, cette mixité n'a pu s'opérer que dans la deuxième phase de la recherche-action en constituant des groupes thématiques et donc des intergroupes à partir des groupes constitués dans la première phase.

Par ailleurs et comme le montrent les tableaux concernant les séances de recherche-action (plus loin) les groupes se sont constitués avec 3 femmes et avec 6 hommes en moyenne par séance. Quelques éléments d'explication de cette donnée inférieure aux prévisions de 4 groupes de 8 à 10 personnes sont émis par les personnes en recherche-action et par les équipes professionnelles :

- Pour les personnes en recherche-action, le poids de la précarité, devoir se soucier du lieu où dormir le soir même et plus généralement la souffrance psychologique liée à cette instabilité, à la peur des contrôles pour les hommes immigrés, à leur dénuement économique et à la rupture socio-culturelle qu'ils vivent ont pu entraver la possibilité pour quelques hommes du groupe de l'Arche d'avenirs et de la Péniche du Cœur de s'approprier cet espace d'expression et de réflexion.
- Pour le groupe de l'Arche d'avenirs, les hommes souvent anglophones ou hispanophones se sont rapidement désistés, bien que l'une des intervenantes de 2IRA dans ce groupe étaient anglophone. Les hommes restant disant « ils sont rejetés de partout parce qu'ils ne parlent pas français » ont exprimé la souffrance supplémentaire liée de cette injustice.
- Pour l'équipe professionnelle de l'Arche d'avenirs, particulièrement, cette situation ne leur paraissait pas différentes de celle qu'elle connaît en mettant en place plusieurs types d'atelier. Aussi et malgré l'intérêt et le soutien qu'elle a apporté à cette démarche, considérée comme pouvant soutenir celle de la participation des usagers en référence à la loi de 2002 et peut-être mieux ajuster les services et ateliers aux besoins des femmes, il lui a été difficile de mobiliser davantage les personnes. Le contexte d'un accueil de jour est aussi à prendre en compte en ce qu'il est un lieu d'accueil, de passage, de repos et d'offre de services pour ces personnes en errance.
- Les jeunes femmes du FIT, immédiatement séduites par la démarche, ont rapidement prévenu que leurs horaires de travail étaient variables et que, souvent elles-mêmes prévenues au dernier moment, ne pouvaient prévoir leur participation à la prochaine séance.
- Une participation régulière était difficile à envisager pour ce type de raison, mais aussi, toujours pour ces jeunes femmes, parce que le temps entre les séances (une séance par mois) pouvaient leur paraître trop long pour maintenir la mémoire et l'attention. Le passage à deux séances par mois a certainement amélioré ce point sans pour autant augmenter l'effectif ou maintenu la régularité des participantes.

- L'équipe professionnelle du FIT a soutenu cette démarche, considérée parfaitement en lien avec le projet de l'association et les travaux déjà réalisés avec les résidentes et concernant précisément l'approche de genre et l'accompagnement à l'autonomie des jeunes femmes.
- Les femmes de Laumière But's ont dû commencer plus tard que les autres et ont vécu le déménagement rue du Louvre pour cause de travaux rue Laumière. Elles ont été néanmoins participatives dans les deux phases et plus sûrement dans la seconde.
- L'équipe professionnelle en soutien a tenté d'aplanir les difficultés d'ordre organisationnel.
- Un noyau fort s'est constitué dès le départ dans le groupe d'hommes de la Péniche du Cœur avec une réelle appropriation de cet espace de réflexion durant les deux phases de la recherche-action, même si quelques désistements ont pu survenir dans l'ensemble du groupe entre la première et la deuxième phase.
- L'implication de l'équipe professionnelle et progressivement de l'équipe bénévole a été en continue et elles sont encore demandeuses de suites.

Un contexte plongeant immédiatement le collectif chercheur dans une manière concrète d'appréhender la précarité des femmes et celle des hommes et qu'il a fallu prendre en compte dans la mise en œuvre du processus de recherche-action ; mais un contexte aussi qui d'emblée mettait en lumière la question de la participation des usager-es en rapport avec la relation entre les équipes professionnelles et les collectifs d'usager-es et peut-être de manière plus précise la question de l'accompagnement individuel et de l'accompagnement collectif des usager-es visant leur participation.

### *Suivi et mobilisation des groupes*

Cette action a occasionné 8 rencontres dans 3 structures dans lesquelles des groupes étaient constitués dès le début de la recherche-action et à partir de septembre dans 2 nouvelles structures. Dans le premier cas, le groupe constitué avec les jeunes femmes du FIT et le groupe constitué avec les hommes de l'Arche d'avenirs étaient devenus très fluctuants et extrêmement réduits dès la deuxième séance. Il a donc fallu reprendre la constitution des groupes et rechercher l'implication des équipes professionnelles. Établir un lien continue avec celles-ci a semblé déterminant pour la poursuite de la recherche-action et la mobilisation attendue pour la première et deuxième journée d'étude. Ce fut l'objet des rencontres avec les équipes professionnelles de la Péniche du Cœur, de la Maison Cœur de Femmes et les Enfants du Canal. Pour ces dernières, particulièrement, il était question qu'elles puissent prendre part à cette deuxième journée d'étude.



### Les 8 séances de suivi et mobilisation des groupes

STRUCTURES	DATES	ÉQUIPE PROFESSIONNELLE		USAGERES		2IRA		AUTRES	
		H	F	H	F	H	F	H	F
FIT	7/04/09	2	4	0	0	0	1	0	0
L'ARCHE D'AVENIRS	9/04/09	2	6	15	0	0	1	0	0
L'ARCHE D'AVENIRS	8/09/09	2	6	0	0	0	2	0	0
LA PENICHE DU CŒUR	16/06/09	1	2	0	0	0	2	0	0
LA PENICHE DU CŒUR	22/09/09	1	2	0	0	0	2	0	0
LA PENICHE DU CŒUR	24/10/09	0	0	0	0	0	1	5	8
MAISON CŒUR DE FEMMES	21/09/09	0	2	0	0	0	1	0	1
LES ENFANTS DU CANAL	9/10/09	1	0	0	0	0	1	0	1
TOTAUX	8	9	22	15	0	0	11	5	10

Cette deuxième actions de suivi et de mise en œuvre des conditions de réalisation de la recherche a mobilisé 72 participations, dont 29 participations masculines et 43 participations féminines, essentiellement professionnelles (9 masculines et 22 féminines) et pour la Péniche du Cœur, 13 participations bénévoles (5 masculines et 8 féminines) aussi.

### *Comités restreints et comités de pilotage*

Les comités restreints ont la fonction de régler les aspects techniques entre la MIPES et 2IRA (forme des documents, modes d'expédition, planification jusqu'à la journée d'étude du 10 novembre et visite de l'hémicycle pour l'organisation de la journée). Les comités de pilotage supervisent la recherche en train de se dérouler et l'orientent par le questionnement des membres. Ensemble, ils sont l'objet de 9 réunions de janvier à novembre 2009, avec 74 participations féminines et 3 participations masculines.

### Les 9 séances de comités restreints et de comité de pilotage

RÉUNIONS	DATES	MIPES		GROUPE		2IRA	
		H	F	H	F	H	F
COMITÉ RESTREINT	13/01/09	0	3	0	1	0	2
COMITÉ RESTREINT	15/06/09	0	3	0	1	0	2
COMITÉ RESTREINT	14/09/09	0	3	0	1	0	2
COMITÉ RESTREINT	3/11/09	0	2	0	0	0	1
COMITÉ DE PILOTAGE	5/02/09	0	3	1	10	0	2
COMITÉ DE PILOTAGE	9/04/09	0	2	0	4	0	1
COMITÉ DE PILOTAGE*	9/06/09	0	3	1	4	0	2
COMITÉ DE PILOTAGE	29/09/09	0	3	0	5	0	2
COMITÉ DE PILOTAGE*	21/10/09	0	3	1	7	0	2
TOTAUX	9	0	25	3	33	0	16

Cette démarche de recherche-action intègre ces comités restreints et de pilotage comme autant d'occasions d'explicitier la méthodologie retenue et les éléments de recherche produits au fur et à mesure. Leur composition, issue du « groupe Femmes précarité » de la MIPES, interdisciplinaire, interassociative, interinstitutionnelle et interprofessionnelle, bien que de manière dominante dans le secteur sanitaire et social du « monde » de la précarité, favorise la qualité des échanges et la mise en évidence des différentes manières d'appréhender les

situations évoquées et les savoirs théoriques et pratiques permettant de les comprendre et de les prendre en compte dans une expertise.

Ainsi, dès la première séance du comité de pilotage (le 5 février 2009) sont donnés et explicités les objectifs et buts de cette recherche, la méthodologie de recherche-action, les conditions de constitution des groupes et d'animation des séances de recherche-action. De plus lors de cette première séance du comité de pilotage, il est fait état d'une première séance de recherche-action avec les jeunes femmes du FIT. En conclusion de cette séance est donné l'objectif final tel qu'il est écrit dans le compte rendu de cette séance de pilotage rédigé par la MIPES :

« L'objectif final sera de restituer a posteriori, grâce à ces 4 groupes de recherche-action, les particularités liées au sexe et au genre qui vont en ressortir au cours d'un colloque organisé par la Mipes début 2010 ».

Ensuite les comités de pilotage ont suivi la démarche et partagé l'avancée des travaux.

### **Les 3 phases du processus de recherche-action**

Les 3 phases du processus de recherche-action se déclinent en une phase d'élaboration des problématiques (1<sup>ère</sup> phase), une phase projectionnelle (2<sup>ème</sup> phase) et une phase communicationnelle (3<sup>ème</sup> phase). Les deux premières phases intégrant chacune une journée d'étude et la troisième devant rendre compte des résultats de cette recherche-action lors d'un colloque organisé par la MIPES début 2010 (tel qu'initialement prévu).

#### ***1<sup>ère</sup> phase de l'élaboration des problématiques***

15 séances de recherche-action ont eu lieu durant cette première phase avec 20 participations féminines et 59 participations masculines parmi les usager-es acteurs-trices chercheurs-es. Donc un déséquilibre quantitatif entre les participations féminines et les participations masculines est relevé. Il est expliqué plus haut par le désistement des jeunes femmes du FIT, le démarrage tardif et les perturbations du déménagement du groupe de Laumière But's, soit 5 séances avec les femmes et 10 séances avec les hommes.

**Les 17 séances de la première phase du processus de recherche-action**

STRUCTURES	DATES	ÉQUIPE PROFESSIONNELLE		USAGER-ES		2IRA		AUTRES	
		H	F	H	F	H	F	H	F
FIT	24/01/09	0	0	0	4	0	2	0	0
FIT	21/02/09	0	0	0	0	0	2	0	0
FIT	20/02/09	0	0	0	4	0	2	0	0
FIT	11/05/09	0	0	0	3	0	2	0	0
FIT	25/05/09	0	0	0	2	0	2	0	0
L'ARCHE D'AVENIRS	10/03/09	0	0	15	0	0	3	0	0
L'ARCHE D'AVENIRS	31/03/09	0	0	4	0	0	3	0	0
L'ARCHE D'AVENIRS	28/04/09	0	0	3	0	0	2	0	0
L'ARCHE D'AVENIRS	19/05/09	0	0	2	0	0	2	0	0
L'ARCHE D'AVENIRS	2/06/09	0	0	2	0	0	2	0	0
LA PENICHE DU CŒUR	12/03/09	0	0	9	0	0	2	0	0
LA PENICHE DU CŒUR	2/04/09	0	0	6	0	0	2	0	0
LA PENICHE DU CŒUR	23/04/09	0	0	6	0	0	2	0	0
LA PENICHE DU CŒUR	7/04/09	0	0	5	0	0	2	0	0
LA PENICHE DU CŒUR	28/05/09	0	0	7	0	0	2	0	0
LAUMIÈRE BUT'S	20/05/09	0	0	0	7	0	2	0	0
LAUMIÈRE BUT'S	3/06/09	0	0	0	0	0	2	0	0
TOTAUX	17	0	0	59	20	0	36	0	0

Le déséquilibre est également ressenti dans le processus d'élaboration des problématiques réclamant une certaine régularité de participation aux séances pour que le raisonnement puisse se construire.

Or, il faut noter que dans la première phase du processus de recherche-action que si elles sont à peine une sur 10 à avoir participé à au moins 4 séances sur 5, ils sont presque 3 sur 10 dans le même cas. Ceci confirme le déséquilibre quantitatif entre les participations féminines et les participations masculines, même si cette faible proportion aussi bien du côté des hommes que du côté des femmes peut le relativiser. Celle-ci montre peut-être l'implication volontaire de ce dixième de femmes et de ce petit tiers d'hommes en recherche-action pour utiliser cet espace de manière constructive pour elles-eux-mêmes et sans doute dans l'intérêt général. Ils et elles ont eu un rôle de relais, de témoin et de stimulation entre les séances, pour élargir les groupes et dans les séances, pour entraîner une dynamique de groupe.

Aussi et comme le précisait le rapport pour le comité de pilotage du 9 juin, il semble pertinent de considérer les groupes en recherche-action comme ayant impliqué des femmes et des hommes « conscient-es de leur pouvoir à se prendre en charge ». Par exemple, à la suite de l'exposé des objectifs, objet et méthode de la recherche-action, les femmes du groupe de Laumière But's ont précisé :

« c'est notre vie », « ce sont des solutions pour améliorer notre vie » « On cherche ensemble ».

De ce point de vue sont à examiner les éléments de recherche produits par elles et eux-mêmes, comme il est donné à voir plus loin. Ce point de vue a certainement pu advenir par la manière dont ont été conçues et introduites les séances de recherche-action.

Ci-dessous est reprise l'introduction à la toute première séance de recherche-action au FIT (journal d'atelier du 24 janvier 2009).

« En introduction et après présentation des participantes, Bénédicte et Marie-Claude précisent ce qu'est l'approche de genre, le genre et la recherche-action. Ainsi, sont repérés quelques axes forts du travail que nous souhaitons mener :

- concernant le genre : être une femme ou être homme peut être déterminant dans la manière de construire sa vie et peut avoir des incidences sur nos choix et les situations que nous vivons. Par ailleurs être considérée comme étant une jeune femme a-t-il une incidence sur le mode d'accompagnement au FIT ?
- concernant la recherche-action collective : nous cherchons ensemble, nous formons un « cerveau commun », nous échangeons les différentes manières de vivre les situations, pour les comprendre, chacune met ses idées dans le collectif, sa propre vision des situations vécues, du système dans lequel elle vit, de la société et du monde. Dans le collectif, chacune respecte et écoute jusqu'au bout l'expression de l'autre, l'intérêt est que puissent se jouer la complémentarité et la synergie entre les singularités qui le composent dans le but de parvenir à une production commune. De cette manière est affirmé qu'une recherche-action vise à mettre en lumière les savoirs inédits qui viennent d'une expérience de vie, une expertise à prendre en compte dans une perspective de changement social.

Dans ce groupe composé exclusivement de femmes, nous formons une chercheuse collective et nous décidons d'adopter les règles suivantes :

- le tutoiement
- l'écoute
- le respect
- l'anonymat ou le cas échéant l'utilisation d'un pseudonyme
- la confidentialité
- le journal d'atelier rédigé par les animatrices est à destination exclusive des membres du groupe. Il sert de trame à la recherche en cours, comme un journal de bord, et son contenu est validé, commenté et enrichi, la séance suivante. »

Selon les groupes les règles de fonctionnement pouvait intégrer une spécificité. Le groupe de l'Arche d'avenirs, par exemple, a souhaité intégrer parmi celles-ci :

« l'entraide entre francophones et non francophones »

Le même type d'introduction des séances de recherche-action avait attiré dans le groupe de la Péniche du Cœur les commentaires et compléments méthodologiques suivants (journal d'atelier du jeudi 12 mars 2009) :

« À l'écoute de l'objet de cette recherche-action, un questionnement concerne la position à adopter et la manière de l'appréhender.

- C'est la première fois que je me trouve dans cette situation. Il y a différents modes de vie. Certainement plus difficile pour une femme que pour un homme. En tant qu'acteur et objet d'étude, je dois m'extraire.

-

Il s'agit moins de s'extraire que de prendre de la distance par rapport aux situations vécues par l'acteur. Les situations vécues sont objet d'étude. Si l'acteur est aussi chercheur dans ce travail de recherche-action, il est mis en situation de décrire selon des critères objectifs les situations qu'il vit en tant qu'acteur et, sans doute, de mettre en évidence les différents facteurs intervenant dans la création de ces situations, selon le niveau de description et d'analyse auquel nous parviendrons, individuellement et collectivement.

Il existe plusieurs manières de définir la recherche-action car son champ d'application est souvent marqué par son contexte et chaque fois, en effet, elle pose la question du positionnement des acteurs aussi bien que des chercheurs. Cependant, les indications (copiées dans [http://www.one.be/Houtman/chapitre\\_3/c2.htm](http://www.one.be/Houtman/chapitre_3/c2.htm)) qui suivent peuvent convenir à l'objet et au champ d'application ici précisés.

En sciences sociales, notamment en sociologie, la recherche-action renvoie à une démarche méthodologique particulière qui soulève des interrogations de fond internes à ces disciplines, concernant le positionnement du chercheur à l'égard de son objet d'études (les relations sociales) et de son terrain d'investigation, la possibilité pour les sciences sociales de participer consciemment à un processus de changement social sans abdiquer leur scientificité et leur objectivité, et enfin la possibilité pour des acteurs sociaux de participer à l'élaboration d'une théorie de leurs pratiques.

Une première caractéristique de la recherche-action est d'être élaborée en étroite relation avec les bénéficiaires qui deviennent partenaires.

La recherche-action produit des notions de type théoriques et généralisables.

La recherche-action a encore comme caractéristique de vouloir tenir compte du plus grand nombre possible de paramètres de situations.

*N.B.*: La prise de notes et sa restitution dans le journal d'atelier peut paraître irrespectueuse des propos effectivement tenus par les participants. Mais elle s'attache à en retenir l'essentiel et, peut-être le signifiant à co-élaborer dans le collectif. Ce point particulier repose sur un principe ethnométhodologique d'indexicalité et donne tout l'intérêt du journal d'atelier qui, relu la séance suivante, permet de préciser et/ou de valider les intentions et le sens du propos. Voir ci-après (texte copié dans <http://www.ethnoinformatique.fr/mod/resource/view.php?id=1442>)

"Tout s'est fait par des signes (...) tout se réduit à des sons ou à des mots, qui de la bouche de l'un passent par l'oreille de l'autre dans le cerveau, qui reçoit en même temps par les yeux la figure des corps dont ces mots sont des signes arbitraires." Julien Offroy de la Mettrie, 1748

L'indexicalité est une propriété mise en évidence par les linguistes et reprise à son compte par l'ethnométhodologie pour exprimer la variabilité du sens d'un mot ou d'une expression de la langue. "L'indexicalité, ce sont toutes les déterminations qui s'attachent à un mot, à une situation" Alain Coulon.

L'indexicalité est la propriété " d'être indexical ", ce qui est le cas de certaines expressions ou mots de la langue. Les " expressions indexicales " se définissent comme : "une forme graphique de la langue naturelle, c'est-à-dire une suite de lettres, qui a pour caractéristique de se voir affecter, à chaque occurrence, une signification différente, fonction du contexte ..." Jean-François Dégremont (Paris 8).

La notion d'indexicalité est centrale dans l'ethnométhodologie, car la démontrer comme une propriété absolue et intrinsèque de la langue et du système de significations que nous

utilisons permet de justifier la position de départ de la conception ethnométhodologique : la subjectivité inhérente à toute description, toute information, toute conception, toute connaissance, toute activité, en somme, tout élément de l'existence humaine perçue et conçue par les humains eux-mêmes. Il n'y a donc pas de science qui ne soit " ethnologique ", c'est-à-dire indépendante du contexte social et culturel dans laquelle elle se développe. La connaissance est une production de la société, qui est produite à son tour par la connaissance, dans une boucle systémique qu'utilise Edgar Morin tout au long de *La Méthode : réalité sociale -> connaissance -> réalité sociale.* »

Quelle est donc la réalité sociale que vivent et connaissent les personnes impliquées volontairement dans ce processus de recherche-action et qu'ainsi, elles peuvent faire connaître ? Tel était le propos de cette première phase de recherche-action, à considérer toute fois dans le contexte très localisé de ces situations de vie individuelles et plurielles des personnes actrices-chercheuses et de la connaissance qu'elles en ont (et dont il est rendu compte dans le rapport pour le comité de pilotage du 9 juin), élaborées collectivement en forme de problématique sociales lors de la journée d'étude du 11 juin 2009.

### ***Journée d'étude de créativité du 11 juin 2009***

Il est rendu compte de cette journée d'étude dans les actes et une synthèse, dont le contenu est repris dans la deuxième partie de ce document.

35 personnes inscrites participent à cette journée, dont 11 intervenant-es — 6 hommes et 5 femmes, les 6 hommes sont des personnes en recherche-action, usagères des services, tandis que les 5 femmes sont les 4 intervenantes de 2IRA et une intervenante de la MIPES. Les 11 hommes et 13 femmes représentaient la participation de la DRJS île de France, la MIPES, d'une association québécoise (AGIDD SMQ, association d'usagers en santé mentale pour la défense de leurs droits) et 9 associations parisiennes, dont les associations et structures partenaires de cette recherche-action, la Péniche du Cœur et l'Arche d'avenirs et d'autres associations partenaires du Collectif d'associations Urbanités, organisateur de l'Insolite de la place des Fêtes, contexte interassociatif et d'éducation populaire et citoyenne, dans lequel se déroulait cette journée d'étude.

Il n'a échappé à personne que ni les femmes en recherche-action, ni une personne représentant les structures du FIT ou de Laumière But's (les deux structures où se sont déroulées des séances de recherche-action avec les femmes) n'ont participé à cette journée d'étude. Les éléments de recherche avancés par elles ont été restitués par les intervenantes de 2IRA, animatrices des groupes en recherche-action et l'effet de cette absence a suscité immédiatement et pour la suite de la recherche-action, une prise de conscience partagée de l'approche de genre et particulièrement, de l'approche de genre intégrée aux pratiques d'accompagnement collectif à la participation des usager-es.

**La journée d'étude du 11 juin 2009**

JOURNÉES D'ÉTUDE	DATES	MIPES		2IRA		INTERVENANT-ES		PARTICIPANT-ES	
		H	F	H	F	H	F	H	F
JE ET DE CRÉATIVITÉ	11/06/09	0	2	0	4	6	5	11	13

Comme il est précisé en introduction des Actes de la journée d'étude, celle-ci se situe à mis parcours, — il en était plutôt au tiers — du processus de recherche-action et devait permettre un croisement de points de vue interdisciplinaires sur les éléments de recherche avancés par les personnes en recherche-action et mettre en évidence la pertinence des problématiques sociales qui en ont résultées.

Cette journée d'étude était aussi dite créative. Il fallait donc s'attendre à la mise en évidence d'un aspect pourtant bien connu dans les pratiques de recherche en sciences humaines, mais rarement valorisé comme un aspect méthodologique<sup>1</sup>. Cet aspect méthodologique de l'entraînement à la créativité des personnes en recherche-action, consiste en l'ouverture d'espaces d'expression ou d'observation poétiques (plastiques, musicales, littéraires,...). Il est souvent déterminant, avec les apports théoriques en séance de recherche-action (philosophiques, sociologiques, ethnologiques, psychosociologiques) et autres passages de l'oral à l'écrit et inversement, dans la construction du raisonnement et du discours, aussi bien que dans la conception d'une stratégie de changement individuel et social. Il consiste alors en une nouvelle rupture épistémologique, parce que ces espaces permettent de se voir autre, de dépasser et d'envisager autrement les situations et les problématiques sociales vécues ; soit de créer le tiers, l'alternative, l'altérité favorisant aussi bien l'expérience maïeutique (vue plus haut) et l'expérience interdisciplinaire et créative devant se jouer dans cette journée d'étude, comme le moment d'une « démocratie par tous » ainsi que l'appelle le philosophe Paul Blanquart.

Dans la journée d'étude du 11 juin 2009, cet espace de créativité a été conçu pour l'ensemble des participant-es devant entrer dans la démarche de recherche-action par l'exposition de photos de la rue de la Pointe St Eustache. Son apport attendu dans la journée d'étude était une forme d'interpellation des visiteurs et visiteuses de l'expo et de favoriser leur expression en retour aux messages et signes que les photographes de la Pointe Saint Eustache adressent ainsi aux habitants de la ville au côté de qui ils et elles vivent aussi.

Puis, les visiteurs et visiteuses de l'expo allaient quelques minutes plus tard écouter et/ou intervenir dans la séance de restitution de l'avancée des travaux des groupes en recherche-action. En ce sens, la contribution de ce premier moment artistique et poétique est à considérer au moins à deux niveaux. Au niveau de la méthode, cette entrée en matière permet une sensibilisation à la problématique traitée en opérant une rupture avec le quotidien matériel et intellectuel de chacun-e. Au niveau de la forme, ce type d'expression dans le registre émotionnel autorise l'expression sensible de l'autre et fait lien entre les uns et les autres.

Il reste à reprendre (dans la deuxième partie) les problématiques sociales évoquées par les femmes et les hommes en recherche-action, sans occulter les différences entre femmes et

<sup>1</sup> si ce n'est tout récemment par l'ouvrage *La poétique et la musique en éducation*, sous la direction de Mariannig Lac'Hantec et Paul Taylor, 2009, aux éditions de l'Harmattan

hommes dans leur énoncé et relevées par le public de cette journée d'étude, pour mesurer de quelle manière celle-ci a servi de transition entre la première et la deuxième phase de cette recherche-action.

### *Deuxième phase : phase projectionnelle*

Cette phase dite projectionnelle invitait les personnes en recherche-action à formuler des hypothèses susceptibles de résoudre les problématiques sociales avancées dans la première phase du processus de recherche-action.

Globalement, cette phase a demandé 22 séances de recherche-action avec 42 participations masculines et 68 participations féminines, parmi les personnes en recherche-action et usagères des services des centres d'hébergement FIT, Laumière But's, Péniche du Cœur et Maison Cœur des Femmes ou de l'accueil de jour de l'Arche d'avenirs et encore Advocacy. L'effectif des participations féminines est augmenté avec la participation des jeunes femmes de la Maison Cœur des Femmes et l'augmentation du nombre de séances de recherche-action avec les femmes de Laumière But's.

Donc globalement, le dispositif mis en œuvre pour cette deuxième phase laisse place à un déséquilibre inversé par rapport à la première phase entre les participations féminines et les participations masculines.

#### **Les 20 séances de la deuxième phase du processus de recherche-action**

STRUCTURES	DATES	ÉQUIPE PROFESSIONNELLE		USAGERS		2IRA		AUTRES	
		H	F	H	F	H	F	H	F
FIT	15/06/09	0	0	0	2	0	2	0	0
FIT	6/07/09	0	0	0	2	0	2	0	0
L'ARCHE D'AVENIRS	23/06/09	0	0	2	0	0	2	0	0
L'ARCHE D'AVENIRS	23/09/09	0	0	6	0	0	2	0	0
LA PENICHE DU CŒUR	25/06/09	0	0	5	0	0	2	0	0
LA PENICHE DU CŒUR	9/09/09	0	0	4	0	0	2	0	0
LAUMIÈRE BUT'S	17/06/09	0	0	0	2	0	2	0	0
LAUMIÈRE BUT'S	15/07/09	0	0	0	0	0	2	0	0
LAUMIÈRE BUT'S	29/07/09	0	0	0	0	0	2	0	0
LAUMIÈRE BUT'S	2/09/09	0	3	0	15	0	2	0	0
LAUMIÈRE BUT'S	16/09/09	0	0	0	7	0	2	0	0
LAUMIÈRE BUT'S	6/10/09	0	0	0	7	0	2	0	0
MAISON CŒUR DES FEMMES	13/10/09	0	3	0	12	0	1	0	0
MAISON CŒUR DES FEMMES	20/10/09	0	2	0	12	0	1	0	1
INTERGROUPE COOP	8/07/09	0	0	6	0	0	2	1	1
INTERGROUPE COOP	25/09/09	0	0	2	0	0	2	0	1
INTERGROUPE COOP	8/10/09	0	0	4	0	0	3	0	0
INTERGROUPE COOP	16/10/09	0	0	2	0	0	2	0	0
INTERGROUPE GENRE	14/10/09	0	0	5	3	0	2	0	1
INTERGROUPE GRILLES	28/10/09	0	0	3	4	0	3	0	0
INTERGROUPE COM	4/11/09	0	0	3	2	0	3	0	1
INTERPRO GENRE	22/10/09	1	6	0	0	0	4	0	1
TOTAUX	22	1	14	42	68	0	47	1	6



Après la journée d'étude du 11 juin, les groupes devaient s'approprier et se concentrer sur le contenu et les 3 perspectives hypothétiques qui en étaient issus ; d'où généralement 2 séances par groupe, particulièrement pour le groupe de la Maison Cœur de Femmes qui n'avait pas participé précédemment et 2 de plus pour le groupe de Laumière But's, qui de réorganisation en vacance, devait produire un effort supplémentaire pour reprendre le cours de la progression des travaux. Donc la régularité de la participation de chacun-e était attendue. Ces 3 perspectives hypothétiques étant retenues par les groupes en recherche-action, ont eu lieu des intergroupes thématiques. Là où enfin, la mixité entre femmes et hommes et la coopération entre eux pouvaient avoir lieu, moyennant encore cette même participation régulière de chacun-e.

Les questionnements concernant l'approche de genre et particulièrement, l'approche de genre intégrée aux pratiques d'accueil et d'accompagnement des usager-es et tels que les personnes en recherche-action les ont mis en évidence interrogeaient les professionnel-les. Un groupe interprofessionnel de 1 homme et 6 femmes a donc été réuni pour recueillir leur réflexion à ce sujet.

Les trois paliers de ce dispositif méthodologique des séances de recherche-action *in situ*, des séances intergroupes hors des centres d'accueil et d'hébergement et dans un espace interassociatif, de recherche et de formation et le questionnement porté aux professionnel-les devaient entraîner la démarche participative et de communication de la journée d'étude du 10 novembre 2010 dans l'hémicycle du Conseil Régional Île de France. Il est question d'une démarche participative et inclusive mettant en jeu la sortie des lieux où se vivent les situations décrites et problématisées vers leur communication et transformation sociales, en lien avec l'expérience maïeutique et de coopération décrites plus haut comme stimulation de l'empowerment, l'une des conditions nécessaires à une pratique de l'approche de genre..

Cette phase se conclut donc logiquement par la journée d'étude du 10 novembre 2010.

### ***La journée d'étude participative du 10 novembre 2010***

126 personnes ont émarginé, dont 93 femmes et 33 hommes. Parmi cette assemblée (quantitativement, presque 4 fois plus importante que celle du 11 juin), 28 personnes (22%), dont 18 femmes et 10 hommes, étaient en situation d'intervention. À ces interventions prévues dans la conception de cette journée d'étude, peuvent s'ajouter les 12 interventions de la salle (10 femmes et 2 hommes) qui ont été relevées dans le compte rendu de cette journée, soit presque 10% des présent-es, les participations aux ateliers (non précisément quantifiées mais dans lesquels les présent-es se sont réparti-es) et la dizaine de messages écrits et déposés dans la boîte prévue à cet effet durant la journée (sous réserve en l'absence de signature parfois, 10 de femmes et 1 d'un homme).

#### **La journée participative du 10 novembre 2009**

JOURNÉES D'ÉTUDE	DATES	MIPES		2IRA		INTERVEN ANT-ES		PARTICIPA NT-ES	
		H	F	H	F	H	F	H	F
JE PARTICIPATIVE	10/11/09	0	3	0	4	10	18	24	81

La valeur participative de cette journée d'étude peut être soutenue par la diversité de la provenance des participations et donc au-delà de cette première quantification sexuée.

#### La diversité des provenances socioprofessionnelles des interventions prévues

MOMENTS D'INTERVENTIONS	H/F	USAGER-ES EN RA	USAGER-ES	ETUDIANT-ES	PROFESSIONNEL-LES	RESPONSABLES INSTITUTIONNELS OU ASSOCIATIFS	CHERCHEUR-ES UNIVERSITAIRES	TOTAUX
<b>INTRODUCTION</b>	F					2		2
	H							0
<b>PRÉSENTATION DES ÉLÉMENTS DE LA RA</b>	F	1			1		2	4
	H	3						3
<b>TR 1 : NOUVELLES EXPÉRIENCES ASSOCIATIVES</b>	F					3	1	4
	H					1		1
<b>TR 2 : POINT DE VUE INTERDISCIPLINAIRE</b>	F					1	1	2
	H					1	2	3
<b>L'ANIMATION DES 3 ATELIERS</b>	F	1					4	5
	H	3					1	4
<b>LE JEU 115LARUE</b>	F							0
	H			1				1
<b>LA RESTITUTION DU CONTENU DES ATELIERS</b>	F					1	1	2
	H	1		2				3
<b>LA SYNTHÈSE CONCLUSIVE</b>	F					1	1	2
	H							0
<b>TOTAUX</b>		<b>9</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>10</b>	<b>13</b>	<b>36</b>

La diversité de la provenance socioprofessionnelle des interventions prévues s'énonce dans les 5 catégories socioprofessionnelles suivantes :

- celle des usager-es des services d'hébergement en recherche-action, 3 hommes et une femme pour 9 interventions à 3 moments de la journée
- celle des étudiant-es, 2 hommes pour 3 interventions à 2 moments de la journée
- celle des professionnel-les, 1 femme pour une intervention à un moment de la journée.
- celle des responsables institutionnel-les et associatif-ves, 4 femmes et 2 hommes pour 10 interventions à 5 moments de la journée (dont le fil rouge)
- celle des chercheur-es ou universitaires, 6 femmes et 3 hommes pour 13 interventions à 6 moments de la journée.

Seule la catégorie des usager-es n'ayant pas participé au processus de recherche-action dans la deuxième phase, ou trop peu pour rendre compte des éléments élaborés dans ce processus, n'est pas représentée dans ce premier niveau d'intervention.

L'attention portée à la diversité des provenances socioprofessionnelles des interventions correspond au caractère interdisciplinaire de cette méthodologie de recherche-action (vu plus haut) et voulu dans cette journée d'étude précisément dans le but d'engager une démarche participative collective durant cette journée et dans le but de créer un cadre institutionnel et universitaire apportant légitimité et crédibilité aux expertises inédites en provenance des

usager-es en recherche-action.. Le souhait était de l'élargir aux provenances internationales et interculturelles mais ceci n'a pu avoir lieu.

La diversité intègre donc bien ces aspects interdisciplinaires et interculturels, aussi bien que d'autres différences engageant généralement à une hiérarchisation des valeurs attribuées aux uns et aux autres et ici réinstallées de manière horizontale et dans des dispositions de dialogue. En l'occurrence et en lien avec l'objet de cette recherche-action, ce type de disposition favorise les rapports de dialogue entre hommes et femmes.

La quantification sexuée des interventions de la salle et les messages écrits collectés accentue l'observation de la dominance des interventions féminines. Il est alors intéressant de repérer ici aussi la provenance socioprofessionnelle des interventions.

#### La diversité des provenances socioprofessionnelles des interventions de la salle

MOMENTS D'INTERVENTIONS	H/F	USAGER-ES EN RA	USAGER-ES	ÉTUDIANT-ES	PROFES SIONNEL-LES	RESPONSABLES INSTITUTIONNELS OU ASSOCIATIFS	CHERCHEUR-ES UNIVERSITAIRES	TOTAUX
APRÈS LA PRÉSENTATION RA	F					1		1
	H					1		1
APRÈS LA PREMIÈRE TABLE RONDE	F				2			2
	H				2		1	3
APRÈS LA DEUXIÈME TABLE RONDE	F				1	3		4
	H				1			1
		0	0	0	6	5	1	12

Le temps relativement court accordé aux interventions de la salle (en moyenne 15 mn après chaque table ronde et après la présentation de la recherche-action) n'ont pu permettre que seulement 12 interventions : 7 féminines et 5 masculines en provenance des professionnel-les ou responsables institutionnel-les ou associatif-ves. 5 interventions féminines et une intervention masculine proviennent de cette catégorie socioprofessionnelle. 3 interventions féminines et 3 interventions masculines proviennent de professionnel-les. Une intervention masculine provient de la catégorie des chercheur-es et universitaires.

Cette table ronde composée d'initiateur-trices de projets associatifs innovants a essentiellement suscité l'intérêt des professionnel-les sur des services, méthodes et valeurs favorisant le lien social.

Les messages écrits constituant un moyen d'intervention pensé dans l'optique d'un espace participatif, proviennent apparemment des catégories socioprofessionnelles peu affirmées jusque là : 2 de professionnelles et 9 d'usager-es des services des centres d'hébergement.

Donc ces 11 messages sont à prendre en compte aussi bien dans l'évaluation de la démarche participative voulue dans cette journée d'étude, touchant finalement toutes les catégories socioprofessionnelles en présence, aussi bien que dans leur contenu révélant un réel partage des réflexions et des perspectives développées dans cette journée d'étude.

Enfin les ateliers devaient compléter cette démarche participative et de partage des expertises.

Il reste à rendre compte des méthodes de productions, et de la production elle-même, des données en séances durant cette deuxième phase du processus de recherche-action et dans cette journée d'étude du 10 novembre ; soit de rendre compte des manières de tendre vers une pratique de l'approche de genre dans l'accueil et l'accompagnement des personnes en précarité.

## Deuxième partie : Pour une pratique de l'approche de genre dans l'accueil et l'accompagnement des personnes en précarité.

Le dispositif méthodologique tel qu'il est exposé dans la première partie est inspirée d'une expérience de l'approche de genre intégrée dans des pratiques de recherche-action dont les visées ont souvent été l'autodétermination et la formation à la participation des usager-es de services médico-sociaux, des usagères de services publics ou privés de la Ville ou l'évaluation avec les partenaires de projets européens EQUAL<sup>2</sup>.

Cette expérience dans le domaine confirme les conditions favorables à une approche de genre intégrée dans les dispositifs et pratiques sociales.

La volonté politique au plus haut niveau  
L'engagement de tous les partenaires  
Des compétences et des expertises partagées  
L'empowerment  
La mise à disposition des ressources suffisantes<sup>3</sup>

La mise en œuvre du dispositif méthodologique de l'approche de genre intégrée dans la démarche de recherche-action vise donc à réunir ces conditions.

---

<sup>2</sup> On peut consulter le site de 2IRA à propos de cette expérience et voir aussi *L'approche de genre dans la déconstruction sociale du handicap*, Actes de la journée d'étude (sous la direction de Sandrine Lely et Marie-Claude Saint-Pé, IEC, Conseil Régional Île de France, 2IRA, 2008 et disponible sur le site ou voir encore de Christine Bulot et Dominique Poggi, *Droit de cité pour les femmes. Les savoirs de la ville*, 2004.

<sup>3</sup> Ces conditions sont données dans *Intégrer la dimension de genre dans les projets Equal. Un guide pratique à l'usage des promoteurs*. Marie-Christine LEFEBVRE pour l'Agence du FSE de la communauté française, 2003.

**L'approche de genre intégrée dans le dispositif méthodologique de recherche-action**

Les conditions favorables	Le dispositif méthodologique
La volonté politique au plus haut niveau	La commande institutionnelle Les comités de pilotage
L'engagement de tous les partenaires	Les comités de pilotages Les rencontres des directions et des équipes professionnelles de chaque structure impliquée, les rencontres de constitution et de re-mobilisation des groupes
Des compétences et des expertises partagées	Enjeu des séances de recherche-action et des 2 journées d'études, leur organisation, planification et méthode d'animation des groupes en séances de recherche-action
L'empowerment	En lien avec le précédent, enjeu du processus de recherche-action, méthode d'animation des groupes en recherche-action et suivis à distance individuels
La mise à disposition des ressources suffisantes	Résultats attendus de la recherche-action

Il reste donc à montrer la manière dont ce dispositif méthodologique a permis de satisfaire aux trois dernières conditions favorables à une approche de genre intégrée et sans doute en amont de rappeler ce qu'est l'approche de genre.

### **Ce qu'est l'approche de genre**

Cette recherche-action étant voulue par le groupe « Femmes précarité » de la MIPES comme devant faire suite aux travaux d'études précédents et particulièrement à l'étude réalisée en 2008, « Être une femme sans domicile fixe après 50 ans », il était logique de partir des connaissances de ce groupe et notamment de la définition du concept de genre donnée dans le rapport de cette dernière étude.

« Le genre est défini comme l'ensemble des « *fonctions économiques et sociales et les comportements, attitudes et aptitudes physiques et mentales que les sociétés assignent, plus ou moins exclusivement, à l'un et à l'autre sexe.* » (N.C. Mathieu, 2005)

Si le sexe consacre les différences biologiques entre les hommes et les femmes, le genre concerne les différences sociales entre les hommes et les femmes.

En conséquence, le fait de différencier socialement les sexes masculin et féminin conduit à comprendre la différence des sexes non plus uniquement en fonction d'un facteur biologique mais également en fonction de facteurs sociaux.

De plus, nous verrons ultérieurement que « *l'appartenance à un sexe est toujours mise en signification, tant à travers la culture qui construit le « genre », qu'à travers les*

*institutions qui énoncent comment une société pense le lien entre les hommes et les femmes.* » (Théry, 2005)

Pour D. Kergoat, il n'est donc pas possible d'enfermer l'analyse sociologique au niveau des seules identités.

L'utilisation du concept de genre permet la dénaturalisation de la différence des sexes et ainsi l'analyse de la construction des rôles et des identités sexuées, et plus particulièrement de la construction d'une « *identité féminine* ». »

En lien avec l'objet de cette recherche-action, « l'approche de genre dans la prise en charge des personnes en précarité », il convient de retenir de cette définition, bien sûr la distinction entre le sexe marquant une différence biologique entre hommes et femmes et le genre marquant une différence sociale entre eux et elles établie dans toutes les sociétés, mais aussi la construction identitaire et la construction des places et rôles sociaux attribués aux uns et aux autres et que chacun-e dans un contexte socioculturel déterminé s'approprie. Donc le genre est un construit socioculturel marquant les différences entre hommes et femmes, aussi bien que les rapports sociaux entre eux et elles. Cet aspect fait référence au « constructivisme social » en lien avec le courant de la phénoménologie, courants de pensées bien connus dans le champ des sciences humaines et sur lesquels s'appuie une méthodologie de recherche-action (comme cela est indiqué plus haut) et dans lequel s'inscrit donc l'approche de genre.

Et l'approche de genre, quant à elle, vise à déconstruire le genre, c'est-à-dire à comprendre la manière dont il est construit (valeurs, qualités, aptitudes, attitudes, compétences,...) pour les orienter dans une re-construction plus adaptée .

« [...] si nous disons « construction sociale », cela signifie aussi qu'on peut la déconstruire, pour trouver un autre modèle, plus adapté à l'époque actuelle, aux demandes et aux réalités actuelles des femmes et des hommes dans un cheminement vers un projet de démocratie renouvelée et beaucoup plus égalitaire.<sup>4</sup> »

En effet cette construction sociale genrée occasionne de nombreuses inégalités entre les hommes et les femmes, discriminations et violences, dont il n'est plus question de démontrer les faits et comme cela a été rappelé dans le compte rendu du comité de pilotage du 5 février 2009 de cette recherche par la reprise de la définition suivante.

« Bref rappel sur le genre : le « sexe » des personnes est biologique, le « genre » est la construction sociale des rôles assignés aux femmes et aux hommes de la société.

Chaque individu, suivant qu'il est identifié à la naissance de sexe masculin ou féminin, recevra une éducation différenciée. Un ensemble de codes, de normes, de comportements vont lui être enseignés, qu'il ou elle va intégrer. L'inégalité entre les hommes et les femmes résulte donc d'une construction historique, culturelle et sociale qui donne aux deux sexes des sens et des valeurs différents. »

(Cf plaquette « Le genre dans la communication » éditée par la Région IDF).

Or appréhender et mettre en évidence ces inégalités reposent sur l'analyse comparée des situations telles que les vivent et les décrivent les hommes et telles que les vivent et les décrivent les femmes.

---

<sup>4</sup> Béatrice Borghino, « Le genre, un concept au service de l'égalité entre les hommes et les femmes. Le genre comme révélateur et outil, intervention au colloque du GRAIFF du 21 novembre 2003 Marseille.

« Seule une analyse comparative et sexuée des rôles, des situations, des besoins... des hommes et des femmes nous semble à même de rendre compte de la façon dont les inégalités se construisent et se reproduisent et donc du « où et comment » il faut agir, que l'on soit élue-s, responsables ou technicien-ne-s d'une politique publique ou d'actions sur le terrain, ou tout simplement citoyen-ne-s s'intéressant à la démocratie<sup>5</sup>. »

L'approche de genre est donc un éclairage de la réalité sociale telle que la voient, l'envisagent, la ressentent et peuvent la décrire les hommes d'une part et les femmes d'autre part, en fonction de leur propre construction identitaire en tant qu'homme et en tant que femme dans une société, un contexte ou une situation donnée ; c'est-à-dire, en fonction des rôles et places qui leur sont assignés et des chances de réalisation personnelle dont ils et elles pourront se saisir.

Mais l'objectif d'une approche de genre intégrée dans une pratique de recherche et d'analyse, comme dans les pratiques sociales, est la mise en évidence des conditions favorables à l'égalité entre les hommes et les femmes.

« L'objectif général est l'égalité entre les femmes et les hommes

Le concept de genre : un outil

L'analyse de genre : une étape

L'objectif : l'égalité et pas seulement l'égalité des chances : ne pas se limiter à ce qu'un projet ne reproduise les discriminations ; faire en sorte qu'un projet contribue activement à l'objectif global d'égalité entre les femmes et les hommes.<sup>6</sup> »

Cet objectif d'égalité entre les hommes et les femmes est en rupture très nette avec les actions positives pensées et menées en faveur des femmes, quelles qu'en soient leur légitimité et leur utilité par ailleurs.

« Il doit nous permettre d'aborder et d'amorcer une autre rupture dans la problématique de l'égalité, à savoir rompre avec l'entrée exclusive public (« femmes ») pour adopter une entrée « égalité hommes/femmes ».

Il ne s'agit plus, seulement, de réfléchir à des « rattrapages » des inégalités et à des actions en direction des femmes seulement : il s'agit de mettre le questionnement de l'égalité hommes/femmes au centre de la pensée des politiques publiques<sup>7</sup>. »

Tels sont les éléments en référence à l'approche de genre retenus dans cette méthodologie de recherche-action et sur lesquels s'appuient les objectifs définis dans la réponse à l'appel d'offre de la manière suivante.

### **Objectifs**

- Contribuer aux travaux d'études et de recherche de la MIPES par l'élaboration de l'expertise des usagers des services d'accueil et d'accompagnement des personnes, femmes et hommes, en précarité
- Mettre en évidence l'expertise profane des personnes « à la rue », des femmes et des hommes, et des « ethnométhodes » qu'elles développent dans leur itinéraire de vie et dans leur rapport aux services d'accueil et d'accompagnement.

---

<sup>5</sup> Béatrice Borghino, *op. - cit.*

<sup>6</sup> Marie-Christine LEFEBVRE, *op. - cit.*

<sup>7</sup> Béatrice Borghino, *op. - cit.*



- Faire émerger les critères de qualité d'un service d'accueil et d'accompagnement différenciés selon une approche de genre.
- Se donner des repères et des principes pour la conception et l'évaluation des services avec la participation des usagers, femmes et hommes, (loi 2002).

### **Description de la recherche-action**

#### **Thématiques**

- Approche de genre dans l'accompagnement des personnes en situation précaire et différenciation de la prise en charge entre les hommes et les femmes
- Différenciation sur les critères de genre et / ou vulnérabilité dans la prise en charge
- L'accompagnement est-il de nature à prendre en compte une expertise profane des usagers ?
- L'approche de genre favorise-t-elle la qualité des services d'accompagnements sociaux, médicaux et de santé ?

Ces objectifs et thématiques pré-définis dans la réponse à l'appel d'offre vont évoluer dans le cours de la recherche-action au gré de l'élaboration des expertises et du partage des expertises

### **L'élaboration des expertises en séance de recherche-action pour une pratique de l'approche de genre dans l'accueil et l'accompagnement des personnes en précarité**

En introduction de la première phase des séances de recherche-action, aussi bien avec les deux groupes d'hommes qu'avec les deux groupes de femmes<sup>8</sup>, l'approche de genre que chacun-e découvrait, du moins dans l'utilisation qu'il était possible d'en faire dans ce travail, a été introduite de la manière suivante :

concernant le genre : être une femme ou être homme peut être déterminant dans la manière de construire sa vie et peut avoir des incidences sur nos choix et les situations que nous vivons. Par ailleurs être considérée comme étant une jeune femme a-t-il une incidence sur le mode d'accompagnement au FIT ?<sup>9</sup>

Bien sûr la dernière phrase est adaptée à chaque groupe. Ce premier point devait orienter une réflexion sur soi, une réflexion identitaire, une réflexion existentielle, intégrant le fait d'être une femme ou d'être un homme, qui à son tour devait être mise en rapport avec la situation d'usager-e des services des centres d'hébergement et/ou des situations de précarité.

En séance de recherche-action, l'élaboration des expertises donne à observer :

- une catégorisation des femmes et des hommes hébergées, selon leur situation socioprofessionnelle, leur âge, leur attitudes et comportement, leur santé mentale, là où il n'est pas évident de se considérer homme ou femme en situation d'usager-e des centres d'hébergement.

<sup>8</sup> La constitution des groupes est décrite dans la première partie

<sup>9</sup> Cette introduction est reprise dans la première partie. Elle se trouve intégrée dans les journaux d'atelier des premières séances de chaque groupe, éventuellement disponibles auprès de la MIPES ou auprès des personnes en recherche-action et consultés par le groupe de pilotage.

- Puis sont décrits les rapports hommes/femmes à la rue ou en accueil de jour et dans le rapport au travail où vont apparaître des stratégies différenciées entre hommes et femmes, souvent en conformité au genre masculin et au genre féminin, parfois dans le franchissement des limites normées du genre féminin, notamment.
- Enfin, le rapport aux professionnel·les et aux services des centres d'hébergement, éclairé par l'approche de genre, tend à montrer, malgré des éléments plus sensibles pour les femmes et d'autres pour les hommes, une valeur indifférenciée entre femmes et hommes de l'accueil et de l'accompagnement social, surtout, en centre d'hébergement.

### *Être une femme ou être un homme en centre d'hébergement ?*

Prendre conscience d'être un homme ou d'être une femme, se considérer comme tel·le et appréhender de quelle manière ce fait peut influencer notre vision du monde aussi bien que notre vision des situations que nous vivons, n'est pas aussi évident qu'il y paraît *a priori*. C'est la première rupture avec l'évidence de la « naturalité » ou de la « neutralité » du féminin et du masculin.

Le concept de genre, et avant lui celui de rapports sociaux de sexe, nous a permis de rompre avec la « naturalité » du féminin et du masculin qui nous étaient socialement présentés comme des évidences non questionnables<sup>10</sup>.

Au cours des séances est perceptible la difficulté de se considérer femme ou de se considérer homme et dans chaque groupe, la réflexion s'est engagée par la description des différentes catégories de femmes et des différentes catégories d'hommes hébergé·es dans le centre d'hébergement où se déroule la séance.

Au FIT, première séance :

- « Ici, il y a plusieurs catégories de femmes :
- les femmes enceintes et les autres. Elles sont plus fragiles et ici, on accepte pas le bébé.
  - Il y a celles qui bossent et celles qui ne bossent pas. Elles sont accompagnées de différentes manières dans leur projet personnel.
  - Les jeunes ont du mal.
  - Les lesbiennes, il y en a une qui a agressé les meufs. C'est un homme.
  - Les voleuses, soit par cleptomanie, soit par faim. »

Les jeunes femmes du FIT procèdent ainsi, sans doute pour se retrouver dans l'image de la femme qui serait la leur, sans indiquer explicitement à quelle catégorie de femmes elles appartiennent, exceptée à la catégorie des lesbiennes pouvant agresser une autre femme qu'elles rejettent du côté des hommes. Exceptée cette catégorie, elles appartiennent potentiellement à toutes les autres, selon les périodes de leur vie et les expériences qu'elles vivent ou ont vécu. Cependant aucune ne correspond à ce qu'elles veulent être dans ce contexte du centre d'hébergement signifiant à leurs yeux les blessures qui les ont amenées là. À titre d'exemple :

---

<sup>10</sup> Béatrice Borghino, *op. – cit*

- « La vérité, j'en ai marre d'être au foyer. J'y suis depuis que j'ai 4 ans, j'étais à la DASS. A 18 ans, j'ai signé un contrat jeune majeur mais ils m'ont pas prise parce que j'ai pas écrit une lettre. Tu donnes le projet que tu veux faire C'est injuste qu'ils nous lâchent du jour au lendemain, sans famille. C'est eux qui m'ont séparée de ma famille. Ils m'ont rien aidée, ils m'ont enfoncée, ils servent à rien. Pour moi il n'y a rien qui a évolué. Ils m'ont laissé tomber, j'ai terminé en faisant des conneries. C'est la seule personne qui vous reste. Elle me faisait entrer pour dormir. J'ai été jusqu'à me faire violer et me faire taper. Il y a des gens qui ont leurs parents, mais elles sont dans un foyer ... ?<sup>11</sup> »

### À Laumière But's, deuxième séance

Être ce qu'on a le droit d'être aussi différentes soit-on

L'âge mûr des femmes de Laumière But's les entraînent certainement à cette formulation plus laconique mettant néanmoins en évidence les différences entre les femmes. Dans le contexte de leur hébergement, elles savent que ce droit à la différence et à leur singularité ne peut être respecté. Elles n'utilisent même pas le mot « femme ».

Les femmes en recherche-action, semblent dans leur première approche de l'objet de recherche, se mettre à distance. Les premières utilisent la troisième personne, les secondes le « on », *a priori* plus impliquant, mais neutre.

### À L'Arche d'Avenirs, première séance

Différence entre les personnes ayant étudié ou non

- « Par rapport aux autres, mon tableau n'est pas complètement noir, j'ai étudié »

Catégories des francophones et celles des non francophones

- « je parle français, je suis bien intégré. Pendant la pause de 12h à 14h, il y a des gens qui sont complètement dehors, il y en a qui restent à une place pendant des heures, ils savent pas quoi faire, ils parlent pas français. Moi je me crée des situations d'occupation »
- Catégorie de ceux qui boivent et fument
- « Ma première expérience avec la Mie de Pain n'a pas été reluisante, il y avait des gens qui boivent, qui fument. Je suis reparti, je suis revenu des mois après parce que j'avais pas le choix, il y avait une réelle amélioration »

Catégorisation du public de la Mie de pain selon les étages :

- « Ceux qui sont les vrais cassés
- Ceux qui sont là pour emmerder les gens
- Ceux qui sont encore un peu lucides, qui ne fument pas, qui ne boivent pas, eux il faut leur trouver un endroit
- Si on mélange tous ces gens là, c'est pas du repos »

Catégorie selon l'âge

- « Il y a une question d'âge aussi, au 3<sup>ème</sup> c'est les jeunes »

Catégorisation selon l'ordre de priorité d'accès aux dortoirs

- « Il y a ceux qui ont une carte de nuit (un numéro de lit)

<sup>11</sup> Journal d'atelier n°2, 20 avril 2009, au FIT.

Il y a une deuxième groupe qui a une carte pour manger  
 Le troisième groupe, ceux qui sont obligés de faire le pied grue jusqu'à 23h  
 Si il y a des lits libres, les gens sans carte peuvent dormir mais il faut attendre  
 20h, jusqu'à minuit parfois »

Dans le groupe d'hommes de l'Arche d'Avenirs (qui n'est pas un centre d'hébergement mais un accueil de jour), celui qui s'exprime se situe dans les catégories qu'il expose par l'utilisation des pronoms possessifs (« mon », « ma »,...) et par l'utilisation du « je », jusqu'au moment où il est question des catégories de personnes utilisant les services du centre d'hébergement dont il a lui-même l'expérience. Cependant, cette première approche apparemment plus impliquée que celle des femmes vise néanmoins à se mettre à distance de cette population jamais désignée en tant qu'hommes, ni en tant que femmes : « les autres », « ceux », « le public », « il y en a », constituent la manière la plus courante et neutre de la désigner. En référence à ce neutre « je » est peut-être un homme.

### La Péniche du Cœur, troisième séance

- « Je suis sans travail depuis 32 ans pour des problèmes qui regardent la France et l'Algérie, problèmes politiques. Et je manque de rien. »
- « Depuis septembre 2004, je n'ai pas de salaire, pas un sou de ma retraite. Entre temps, j'ai dû faire renouveler ma carte de séjours. 4 mois plus tard, je n'existais plus nulle part. Il semble que cette femme a tout annulé. J'avais tout dans une cave. Ils se sont copieusement servis. À ce jour je suis bloqué. Duplex, studio, bus de nuit, somnolence,... Une fois que j'aurai retrouvé ma carte, je veux fuir d'ici. »
- « Ils ne veulent plus des vieux. Certains étrangers sont plus avantagés en France, les Soninkés sont plus avantagés. Plus vous êtes cultivés, moins vous avez de chances d'être régularisés,... »
- « J'ai fait une dépression nerveuse à la suite de mon divorce. Le déprimé fait la ?... à son entourage. Chômage, soupe populaire,... Dégoûté par l'accueil de la Mairie du 7<sup>ème</sup> pour demander le RMI ; les statistiques du RMI, c'est mauvais pour l'immobilier. »
- « C'est toujours la question de la discrimination, qu'elle soit sur la nationalité, culturelle ou économique. »

Le groupe d'hommes de la Péniche du Cœur a procédé à cette catégorisation des personnes hébergées là par un bref récit de leur itinéraire, donc en s'impliquant. De cette manière, ils expriment la cause des discriminations de toutes sortes qui les a conduit dans cette situation et que cette cause est la même pour tous. Un homme discriminé et dans cette situation d'hébergement est-il un homme ? Ce groupe d'hommes, comme celui de l'Arche d'Avenirs, a très nettement développé ne pouvoir se considérer comme tel. Ils se sentent réduits à « des animaux domestiques » (comme cela a été relevé dans le groupe de la Péniche du Cœur) ou « au ventre » (comme cela a été relevé dans le groupe de l'Arche d'Avenirs).

Il semble donc que dans cette situation d'usager-e des services des centres d'hébergement, ni les hommes, ni les femmes, ne se pensant pas comme tel-les, ne puissent raisonner en tant que tel-les. Le vécu de cette situation déconstruirait donc le genre et les constructions identitaires

genrées. Mais selon le degré d'implication dans cette situation, certain-es, les femmes surtout, auraient plus que d'autres, les hommes apparemment, la possibilité de s'en extraire et de préserver leur identité.

La recherche-action menée dans la première phase selon des espaces de libres expressions et de collecte des données proche d'un modèle de recherche exploratoire et empirique, laisse de côté ce point qui, cependant, pourra être repris dans la deuxième phase de la recherche-action parmi les facteurs de marginalisation induits par les dispositifs et services et étudiés.

***Les rapports hommes/femmes à la rue et en rapport au travail :  
des stratégies normées et des stratégies féminines cumulatives.***

Pour l'heure, sont évoqués dans chaque groupe les rapports entre hommes et femmes en situation de précarité et comparées (selon le principe de l'analyse comparée exposé ci-avant) les situations que vivent les femmes avec celles que vivent les hommes.

Au FIT, première séance

- « Il y a le sexe et l'apparence physique. Un homme, s'il y a baston dans la rue, il va savoir se démerder. Une femme, soit, elle cède, elle se donne, soit, elle sait se défendre. Mais ça va la marquer psychologiquement. Les attentes des agresseurs ne seront pas les mêmes. Moi, avec mon mec, j'étais la plus forte. Lui, il faisait que boire et fumer. Les femmes sont plus courageuses. Ça reste des souvenirs mais ça m'a appris... »

Le récit s'est prolongé dans un dialogue entre elle et une autre jeune femme du groupe et nous savons qu'elle est avec un autre homme, différent.

- « Tu es tombée sur ce genre de mec pour te protéger. »
- « Maintenant, c'est mieux, il s'occupe de moi. »
- « Un homme ça peut ne pas être très résistant. »
- « Une femme à la rue, c'est agression sexuelle, viol ; un homme, c'est agression physique. »
- « Une femme c'est une proie à 4 h du matin dehors. »
- « Une femme avec son équipe va devoir, pouvoir, éviter mieux, avec ses ami-es. Une femme va épuiser tous ses réseaux, puis elle trouvait toujours un porche. Après c'est autre chose, c'est la descente. »

De la différence entre les hommes et les femmes à la rue, nous avançons dans le rapport entre hommes et femmes à la rue.

- « Comment on peut mettre une fille de 15 ans avec des mecs [dans les centres d'hébergements] ? »

Les jeunes femmes évoquent leurs rapports avec les hommes, la nuit, c'est-à-dire avec leur agresseur, l'agression. Certes, un homme peut être protecteur en cas de menace, ou donner le change, mais c'est elle qui est « forte » ou « résistante ». Pour une femme à la rue, être avec un homme ou « avec son équipe » est une stratégie de protection, mais elle ne semble ni fiable, ni durable. Une femme risque une agression sexuelle, elle est « une proie » de l'homme

agresseur. Un homme risque une agression physique. La première laisse « des souvenirs », « ça va la marquer psychologiquement », même si elle se défend, seules « les attentes des agresseurs ne seront pas les mêmes ». La deuxième laisse, au pire et sauf cas extrême, quelques marques physiques. Le rapport entre femmes et hommes à la rue la nuit est aussi indissociable de ce contexte que périlleux pour les femmes surtout qui construisent leur stratégie de protection en rapport aux hommes, tantôt agresseurs, tantôt protecteurs, à défaut de pouvoir s'appuyer uniquement sur leur propre « force » ou leur propre capacité de « résistance ».

Mais selon les représentations sociales, voire l'ordre social, la nuit dehors, n'est-ce pas le monde des hommes interdit aux femmes, qui, si elles y sont, ont transgressé cet interdit (quelles que soient les raisons qui les y ont poussées) ? Cette question typique de l'approche de genre pourrait interroger les pouvoirs publics et les politiques sociales sur cet interdit qui n'est pas une loi formelle et sur le respect effectif des droits des femmes à pouvoir se trouver dans la rue à 4 h du matin sans être prises pour « une proie » par les hommes<sup>12</sup>. Bien sûr, ce point de vue n'enlève pas l'intérêt des possibilités d'hébergement, mais ce propos donne à penser que ces jeunes femmes, pourtant hébergées, n'y habitent pas autant que dans la rue. La dernière réplique questionne sur ce point les dispositifs d'urgence,

« Comment on peut mettre une fille de 15 ans avec des mecs [...] ? ».

Mais globalement, les jeunes femmes questionnent l'accompagnement :

- « Ils cherchent pas pourquoi. Ils savent bien qu'on va travailler au cabaret. C'est grave pour un public féminin et jeune. Il faut de l'attention. Pas que de l'assistanat, de l'administratif et un veilleur homme<sup>13</sup>. »

Au FIT, deuxième séance

La comparaison entre hommes et femmes reprend en relation avec le travail et l'emploi

- « Nous, on est dans une autre dynamique. Les hommes ont plus de mal à trouver du travail »
- « Les filles, elles peuvent faire n'importe quoi. Les mecs, ils pensent même pas à faire des ménages ou du baby-sitting. Les femmes acceptent tout sans réfléchir pour s'en sortir »
- « Mais un homme peut faire du ménage s'il veut, c'est qu'il veut pas »
- « Le monde a changé, c'est toi qui payes un verre. La femme, elle travaille et l'homme, il reste à la maison. »

La discussion continue

- « Les femmes sont plus motivées »
- « C'est peut-être biologique »
- « Non, elle veut pas être dépendante de l'homme »

<sup>12</sup> Des recherches sont en cours en Île de France, sinon précisément à ce sujet, sur un sujet voisin des lieux infrequents pour les femmes.

<sup>13</sup> Journal d'atelier n°2, 20 avril 2009, au FIT.

- « Inconsciemment elle pense qu'elle aura des enfants et si l'homme n'assure pas, il faut qu'elle assure »
- « C'est peut-être pour ça qu'il y a moins de femmes dans la rue, elles se battent plus pour s'en sortir »
- « Maintenant, il y a des femmes aussi dans le bâtiment »
- « Tout se démocratise dans le bien comme dans le mauvais, le bien c'est qu'il y a des femmes qui sont dans des métiers d'hommes, le mauvais c'est qu'il y a de plus en plus de femmes dans la rue »

Spontanément, les jeunes femmes du FIT procède selon une approche de genre en rapport aux dispositions des hommes et des femmes face au travail. Il semble ressortir de leurs observations que les femmes doivent cumuler les attributs du genre féminin « inconsciemment elle pense qu'elle aura des enfants » et du genre masculin « il faut qu'elle assure », « elle veut pas être dépendante d'un homme ». L'inverse ne semble pas encore d'actualité ici. Il faut sans doute préciser la philosophie de l'association du FIT pour la promotion des femmes dans tous les domaines et considérer ici cet acquis qui certainement soutient ces jeunes femmes dans une dynamique combative et autonome. Comme il apparaîtra plus loin, certains hommes auront développé une motivation aussi forte par rapport au travail sans pour autant adopter des positionnements de cumul des attributs des deux genres.

Au FIT, troisième séance

Retour sur la façon d'appréhender le travail entre les femmes et les hommes :

- « Les hommes font vachement plus de difficultés par rapport au travail Une femme sait évaluer ses capacités »
- « Les femmes sont moins dans la rue, donc peut-être plus dans les centres d'hébergement et donc elles travaillent peut-être plus »
- « Elles ont d'autres besoins que les hommes, des trucs de beauté Ça reste important »

En revanche, apparaît dans ce dialogue comme une exploitation des possibilités accordées par le genre féminin et une conformité à ses critères. En effet et comme il sera montré dans la deuxième phase de la recherche-action, les femmes ont souvent la possibilité de rester dans le centre d'hébergement qui les accueillent et leur offre aussi, parfois, d'autres services et accompagnements en lien avec leur autonomisation et revalorisation de soi, ce qui semble ne pas être le cas pour les hommes. « [...] et donc elles travaillent peut-être plus ». La conformité au genre féminin se lit aussi dans la dernière réplique « des trucs de beauté. Ça reste important. ».

Cette réplique a d'ailleurs attiré un commentaire d'une autre participante au groupe de recherche-action pour en dire la futilité apparente et néanmoins l'intérêt que cela pouvait représenter pour certaines.

- « Je me rappelle des séances de maquillage, de coiffure, elles avaient l'air contente à la Halte. Je voyais vraiment pas l'intérêt. J'aurais trouvé plus constructif de trouver un vrai travail<sup>14</sup> »

Certainement que ce type d'actions spécifiques aux femmes n'est pas à négliger pour la revalorisation de leur image, de l'estime de soi. La question se pose de ne pas avoir entendu parler de cela en direction des hommes, même si, au passage ont pu être repérés des services

---

<sup>14</sup> Journal d'atelier n°3, 11 mai 2009, au FIT

de ce type à destination des hommes, mais certainement pas faits par eux ou avec eux, comme cela se passe avec les femmes.

À Laumière But's, le groupe de femmes en recherche-action n'a pas procédé à cette comparaison des situations entre hommes et femmes, ni explicitement dans les situations à la rue, la nuit. Leur âge plus avancé que les jeunes femmes du FIT et leur situation d'hébergée les éloignent certainement de cette problématique cruciale pour les plus jeunes. Elles ont pourtant alimenté cette réflexion d'une autre manière, reprise plus loin.

À l'Arche d'Avenirs, première séance

Sont évoquées les rapports hommes/femmes par rapport à l'accès à l'hébergement et aux services sociaux

- « Une grossesse désirée ou pas, c'est une porte de sortie pour une femme, nous on a pas ça »
- « Les femmes s'en sortent mieux »
- « Les assistantes sociales s'en occupent plus, pour les hommes, c'est pas pareil »

Le groupe évoque les différences dans la prise en charge institutionnelle des personnes

- « Par rapport au 115, une femme elle trouve tout de suite une chambre pour une semaine, les femmes sont favorisées. Je suis d'accord, il faut aider les femmes, elles sont plus fragiles. Nous ne ressentons pas le même type de traitement. »

Par rapport à la présence souhaitée par les animatrices de femmes dans ce groupe :

- « La femme cherche toujours quelqu'un qui la prenne en charge mais dès qu'on met le pied dans une structure, on est catalogué. »
- « Une femme qui vient ici, elle vient pour trouver quelqu'un qui l'aide mais nous nous sommes éliminés d'office. »

Le groupe élabore ensuite un profil des femmes accueillies à l'Arche d'Avenirs

- « Les femmes que nous voyons, c'est des femmes de l'Est »
- « Les femmes qui viennent ici c'est plus pour la domiciliation »
- « Il y a des roumaines »

La discussion va sur les rapports de séduction à la rue

- « Psychologiquement vous êtes diminués, dans les soucis, vous perdez du charme, de l'attrance »
- « C'est toujours les hommes qui font le premier pas. Pour inviter une femme à prendre un café, il faut des sous dans la poche. »
- « A la rue tu perds confiance en toi, c'est difficile d'aborder une femme. »

Les hommes de l'Arche d'Avenirs évoquent bien cette différence entre hommes et femmes, usager-es des services de l'accueil de jour et des centres d'hébergement. Pour eux, elles ne peuvent être dans la même situation qu'eux, parce qu'elles sont femmes, enceintes (effectivement ou potentiellement) et « fragiles ». Les hommes qui s'expriment ici disent ne pas avoir les attributs du genre féminin — attributs plutôt biologiques ici — qui leur semblent favorables dans la situation où ils et elles se trouvent : « nous on a pas ça ». De plus, dans le contexte de l'accueil de jour, les hommes ne peuvent intéresser les femmes, parce qu' « on est catalogué » et « nous sommes éliminés d'office ». Il ne peut y avoir de relations entre eux et



elles, pour des raisons d'incompatibilités culturelles et linguistiques comme cela le laisse entendre *a minima* dans le propos « Les femmes que nous voyons, c'est des femmes de l'Est. ». Et leur situation d'hommes à la rue entrave au plan psychologique, social et économique toutes tentatives relationnelles et, à plus forte raison, séductrices avec une femme. La conscience du genre masculin, selon la globalité de ses critères sociaux, culturels et économiques, semble bien encrée pour ces hommes qui en expriment ici la dégradation telle qu'ils la vivent. La conscience d'un genre féminin semble aussi bien affirmée, mais en revanche, elle se réduirait d'après ces propos, à n'envisager qu'un aspect biologique et objet de séduction.

Outre les conditions défavorables à constituer un groupe mixte à l'Arche d'Avenirs (vues dans la première partie) éclairées ainsi par cette approche de genre, celle-ci éclaire aussi l'effet de marginalisation des hommes par le dispositif d'accueil et d'accompagnement paraissant ici très différencié entre les femmes et les hommes. Piste que les groupes en recherche-action ont souhaité approfondir dans la deuxième phase de la recherche-action.

#### L'Arche d'Avenirs, quatrième séance

Au retour de la journée d'étude du 11 juin (extrait du journal d'atelier du 23 juin 2009

« On observe que s'il est possible que les hommes n'acceptent pas certaines tâches, par exemple, garder des enfants, il y a peu de familles qui confieraient leurs enfants à un homme. Il y a des travaux étiquetés hommes et des travaux étiquetés femmes. Dans ce cas, peut-on déconstruire ces étiquettes ? Le veut-on ? ...

Par ailleurs, il faut observer que si les jeunes femmes du FIT disent pouvoir accepter toutes sortes de tâches, c'est qu'elles sont sous tension, avec l'objectif très ferme de ne pas dépendre d'un homme. Le plus souvent, ces jeunes femmes ont, soit, vécu longtemps en internat, en pension, soit, sont à la rue depuis l'âge de 15 ou 16 ans, car elles ont dû fuir leur famille pour sauver leur peau. Elles ont donc un itinéraire différent et sans famille qui, certainement conforte cet objectif. Elles veulent construire leur vie de femme sur la base de leur indépendance. L'acquis de leur expérience de vie leur dit que quoi qu'il arrive, elles veulent être autonomes pour avoir le choix.

Ousmane remarque alors qu'on souligne le cas des femmes, mais on souligne moins celui des hommes qui ont eu aussi une enfance difficile.

:

Il se peut qu'il y ait là une forme de sexisme liée au fait persistant que les hommes sont souvent les agresseurs et les femmes souvent les victimes, y compris et notamment dans la sphère familiale. Il se peut aussi que les femmes adoptent plus volontiers une attitude de victime que les hommes. Les deux reproduisant le schéma dans lequel ils et elles sont conditionné-es par l'éducation et leur appartenance sociale. Mais celles qui opèrent plus volontiers aussi une rupture avec ce contexte infernal sont les filles et les femmes qui tentent ainsi de rompre avec cette reproduction sociale. Ceci ne devrait pas empêcher de s'occuper des jeunes hommes afin que eux aussi rompent avec cette même reproduction sociale.

Ousmane signale qu'il ne se voit pas « sous tutelle d'une femme, bien qu'aujourd'hui ma situation ne me permette pas de travailler. Me marier à une femme qui va tout me donner et être dépendant, ça non ! »

Parfait ajoute que « beaucoup pensait à s'installer chez une femme. Quand on est obligé de se marier pour avoir des papiers, ça ne va pas. Que Dieu m'évite d'être avec une femme qui devrait tout faire pour moi. C'est une forme d'esclavage. Chez nous on est conditionné depuis l'enfance. Un homme qui n'a pas le pouvoir de dominer sa femme, on dit qu'il est un faible. La femme doit être au dessous de l'homme. Ce que je n'aime pas, c'est la polygamie. Ça c'est de l'injustice. Il n'y a même pas d'amour dans la polygamie. Et la réciproque n'est pas possible pour les femmes. C'est des catastrophes quand le mari est mort. Les femmes se battent, les enfants adoptent les conflits des mères. »

Nous convenons à l'issue de cette réflexion qu'il faudrait certainement insister sur la question de l'autonomie pour les hommes aussi. D'ailleurs les groupes d'hommes en recherche-action ont relevé les insuffisances de l'accompagnement sur la question de l'emploi et de la formation. La rédactrice ajoute ici que peut-être il y aurait là un moyen de penser et de se représenter les rapports entre les hommes et les femmes en dehors d'un rapport de domination demeurant très présent ici. »

Si comme il apparaît plus haut, la conscience d'un genre masculin et d'un genre féminin existe bien dans ce groupe d'hommes en recherche-action, celle de l'intérêt d'une approche de genre intégrée dans leur réflexion paraît imperceptible en ce que, pour eux, les rapports entre les hommes et les femmes ne peuvent être appréhendés que dans un rapport de domination exclusivement favorable aux hommes. Ce positionnement apparemment très ferme ne peut que bloquer le raisonnement dans cette optique. Il peut être à considérer comme le lieu majeur d'interventions en matière d'accompagnement et de formation des hommes surtout et des femmes aussi, en ce que ces interventions pourraient contribuer à assouplir les limites que se donnent les hommes fermement conditionnés dans les rôles sociaux attribués au genre masculin et celles que se donnent les femmes fermement conditionnées aux rôles sociaux attribués au genre féminin.

Il semble cependant que ces limites soient quasiment infranchissables pour les hommes qui s'expriment ici, tandis qu'elles le sont pour les jeunes femmes dont le propos est repris plus haut et montre leur capacité à cumuler les attributs sociaux des deux genres. La finalité dans le rapport entre les hommes et les femmes n'en est pas la même non plus. Les unes veulent être autonomes et indépendante de l'homme ; les autres « doivent » pouvoir dominer la femme :

« La femme doit être au dessous de l'homme. »

Saisir cette expression oblige sans doute à la replacer dans la prégnance culturelle de son auteur, cependant n'est-elle pas à l'origine d'une construction universelle du genre ?

Il n'en demeure pas moins que dans une perspective d'approche de genre intégrée dans les actions sociales et éducatives, soient à retenir les observations émises dans ce groupe à propos

de l'intégration des hommes dans des métiers traditionnellement féminins et de l'accompagnement des jeunes hommes quand ils ont connu des situations similaires aux jeunes femmes, victimes de violence et en rupture familiale ; et même si encore ici le contexte culturel est à prendre en compte.

Le groupe en recherche-action de l'Arche d'Avenirs en poursuivant sa réflexion en rapport au travail et par la description de leur itinéraire de migration ; montre que la situation d'immigré et les facteurs ayant occasionnés l'immigration sont plus déterminants que le facteur culturel et ses éventuelles rigidités, dans la motivation à travailler. Cette réflexion a abouti au propos suivant :

« [...] le récit de cet itinéraire montre le caractère (crucial) central du croisement entre immigration (quelle qu'en soit la raison) et travail. D'ailleurs, on remarque dans ce cas, une motivation très forte à prendre tout ce qu'on trouve comme travail. Comme plus haut, c'est le cas des jeunes femmes dans l'objectif de leur indépendance financière et de leur autonomie. On pourrait donc voir un lien de similarité entre l'expérience de l'immigration et celle de la rupture familiale qui mettrait à exigences égales les femmes comme les hommes dans leur rapport au travail. <sup>15</sup>»

Cette réflexion conduit à examiner les similarités, probablement en matière de transgressions de différentes formes, nécessaires ou volontaires, se trouvant dans les itinéraires de ces hommes immigrés et de ces jeunes femmes en rupture familiale et les conduisant « à exigences égales » dans leur rapport au travail. L'entrée du rapport au travail semble donc à retenir pour une approche de genre intégrée aux actions sociales et éducatives des hommes et des femmes.

***Le rapport usager-e/professionnel-les/services :  
où sont les femmes ? où sont les hommes ?***

Au fil de l'avancée du processus de recherche-action, notamment dans sa première phase, et comme les propos repris ci-dessus l'esquissent déjà, les groupes en recherche-action ont posé leur observation sur les rapports entre usager-es et professionnel-les.

Au FIT, première séance

- « L'état d'aliénation au Palais de la femme : si j'avais pas eu cette rage... Ils m'obligeaient à rester là, après au bus, puis au centre d'hébergement. Ils disaient : « non non, reste comme t'es, réfléchis ». Mais non, on n'a pas besoin d'aide psy au même moment. « Tu peux pas demander, il faut que tu restes là au moins un mois ». Enfin, au bout d'un mois j'ai rencontré une éduc. La chance, elle a vu que je voulais aller vite. Elle a pris son téléphone et a appelé ici. »
- « Moi, j'avais vu une assistante sociale à 17 ans, elle ne pouvait rien faire. C'est pas normal de laisser un enfant à la rue. Déjà la situation est dramatique et il faut raconter une histoire de ouf pour se faire aider. »

---

<sup>15</sup> Journal d'atelier n°4 du mardi 23 juin 2009, L'Arche d'Avenirs.

« Notre réflexion oscille entre « entretien de l'état d'aliénation » intentionnel ou non, jugement suspicieux sur l'autre en demande, discrédit de la parole de l'autre en demande, ou... ? Nous poursuivons. »

- « Les assistantes sociales sont des femmes, un homme aurait plus pitié. On dirait qu'elles avaient plus de mal à se mettre à la place de..., peur de se mettre à la place de..., d'être contaminée. Ils t'envoient [d'un bureau à l'autre] sans explications [on ne sait pas qui c'est, ce qu'il faut demander]. [Il faudrait qu'ils fassent le lien]. Être obligée de raconter chaque fois notre histoire... Elle te voit défaite avec tes bagages et elle te demande ce qu'il se passe. »

Ces premières expressions sont spontanées et suivent la présentation de l'objet de la recherche donnée environ une heure avant. Il n'a donc pas été demandé aux jeunes femmes qui s'expriment ainsi de préciser le sexe des professionnel-les en question. Donc « ils disaient », par exemple, ne signifie pas nécessairement la présence d'hommes parmi les émetteurs-trices de la première consigne. En revanche « une éducatrice » et « elle » marque bien l'intervention d'une professionnelle. L'intervention de celle-ci est jugée efficace en rapport aux précédentes dont la provenance est sexuellement indéterminée. Dans le second cas, « une assistante sociale » détermine bien le sexe féminin de la professionnelle et l'intervention est jugée inefficace.

L'intérêt de reprendre ce propos est en ce qu'il déclenche une observation genrée sur les relations entre usager-es et professionnel-les :

« Les assistantes sociales sont des femmes, un homme aurait plus pitié. »

Cette observation relève la problématique apparemment marquante de la relation entre un usager et une professionnelle, donc appartenant toutes deux au genre féminin. Là où cette réponse marque encore, quelques années plus tard, la jeune femme qui l'a reçue et évoquant ensuite cette « peur...d'être contaminée ». Cette expression reprise lors de la journée d'étude du 11 juin n'a pas manqué d'interroger les professionnelles présentes et a rejoint l'axe de réflexion concernant la qualité des relations entre usager-es et professionnel-les, avec les observations distinctes des hommes et des femmes en recherche-action à ce sujet.

Dans la suite du propos repris ci-dessus, « ils » est de nouveau employé et peu désigner, comme précédemment, l'ensemble des travailleur-ses sociaux-ales. « Elle » est l'assistante sociale ». Donc à l'opposé de ce qu'il est apparu plus haut concernant l'usage du neutre pour se mettre à distance d'une catégorie, ici l'intervention professionnelle est sexuée quand elle touche, positivement ou négativement, la jeune femme qui l'évoque. Ainsi, elle marque sa propre existence et co-existence avec l'autre, dans un monde sexué et non dans une masse neutre ou une relation neutre, décrite par la suite dans la deuxième séance à propos de l'accueil du 115 à Marseille, à Villepinte ou à Paris et dont peut-être l'expression significative serait la suivante :

« Ils te calculent pas, quand c'est une association qui appelle pour toi, ils te répondent direct<sup>16</sup>. »

Cette attention à la sexuation des protagonistes d'une situation vaut quasiment une recommandation car :

<sup>16</sup> Journal d'atelier n°2, 20 avril 2009, au FIT.

« Continuer à traiter les sujets comme des neutres du point de vue de ce rapport social de genre aboutit à reproduire et reconduire les inégalités<sup>17</sup>. »

Au FIT, deuxième séance

Le travail social au FIT est ensuite abordé :

- « Au FIT, il y a plus de sécurité, il y a un gardien. Il n'y a pas d'hommes, on se retrouve entre filles. »

Le gardien fait barrage aux hommes pour créer un lieu sécurisé pour ces jeunes femmes qui se retrouvent entre elles à l'intérieur. L'insécurité vient donc du rapport entre hommes et femmes, les hommes venant de l'extérieur. Ce qui ne signifie pas pour autant que les rapports entre elles, surtout s'ils sont obligés dans le petit espace d'une chambre soit des plus harmonieux.

- « Ici, c'est mal organisé, on met une fille qui travaille et une fille qui travaille pas dans la même chambre. »
- « Moi, je suis au lycée mais ma colocataire, elle travaille pas. »
- « C'est comme si c'était notre sœur, on a pas d'intimité, mais c'est pas notre sœur !!!!! »
- « C'est trop injuste, les filles qui viennent de Métabole\*, elles sont toutes seules. Nous aussi on paie 300 € la chambre. Je suis prête à payer pour deux et être seule. Moi j'ai envie de pleurer toute seule. »

Donc l'intérieur est protégé de l'homme potentiellement agresseur par un homme gardien, *a priori* protecteur, — reproduction sociale de genre, s'il en est —. Mais l'intérieur de ces jeunes femmes n'est pas protégé, leur vie intime ne peut exister dans cet intérieur. Il n'y a donc pas d'intérieur pour elles, tout juste un refuge de survie.

Cette cohabitation forcée dans la chambre est également reprise par les femmes en recherche-action de Laumière But's, empêchant l'accès à leur intimité. Cet aspect fut considéré par elles parmi ce qui fût appelé « les incohérences de l'accompagnement », deuxième axe problématique, à l'issue de la journée d'étude du 11 juin 2009 et repris plus tard dans la deuxième phase du processus de recherche-action, comme pouvant être un facteur de la moindre implication et participation des femmes à ces travaux de recherche.

Mais avant la question de savoir s'il fallait des hommes travailleurs sociaux en accompagnement des jeunes femmes a été posée par elles. Les réponses qu'elles y ont apportées sont équivoques.

Par rapport au suivi social et l'équipe du FIT :

- « Il y a eu trois éducateurs garçons, le seul bien ils l'ont dégagé »
- « Ils devraient pas mettre des hommes. Si une fille s'est faite violée, comment elle fait pour raconter ça »
- « Je pense qu'il faut au moins un homme, sinon il y a trop d'homogénéité »

Un travailleur social peut convenir à certaines mais pas à d'autres. Mais ont-elles le choix d'être accompagnée par un homme ou une femme ? Il semble que, pour certaines, certains problèmes ne peuvent être exposés à un homme. Mais est-il possible de choisir son

---

<sup>17</sup> Béatrice Borghino, *op. – cit*

interlocuteur ou son interlocutrice, selon le problème à exposer ? Pour que ce choix existe, une équipe professionnelle mixte, hommes et femmes, doit exister.

Cependant, il n'est pas certain que tous les éléments du choix se tiennent là, car en replaçant ce propos dans le contexte de la discussion de cette séance, il suit un *a priori* de méfiance (peut-être réciproque) des usagères à l'égard de l'équipe professionnelle désignée alors par « ils », soit les hommes et les femmes ou le neutre.

- « Vous savez qu'on a droit à 300 € pour t'habiller ? Pourquoi elle est au courant et pas moi. Obligée de faire l'aumône comme si on l'avait pas assez fait. Plus on est claire, moins tu gagnes, c'est frustrant. »
- « Il faut que tu donnes des raisons. Pour un entretien d'embauche, c'est ok »
- « Peut-être qu'ils pensent que si tu réclames pas, tu n'as pas besoin, c'est comme la laverie. Moi, ils me l'ont dit parce que je leur ai dit que je suis sortie de chez moi avec peu d'affaires. »
- « On est obligé de faire l'aumône. Il y a des filles ici qui cachent aux éducateurs qu'elles travaillent. On dirait que la dimension humaine disparaît, on devrait vraiment travailler avec le cœur quand on est dans le social. »
- « J'ai l'impression qu'il y a beaucoup trop de lien entre le responsable et les éducateurs. Si tu veux te plaindre de quelqu'un, tu peux pas. »

En effet, quand on a le sentiment que « la dimension humaine disparaît », ou que l'on se sent « obligée de faire l'aumône » on peut ne plus avoir le sentiment d'avoir affaire à un homme ou à une femme, ne se sentant pas appartenir soi-même à l'une ou l'autre de ces deux catégories humaines. La dernière phrase ci-dessus peut en être la démonstration car, bien que le responsable de service soit un homme, la direction du FIT est assurée par une femme, plutôt disponible et accessible aux jeunes femmes hébergées (d'après notre observation à plusieurs occasions dans le lieu). Mais peut-être s'agit-il ici du responsable, donc un homme, ce qui n'empêche pas de considérer que la remarque ne désigne que le masculin. Et le masculin n'est-il pas pris ordinairement pour l'universel ?

Cependant, pour ces jeunes femmes, le sentiment de méfiance à l'égard de l'ensemble des travailleurs sociaux, hommes et femmes, demeure persistant et, plus particulièrement à l'égard des hommes, comme peut en témoigner la remarque suivante.

Au FIT, troisième séance

Le groupe évoque la relation aux travailleurs sociaux :

- « On sait pas comment ils sont les hommes travailleurs sociaux, peut-être qu'ils se servent de leur poste pour être ignobles. »

Il est alors évidemment nécessaire de mettre cette remarque en rapport à l'histoire de vie de ces jeunes femmes, peuplée d'hommes agresseurs quelle que soit la relation de confiance ou d'amour qu'elles aient pu avoir avec eux.

Deux observations sont alors à mettre au jour ici. D'une part, la relation de confiance entre usager-es et professionnel-les a été plus particulièrement soutenue par les hommes en recherche-action, rejoignant ainsi la problématique de la qualité des relations entre usager-es et professionnel-les évoquée plus haut. Tandis que les jeunes femmes du FIT ont soutenu un modèle d'accompagnement qu'elles ont défini d'un tout petit mot très significatif : « avec ».

D'autre part, cette méfiance telle qu'elle est exprimée ici est inévitablement à mettre en lien avec l'expression de la perception de ce qui peut être une « violence symbolique ».

« La "violence symbolique", développée par P. Bourdieu, s'exprime sous deux aspects :

- L'objectivité : par des règles, des lois, des mécanismes de régulation sociale.
- La subjectivité : dans les esprits, sous forme de pensées, de schèmes de perception.

Cette violence est l'aboutissement d'un processus qui s'élabore dans les institutions mais également dans les mentalités. Ainsi, elle apparaît comme le résultat d'une longue série d'expériences mais se présente comme « naturelles ».

C'est une forme de pouvoir s'exerçant sur les individus sans que la moindre contrainte physique n'y soit associée ; même s'il est observé un « cumul des violences » dans une majorité des situations<sup>18</sup>. »

Trois points d'observation seraient donc à retenir ici :

- la sexuation des protagonistes pour éviter de reproduire les inégalités sociales
- la mixité hommes et femmes dans la composition des équipes professionnelles pour une liberté de choix des usagères
- l'attention aux situations de violence symbolique pour déjouer le climat de méfiance entre usagères et professionnel-les

À Laumière But's, première séance

D'emblée, les femmes en recherche-action de Laumière But's soulève la problématique « des incohérences de l'accompagnement », comme vu plus haut avec les jeunes femmes du FIT, mais cette fois en mettant en cause « l'orientation » qui fait se retrouver avec de nouvelles inconnues avec qui elles sont obligées de partager la chambre.

- « tu ne sais pas où tu vas aller et surtout avec qui, car partager une chambre (à 3 !) c'est pas facile c'est l'horreur ! »,
- « [...] on y pense même la nuit à cette orientation ».

Elles disent ne pas être averties lorsqu'une nouvelle personnes arrivent et elles souhaitent une réflexion sur le « qui va avec qui ».

Et pour cette fois, elles terminent sur ce point en adressant aux professionnel-les ce principe :

« Ce que vous ne pouvez pas supporter ne demander à personne de le supporter. »

Contrairement au propos des jeunes femmes du FIT, le propos des femmes de Laumière n'est pas du tout sexué. elles parlent d'elles-mêmes en disant « tu » ou « on », donc de façon plus impliquante et impliquée, sans pour autant pouvoir appréhender, semble-t-il, leur rôle dans ce qu'on leur impose, mais s'adressant néanmoins aux professionnel-les de qui elles reçoivent ces consignes. Au passage et comme les jeunes femmes du FIT, elles évoquent la difficile cohabitation dans les chambres et apparemment l'impossibilité pour ces professionnel-les de se mettre à leur place.

<sup>18</sup> « Être une femme sans domicile fixe après 50 ans », MIPES, rapport 2008

En suite, tout en appréciant le changement du statut du centre d'hébergement devenu CHRS,

« Le CHRS c'est stable, c'est quelque part, donc c'est un mieux puisqu'on peut rester ».

elles questionnent l'accompagnement qui, selon elles devraient être différent. Mais :

« des gosses qu'ont 25 ans »

L'équipe professionnelle de Laumière But's est composée de femmes et d'un directeur, homme. Les « gosses » sont donc ces jeunes femmes travailleuses sociales, qui, en raison de leur jeune âge ne peuvent pas être en mesure, selon elles, usagères du service d'accompagnement social, de comprendre ces femmes avec une histoire de vie très éprouvante et parfois complexe. Elles considèrent le suivi fait par ces travailleuses sociales comme étant du contrôle et disent que pourtant :

« Personne ne veut rester dans les centres ».

Dans ce propos traitant de leur situation d'hébergée et dont elles semblent avoir peine à croire que le nouveau statut de CHRS va l'améliorer, elles disent qu'elles sont « personne », expression la plus souvent utilisée, avec les autres désignant le neutre aussi bien pour elles-mêmes que pour l'équipe professionnelle. Et encore ici, se retrouve l'expression de cette violence symbolique, manifestée dans le fait que ce propos a réactivé la mémoire d'expériences douloureuses, dont celle du 115.

Celle du 115

« t'es pas sûre d'avoir un lit »,

Sont rappelées les mauvaises expériences de nuit passées aux urgences de l'hôpital avec la remise à la rue à 5 h, les accueils dans des dortoirs, une ancienne morgue avec les souris, le manque d'hygiène, la saleté et la promiscuité. Le mélange des personnes, celles qui travaillent, celles qui sont malades psy, toxico ou alcooliques :

« on ne dort pas et les normales sortent dépressives ».

Pourtant vers la fin de cette séance, un « je » est clairement apparu en rapport à un autre modèle d'accompagnement stimulant certainement l'énergie, les compétences ou les capacités de rebond de cette femme qui s'exprime ainsi :

« Je voulais une remise à niveau informatique. J'ai été à Saint-Gervais Emmaüs et j'ai été à la formation « Manger – Bouger ». Tout cela permet de réfléchir à comment prendre sa vie en main ».

La prise de conscience que l'issue est dans le collectif est ici acquise, d'ailleurs cette femme devenue déléguée au conseil à la vie sociale au centre de Laumière But's, mentionne aussi cette nouvelle expérience collective pour établir d'autres relations entre usagères et professionnel-les et possiblement améliorer des situations d'hébergées. Et elle explique :

« Il faut alors parler d'une seule voix pour se défendre et se faire entendre »

Des réunions avec les hébergées précèdent la rencontre avec le directeur. Un exemple est donné : celui d'une jeune femme devant aller voir sa mère malade à l'étranger qui perdrait sa place au centre si elle s'absente. L'intervention de la déléguée permet de prendre en compte la globalité de la situation (pour le CHRS) et du problème de la personne :



« Comment cette femme peut-elle apporter quelque chose à sa mère si elle a à se soucier de son propre hébergement ? ».

L'action collective redonne vie à une personne, celle qui réfléchit à comment prendre sa vie en main, celle qui parle au nom des autres et cette femme qui a une histoire, une mère malade à l'étranger et aussi des soucis d'hébergement et qui existe enfin sexuée dans le propos.

L'hypothèse d'une action collective et solidaire menée par des usager-es, déjà soulevée par le groupe d'hommes en recherche-action de la Péniche du Cœur, et développée dans la deuxième phase de la recherche-action, prend forme ici aussi lors de la première séance à Laumière But's..

Laumière But's, troisième séance

Lors de la deuxième séance, les femmes du groupe venaient d'apprendre le déménagement du centre qu'elles vivaient avec beaucoup d'angoisse. Elles se sentaient « bloquées » disaient-elles. La troisième séance faisait suite à la première journée d'étude du 11 juin où elles n'ont pas participé (élément développé dans la première partie). Dans le contenu elle offrait de visionner une pièce de théâtre écrite et jouer par des femmes sans papier, pour faire suite aux situations similaires que les femmes du groupe en recherche-action avaient évoqué et pour soutenir une idée de représentation théâtrale à laquelle elles avaient pensé pour donner à comprendre les situations de cohabitation parfois difficiles et pénibles, mais qui aussi, selon leur récit, peuvent faire rire (avec le recul). Lors de cette séance et après les commentaires sur la vidéo de la représentation théâtrale, Une jeune femme reprend sur son vécu de sa situation d'hébergée :

- « Avant d'être ici, je me débrouillais. Mais depuis que je suis assistée, je ne fais plus rien. C'est l'accompagnement qui doit faire les démarches et soi on ne sait plus quoi faire pour soi. »

Elle disait ne plus croire en rien et se repliait sur elle-même. La séance suivante qui n'a pas eu lieu, les femmes n'étaient pas encore complètement installée dans leur nouvelle résidence, Cette même jeune femme vue ce jour là était enceinte de 8 mois et elle a donné naissance à une petite fille.

Voilà donc ce que n'ont pas les hommes, comme il est dit plus haut par les hommes de l'Arche d'Avenir. Mais comment ne pas mettre en rapport cet acte qui ne peut être que féminin et ce propos disant la désappropriation de ce qui nous concerne jusqu'à ne plus savoir que faire pour soi ?

À Laumière But's, quatrième séance

Les femmes s'affirment dans le collectif et particulièrement à propos de la relation entre usagères et professionnelles. Certaines vont le faire dans cette séance, en présence du directeur et de deux professionnelles et dans un groupe d'une vingtaine de personnes. L'une d'entre elles dit :

« il n'y a pas de facilité. Il faut se retrouver dans son intelligence pour s'en sortir, je veux rebondir à ma manière ».

Du collectif à la prise en charge de soi, ce qui fit l'objet de la cinquième séance autour de l'idée de projet d'une entreprise solidaire.

Laumière But's, cinquième séance

Dans cette séance, les femmes en recherche-action du groupe de Laumière reprennent à leur compte cette idée d'une manière de se reprendre en main et de s'en sortir par soi-même, déjà avancée dans les séances avec les autres groupes, dont une séance intergroupe à ce sujet et au cours desquelles s'est fait jour cette conscience partagée que :

« Si on se retrouve dans cette situation, à la rue, c'est aussi à cause des choses auxquelles on n'a pas consenties, le moule dans lequel on n'a pas voulu ou pu rentrer ? »

Ce qui n'est pas sans rappeler les transgressions de différentes formes des rôles et places sociaux attendus de chacun-e, — ceux attribués au genre aussi, donc —, déjà évoquées et qui interrogent les dispositifs sociaux et l'accompagnement social dans ses possibilités à les prendre en compte.

Pour elles,

« le centre d'hébergement n'est pas suffisant »

Et il est nécessaire de

« retrouver un moyen de faire confiance à son potentiel car on ne se sent plus capable. »

En comparaison avec les jeunes femmes du FIT, les femmes de Laumière But's ont en commun, le fait de ne pouvoir se retrouver prises en compte dans leur identité et dans leur globalité dans ce modèle de prise en charge. Même s'il est indispensable et salvateur en situation de détresse, il apparaît comme étant reproducteur des violences symboliques répétées dans ces histoires de vie. L'approche de genre est ici aussi très éclairante des moments où elles se sentent exister, c'est-à-dire quand leur propos est sexué et que le « je » implique celle qui parle en tant que femme pouvant, devant, se prendre en charge, selon un accompagnement apparemment collectif, stimulant leur ressources propres.

À l'Arche d'Avenirs, première séance

Les premiers propos du groupe d'hommes de l'Arche d'Avenirs concerne les relations entre usagers et professionnel-les et les services de l'accueil de jour.

Dès le début de la séance, la discussion s'engage sur le sentiment d'être « écrasé »

- « La douche, l'association, c'est bien mais des fois ça écrase. Ils veulent nous faire rester ici. »
- « Quand tu es gentil, ils s'occupent de toi toujours avec du retard, les gens méchants c'est tout de suite : Exemple du cabinet médical à l'Agora (Accueil de jour Emmaüs). Ça me rend malade Ici j'en ai marre, il y a beaucoup de gens malades. »
- « Les gens qui travaillent ici ont un grand cœur mais c'est difficile. Il faut attendre 3 ou 4 mois pour un casier, vestiaire »

La question du racisme est également très vite abordée ainsi que la mixité de l'équipe de l'Arche d'avenirs

- « Dans toutes les associations, il y a un peu de racisme. Il y a la mixité du personnel, c'est important. Ici il y a tout le monde, il n'y a pas de catégorisation, j'ai trouvé des amis, je suis demandeur d'asile. »

« Ils », « les gens » désignent l'équipe professionnelle et aussi les bénévoles, comme ce sera repéré plus loin. Des hommes ? des Femmes ?, le masculin universel. La « mixité du personnel » relevée ici concerne moins la mixité hommes/femmes que la mixité culturelle et ethnique. Puis l'assistante sociale intervient dans le propos, comme elle a été interpellée et qu'elle interpelle à son tour l'usager par sa réponse : « il fallait qu'on se connaisse mieux ».

Le groupe reprend sur l'importance des rapports avec les professionnels

- « J'ai fraudé, j'ai eu une amende, l'assistante sociale m'a dit qu'on pouvait s'occuper de mon problème mais il fallait qu'on se connaisse mieux. Après quelques semaines, j'ai compris comment ça fonctionnait, maintenant on est amis. Le problème c'est que quand on est dans la difficulté, on est pas patient. »

Et encore une assistante sociale, au sens générique des assistantes sociales, et féminin, s'assurant de la connaissance des usagers des « Restos du Cœur », donc du réseau des services associatifs que les usager-es doivent connaître et utiliser.

Le groupe insiste ensuite sur le fait que « le système vous réduit au ventre »

- « Tout le temps que vous perdez pour trouver un café, à midi pour manger et le soir idem »
- « Dès qu'on voit une assistante sociale, elle demande si on connaît les Restos du Cœur »

Donc pour ces hommes en recherche-action, la première vision de la situation d'usager est qu'il faut suivre les règles du fonctionnement du dispositif et de l'accompagnement social, s'y plier pour obtenir la prise en compte des besoins élémentaires ou d'autres problèmes administratifs, quitte à en devenir « malade » ou se sentir « écrasé » par ce système et ne plus pouvoir en sortir. Ainsi que l'un de ces hommes le reprend dans la deuxième séance.

« Ca fait quatre ans que je suis dans cette situation, je suis un homme d'action et je me sens bâillonné, enchaîné. »

Le système serait donc lui-même facteur de marginalisation des personnes, piste étudiée dans la deuxième phase de la recherche-action et présentée lors de la journée du 10 novembre, à l'initiative de ce groupe.

Même les bénévoles, à leurs yeux, en ferme les portes.

La question du bénévolat est soulevée.

- « Le bénévole, il ferme toutes les portes pour nous, ils prennent des bénévoles qui ont déjà un travail. »
- « j'ai demandé à faire bénévole ici, beaucoup ont fait cette proposition mais la double position de bénévole et d'accueilli, c'est un mélange des genres, ils veulent pas. »
- « Ce qui est vraiment essentiel, c'est ce blocage administratif. On ne juge plus les gens sur la nature de leur caractère. C'est une pratique discriminatoire. C'est un rejet de l'autre, je le vois comme ça. »

- « Il n'y a que le travail pour se retrouver soi-même de façon globale, se sentir utile. Si des structures peuvent offrir des formations, je suis prêt. »

En général, le propos est sexuée pour donner une représentation sociale féminine aux professionnel-les et une représentation masculine aux bénévoles. Même si les deux sont comprises dans la description de ce système, la première concerne les services sociaux (administratifs, repas,...) et la seconde est mise en lien avec la valeur travail. Valeur qu'ils partagent mais qu'ils ne peuvent mettre en œuvre et dont ce manque est considéré par eux comme une atteinte grave à leur dignité d'homme.

L'Arche d'avenirs, troisième séance

Ce système social, ne prenant pas en compte la globalité de ces hommes qui s'expriment ici, leurs propres ressources, les réduit « au ventre ». Cette expression est souvent utilisée ici, aussi bien à l'adresse des immigrés que de ceux là et d'autres qu'on a empêché de travailler.

« Vivre avec cette peur au ventre tous les jours, c'est terrible. »

« Quelqu'un qu'on a empêché de travailler 5 ans ou 10 ans, même avec des papiers, il ne pourra plus travailler. Il ne vit que pour le ventre pendant 5 ou 10 ans,<sup>19</sup>. »

L'empêchement à travailler est vécu par les hommes de l'Arche d'Avenir comme une atteinte profonde à leur dignité.

À ce moment nous déclarons avec Hannah Arendt que la condition de l'homme moderne est le travail, l'œuvre et l'action.

« le fait de travailler au noir est le fait de ne plus chercher ses papiers et réduit la peur. »

« Utile à soi-même, à la société, à l'humanité. »

« La présence intemporelle de l'œuvre : « Celui qui a planté un arbre avant de mourir n'a pas vécu inutile », sagesse indienne. »

« L'action est une raison de vivre, sans être à la remorque d'un autre. Quand on est pas dans l'action on ne vit pas. « Je pense donc je suis », « faire autrement que vivre », « ne pas manger pour vivre, mais vivre pour manger »

Autant de principes, de bonnes phrases qui reviennent en mémoire aux participants pour signifier leurs aspirations en contradiction avec « l'assistantat » dans lequel ils vivent.

« la salle de l'atelier emploi est vide. Pas le courage de travailler. »

« La dignité, c'est offrir, participer à des œuvres caritatives Tendre la main c'est se rabaisser. Quand je vois les femmes avec les enfants... C'étaient les objectifs que j'avais, la protection des femmes et des enfants. Là-bas, les gens sont irresponsables, c'est la cause pour laquelle je suis là. Les gens sont dans la fatalité. C'est Dieu. Les Gouvernements s'en servent. Or si les richesses étaient mieux réparties, je serais pas là. Je devais être utile à moi-même et à mon pays. Je ne pensais pas m'exiler. Ça me fait tellement mal. »

« Des gens qui se sont battus pendant longtemps et puis ils ont perdu la tête. Et là on leur donne les papiers. »

« La condition de l'homme moderne » de Hannah Arendt, semble reprise par ces hommes de l'Arche d'Avenir comme condition du genre masculin. Mais elle les aura au moins revaloriser un instant dans cette pensée de « l'utile ». Cette notion sera reprise plus tard en

<sup>19</sup> Journal d'atelier n°3, 28 avril 2009, L'Arche d'Avenir.

rapport à la question de la participation des usager-es et avec la mise en évidence d'une perception différenciée du sentiment d'utilité entre les hommes et les femmes.

Valorisation d'un instant, en effet, car il fallait replacer cette contribution sur les trajectoires individuelles de ces hommes qui se rencontraient là et tenir compte de leur réflexion à leur sujet sous le thème de « errance et migration ».

Pour toute réponse, Luc propose *Les routes clandestines. Critique des immigrés et des passeurs*, de Jean Daniel aux éditions Hachette, janvier 2008. Il précise, « Moi je n'ai pas eu cet itinéraire dans mon parcours de migration ». Il explique qu'il y a un parcours pour émigrer et « une fois ici, un autre parcours... ». Un autre parcours, c'est par exemple : « Au 31 mai à la rue. L'hiver, 4 à 6 mois, vous pouvez vous reposer, vous vous calmez. Puis on vous remet à la situation d'avant. On rejette cette masse à la rue. Le 115 vous dit c'est l'été. On détruit tout ce qu'on a construit. C'est un point clé sur lequel il faut revenir. Point que je soulève. ARRÊTEZ DE DÉTRUIRE TOUT CE QUE VOUS AVEZ PERMIS DE CONSTRUIRE.. »

Ce propos interroge les dispositifs sociaux en ce qu'ils peuvent créer l'errance de cette « masse » rejetée à la rue et qu'ils visent à endiguer. Cette observation est allée rejoindre l'axe des « incohérences de l'accompagnement » lors de la première journée d'étude du 11 juin 2009. Bien sûr, il interroge, comme la question de « l'orientation » posée par les femmes de Laumière But's (vu plus haut), l'accompagnement social soutenant la construction des parcours et qui peut donc se rompre ainsi.

Précisément, cela peut se faire, pour une part certainement non négligeable, parce que cette « masse » ne paraît constituée ni d'hommes, ni de femmes. Il appelle donc la quantification sexuée de cette masse humaine.

De plus et certainement plus en lien avec ces trajectoires de migration, mais en lien aussi avec ces parcours d'errances, il semble que les conditions d'hébergement des hommes comme celles des femmes vues plus haut soient reproductrices d'un certain nombre de ruptures et de violences, en tout cas de marginalisation, même si les hommes ne semblent pas vouloir donner à comprendre ainsi leur souffrance. La valeur forte que les hommes veulent pouvoir réintégrer est celle du travail pour recouvrer le sentiment d'être utile à eux-mêmes et socialement.

La péniche du Cœur, première séance

En échos avec les hommes de l'Arche d'Avenirs et dès la première séance, les hommes de la Péniche du Cœur disent leur vécu des centres d'hébergement.

- « Parler de l'aspect psychologique des gens à la rue. Au début pas de problème psy, après, la rue, les centres d'hébergement, l'asile. »
- « C'est l'instabilité permanente, problèmes psy, dérouté, retour à la case départ, les copains éparpillés, dérouté, problème psy, agressions verbales, les faux problèmes. »
- « C'est le 2<sup>ème</sup> site d'hébergement. Les sites nous influencent, on les subit. Cela a une incidence sur nos comportements. C'est une incertitude, pas au niveau des transferts, mais le fait que je sois ici, c'est là grande interrogation, incertitude permanente. Je suis à même de comparer entre la Mie de pain et ici aujourd'hui. »
- « Je suis là pour un temps. La Péniche, une fin en soi. Terminus. »

- « Comme un parasite. Ça mène à l'irresponsabilité. Et là vous parlez de choix de vie ? »

Dans le journal d'atelier de cette séance, la remarque suivante a été faite :

« Les mots sont forts et peuvent décrire autrement ce qu'il faut entendre par précarité : « instabilité permanente », « déroute », « incertitude permanente ». Le rapport au projet ou au choix de vie y apparaît comme indécent. »

Mais dans le cour de cette séance apparaît la seule préoccupation qui vaille pour ce groupe d'hommes : comment en sortir ?

- « Comment on peut en sortir ? On est enchaîné. Vous êtes hébergés, restez hébergés. Laissez l'administration vous en sortir. »
- « Si ma carte avait été renouvelée, je n'aurais pas connu la Mie de pain, ni la Péniche. »
- « Il faut parler des excluants, pas seulement de l'exclusion. Le RMI c'est la solution de facilité. J'en ai besoin pourtant. »
- « Les excluants sont les centres d'hébergements et les centres administratifs.. Je ne me considère pas comme un exclu. »

Pour eux, la préoccupation est donc de savoir comment sortir du rapport avec ce qu'ils nomment les « excluants » que sont les centres d'hébergements et les centres administratifs.

Mais où sont les services qui vont permettre de s'en sortir vraiment ?

- « Ici c'est l'accueil inconditionnel. C'est l'anonymat. L'anonymat, ça veut dire que tout le monde est logé à la même enseigne. »
- « Comment cette institution pourrait être une rampe de lancement et non de résignation ? »
- « Il manque un peu d'humanisme et de considération et une formation psychologique pour faire des différences. On est pas du bétail. »

L'esquisse d'une recherche de services pouvant les aider à en sortir les ramenant tout de suite aux services du centre d'hébergement leur paraît inévitablement vaine. La séance suivante apportera d'autres ouvertures, dont l'une sera suivie dans la deuxième phase de la recherche-action et présentée à la journée d'étude du 10 novembre.

Dans cette forte détermination à sortir des « excluants », le rapport aux professionnel-les ne semble pas en cause, si ce n'est qu'ils et elles participent de ces services (malgré eux et elles, pourrait-on dire). Ces hommes ont donc déjà conscience qu'il leur revient de mener cette entreprise, individuellement ou collectivement ou cette bataille contre ou par-delà les « excluants », tant qu'ils ne se considèrent pas eux-mêmes comme exclus. Cependant le dernier propos tant à signifier que tous les hommes hébergés à la Péniche du Cœur ne sont pas tous pareils et que l'accueil devrait pouvoir prendre en compte leurs différences.

La Péniche du Cœur, deuxième séance

Ceci est clarifié lors de la deuxième séance par un homme du groupe.

« Les professionnels nous considèrent comme des clients. S'il n'y avait plus personne à la rue, ils n'auraient plus de boulot. Quand ils voient quelqu'un propre et bien habillé, ils pensent qu'il n'a rien à faire avec les SDF. Quand

il commence à déprimer, on s'occupe de lui. Plus vous êtes cassés plus on s'occupe de vous. Plus vous êtes incapables, plus on s'occupe de vous. Donc à l'intérieur du centre, il y a une forme de discrimination. Plus on veut s'en sortir, plus on te met des bâtons dans les roues. En voulant fuir cette persécution, j'ai perdu mes livres. Les agents de sécurité, ils se croient propriétaires du centre. Ils vous regardent comme des gendarmes. Le comportement de ces agents est certainement lié à un complexe de supériorité ou d'infériorité. Ils doivent penser que si ces personnes s'en sortent, elles vont prendre leur place. »

L'homme qui parle avait fait succinctement le récit de sa « chute », terme qu'il a utilisé lui-même.

« Depuis 2004, je pars d'un duplex, puis dans un studio avec un copain, puis dans un bus de nuit, puis le métro, la ligne la plus longue, le Magdo, puis somnolant sur un banc, quelqu'un me parle de la Mie de pain. J'y prend une douche et on m'avait tout volé. Vous vous sentez devenir fous. »

Il se maintient mentalement grâce à ses livres et sa manière de conserver son intégrité.

« Aucun guinéen ne sait ma vie. C'est l'amour propre. C'est se garder intègre. »

Le malaise lié à ce sentiment de persécution est évident. Mais pour cet homme la persécution est bien réelle dans les faits qu'il précise dans la troisième séance.

« Depuis septembre 2004, je n'ai pas de salaire, pas un sou de ma retraite. Entre temps, j'ai dû faire renouveler ma carte de séjours. 4 mois plus tard, je n'existais plus nulle part. Il semble que cette femme a tout annulé. J'avais tout dans une cave. Ils se sont copieusement servis. À ce jour je suis bloqué. Duplex, studio, bus de nuit, somnolence,... Une fois que j'aurai retrouvé ma carte, je veux fuir d'ici. »

Enfin, ce sera l'objet de sa communication lors de la journée d'étude du 11 juin 2009 sur le thème du sentiment de persécution des gens de passage (ceux qui ne veulent pas rester là, ceux qui ont d'autres ambitions) rejoignant l'axe des incohérences de l'accompagnement.

Mais de manière générale, le groupe d'hommes de la Péniche du Cœur ne souhaite pas s'attarder sur une analyse des rapports entre usagers et professionnel-les, parce qu'il est observé que

Les propos montrent avec une certaine récurrence la manière dont les services d'hébergement et de l'urgence ont des pratiques déshumanisantes : « des animaux déchaînés », « animaux domestiques » et d'autres chosifiants.

Ils veulent se consacrer sur la recherche des voies de sortie, « les voies d'exit ». Un homme, se pensant dans cette voie, propose le récit de son cheminement pour en relever les éléments moteurs, peut-être utilisables par d'autres.

« J'ai pris conscience de mon auto-exclusion. J'avais l'impression que ça se voyait. Je me disais comment je vais retrouver des rapports normaux ? Un ami m'a dit qu'il était bénévole dans une association à Arcueil, des femmes sans logement. J'y suis allé. Mon rôle était de les aider à organiser des

manifestations : monter les stands, servir, renseigner les gens. J'ai eu différents contacts avec des gens pas exclus. Je suis revenu dans le circuit. Puis j'ai fait des cours de math. C'est une femme, travailleur social à l'AGORA (Emmaüs) qui a des enfants. Elle savait et m'a dit d'encadrer ses filles. Je ne me confie pas généralement. Puis j'ai rencontré d'autres personnes qui avaient besoin. Tout ça m'a beaucoup apporté. En dehors des cours, je donnais des conseils sur l'orientation. Maintenant, je veux quitter la Péniche, je veux du travail, une vie normale. Les freins sont le dossier à la Préfecture pour le renouvellement des papiers, bloqué. »

Ce que ce récit a mis en évidence est, outre le cheminement personnel de cet homme, les relations de confiance — avec des professionnelles femmes, semble-t-il — qu'il a pu établir dans ces expériences bénévoles et l'incidences stimulantes qu'elles avaient eu pour lui. Ce fut sa contribution lors de la journée d'étude du 11 juin versée dans l'axe de la qualité des relations entre usager-es et professionnel-les.

C'est finalement dans cette optique que ce groupe a souhaité traité des relations entre usager-es et professionnel-es et où sont apparues d'une part, l'idée de coopération pour sortir des discriminations.

« La création d'une coopérative pour les impliquer dans leur propre instrument de sortie »

Cette idée sera développée dans la deuxième phase de la recherche-action et présentée lors de la journée d'étude du 10 novembre.

D'autre part, l'idée apparue lors de la troisième séance, d'un jeu pouvant montrer les itinéraires des personnes à la rue qui deviendra le 115larue.

« Ce jeu, qui n'a pas de nom pour l'instant, est présenté comme un jeu de simulation et de stimulation. Il vise à montrer « ce qu'il peut se passer quand on tombe », à permettre à des gens « de prendre conscience que ça pourrait leur arriver » et quand « la famille ne veut pas comprendre », le jeu « aide à comprendre ». Il n'y a pas de case « famille », parce qu'elle est « d'un poids très minimal » et « peu de critères pour la qualifier ». De même, il n'y a pas la case « drogue » ou « alcool ». On joue à 8 joueurs, avec 2 dés ; un dé aléatoire et un dé décisionnaire, de sorte qu'il n'y ait pas que le seul facteur de chance »

Ce jeu est conçu et réalisé par un membre du groupe en recherche-action sur la base des récits et des observations collectives et mis en expérimentation lors de la journée d'étude du 11 juin, mis à disposition de nombreuses fois après et encore lors de la journée d'étude du 10 novembre.

Le rapport aux services et incidemment aux professionnels (au sens générique, le masculin universel) et dans un cas, au personnel de sécurité, des hommes, voire un homme, ne pouvait semble-t-il être traité plus longuement. Le risque était apparemment pour ces hommes de voir leur image d'homme, leur intégrité, se dégrader au fur et à mesure. Ils ne pouvaient se complaire dans ce jeu car comme il est relevé plus haut, un homme discriminé et dans cette situation d'hébergement est-il un homme ?



Le contre pied qu'ils ont pu saisir dans cet espace de recherche-action, fut de valoriser leurs propres ressources pour inventer des manières de s'en sortir, même si ce sont encore à ce jour des pistes hypothétiques qui ont néanmoins reçu un certain intérêt. Cette manière de prendre le dessus, en quelque sorte, leur a permis de montrer en creux, ou d'explicitier très clairement à l'occasion, l'accompagnement valorisant, stimulant et de mise en confiance dont il paraît qu'ils ne bénéficient pas. Ce dernier aspect est également montré dans les résultats de l'enquête sur les effets de marginalisation des dispositifs, indiquant d'ailleurs que les femmes seraient mieux soutenues de ce point de vue. Cependant cette réalité ne semble pas parfaitement acquise pour les femmes en recherche-action, même si dans toutes les structures concernées dans cette recherche-action, des ateliers apparemment de ce type existent aussi bien pour les femmes que pour les hommes.

L'approche de genre intégrée dans cette recherche-action éclaire encore la nécessaire prise en compte globale et sexuée des personnes dans l'accompagnement social attendu par elles.

**En résumé, cette approche de genre intégrée dans l'élaboration en séances de recherche-action des expertises des usager-es des services des centres d'hébergement invite à porter l'attention sur :**

- *La sexuation des protagonistes pour éviter de reproduire les inégalités sociales*, apparue ici dans le fait que celle-ci était affirmée dans les propos des usager-es quand l'intervention professionnelle avait un impact dans l'évolution de leur parcours social (négatif ou positif), pour les femmes et quelques hommes ; quand le féminin ou le masculin incarne une représentation de ce dont ils traitent (le féminin pour le social, le masculin pour le travail) pour les hommes mais sans qu'il s'agisse d'une véritable sexuation ; pour considérer « la masse » composée d'hommes et de femmes vis-à-vis desquels et desquelles sont prises les décisions et menées des actions. L'enjeu qui en émerge ici est que les usager-es puissent se reconnaître dans leur identité d'hommes ou de femmes et non seulement celle d' « assisté-es » et donc d'éviter d'encren dans leur représentation la récurrence des marginalisations, infériorisations, dominations (les peurs de contamination, les rejets qu'ils et elles peuvent engendrer). L'enjeu s'en trouve traité dans « la qualité de l'accompagnement » et dans « les incohérences de l'accompagnement » lors de la journée d'étude du 11 juin 2009.
- *Les situations de violence symbolique pour déjouer le climat de méfiance entre usagères et professionnel-les*, rejoignant celle à porter sur la sexuation en évitant le neutre auteur des décisions qui s'imposent à elles surtout, aux hommes aussi, le système reproduisant dans leur histoire de vie, les ruptures douloureuses, les souffrances, la marginalisation que marque le centre d'hébergement qui les accueillent, pourtant. Cette attention est particulièrement porteuse de la nécessaire prise en compte globale et sexuée des personnes dans l'accompagnement social attendu par elles. L'enjeu s'en trouve traité dans « la qualité de l'accompagnement » et dans « les incohérences de l'accompagnement » lors de la journée d'étude du 11 juin 2009.
- *La mixité hommes et femmes dans la composition des équipes professionnelles pour une liberté de choix des usager-es*. Bien qu'elle soit équivoque dans la réflexion des jeunes femmes, cette idée de la mixité attire essentiellement l'attention sur la mise à disposition de la diversité des approches, pouvant fournir une liberté de choix de services et d'accompagnements. Ceci intéresse alors, aussi bien les hommes que les femmes, usager-es des services examinés ici. La condition en est que cette mixité hommes et femmes dans les équipes professionnelles des services utilisés soit réellement porteuse de cette diversité intégrant l'approche de genre, c'est-à-dire, aussi bien les valeurs et principes de l'assistance que de la stimulation à l'empowerment, la prise en charge de soi, la re-prise du pouvoir sur soi, la participation sociale, l'entreprise et donc, la liberté de choix. Ce principe semble peut suivi dans les services des centres d'hébergement observés par les usager-es en recherche-action jusque-là, tandis qu'il est à l'œuvre durant ce processus de recherche-action.

## L'empowerment par le partage des expertises

Selon cette méthodologie de recherche-action, la stimulation à l'empowerment, tel que défini ci-avant s'inscrit dans le processus de production des expertises et du partage des expertises. La description du dispositif méthodologique (première partie) montre la conception en trois phases de ce processus de production et de partage des expertises, chacune de ces phases devant aboutir à une rencontre interdisciplinaire : les deux journées d'étude réalisées et une communication des résultats prévue à l'issue de la troisième phase.

### *Retour méthodologique : L'interdisciplinarité dans le partage des expertises*

La première phase de production des expertises a mis en évidence l'élaboration des problématiques sur la base des réalités sociales vécues et décrites par les usager-es en recherche-action selon la visée de mettre en lumière les savoirs inédits qui viennent d'une expérience de vie, une expertise à prendre en compte dans une perspective de changement social, comme il est annoncé en introduction des séances de recherche-action dans chacun des quatre groupe.

concernant la recherche-action collective : nous cherchons ensemble, nous formons un « cerveau commun », nous échangeons les différentes manières de vivre les situations, pour les comprendre, chacune met ses idées dans le collectif, sa propre vision des situations vécues, du système dans lequel elle vit, de la société et du monde. Dans le collectif, chacune respecte et écoute jusqu'au bout l'expression de l'autre, l'intérêt est que puissent se jouer la complémentarité et la synergie entre les singularités qui le composent dans le but de parvenir à une production commune. De cette manière est affirmé qu'une recherche-action vise à mettre en lumière les savoirs inédits qui viennent d'une expérience de vie, une expertise à prendre en compte dans une perspective de changement social.

Au fur et à mesure de la description des réalités sociales vécues, dans la première phase de l'élaboration des problématiques et dans la deuxième phase dite projectionnelle, de la mise en évidence des hypothèses de résolution de ces problématiques, ont été convoqué des apports théoriques et pratiques interdisciplinaires.

### **En vue d'une étude comparative dans les pays du Nord**

- Évelyne Baillergeau, Organisation communautaire et pratiques professionnelles au Québec. Nouveaux défis. Nouvelles problématiques, *Informations sociales* 2007/7, n°143, pp. 98 – 107.
  - Histoire d'une pratique
  - Perspectives actuelles
  - Évolution des champs d'application
- Lettre du Café rencontre du Centre Ville Québec à Mesdames et Messieurs les députés sur :
  - Les programmes d'insertion sociale au Québec
  - La participation des bénéficiaires : une piste de prévention et d'intervention
  - Que serait un résultat satisfaisant de l'action gouvernementale en matière de réinsertion sociale ?
- Danielle Laberge, « Introduction », *Errance urbaine*, Québec

- continuités et ruptures dans la production de l'itinérance
- *Gender issues Homelessness*, Springer, New York, volume 25, n°3, septembre 2008, pp. 145 – 213.

### Actualités des dispositifs français et des associations

- « 25% des médecins ne soignent plus les pauvres », *Le Parisien*, lundi 13 juillet 2009.
- « Un schéma national de l'accueil des sans abri en septembre ? », *Actualités Sociales Hebdomadaires*, n°2615, 26/06/2009.
- Entretien; Nicole Guedj, organisatrice, hier à Paris, des états généraux des SDF : « Il faut ouvrir un guichet unique qui permette d'informer les sans-abri sur leurs droits », *La Croix*, 27 janvier 2009
- Les associations inquiètes de la disparition du ministère du logement, *Le Collectif des associations unies*, 26 juin 2009
- Memo, FNARS, 10/06/09
- NON à une agence des pauvres, OUI à une véritable politique publique en faveur des plus démunis, Communication du collectif des associations unies pour une nouvelle politique publique du logement des personnes sans abri et mal logées, 16/06/09.
- À propos du projet de la création d'une Agence des Français de la rue
- Travailler aux marges, un cordon sanitaire pour la société ? *Éducation Permanente*, n° 179/2009-2.

### Notions et concepts

- Hannah Arendt, *Condition de l'homme moderne*, Pocket, 1995,
  - à propos de la « via activa » pour désigner trois activités humaines fondamentales : le travail, l'œuvre et l'action.
- Hannah Arendt, *Les origines du totalitarisme* Eichman à Jérusalem Quarto Gallimard, 2002.
  - à propos de « ils ne peuvent être que les exécutants ou les victimes de la loi... »
- Christophe Blanchart, *Les jeunes errants et leurs chiens : nouvelles figures urbaines de la précarité*, doctorat en sociologie LHEST, Université d'Évry, avril 2009.
  - État des lieux d'une jeunesse vagabonde
  - Place du chien dans le parcours des jeunes en errance
  - Le binôme « jeune-chien », l'émergence d'une précarité d'un nouveau genre
- Jacques Broda, Germaine Tillon, Jean-Pierre Vernant poèmes et autres textes sur
  - le clochard,
  - l'utopie de l'humain,
  - la résistance.
- « Changer le rapport de l'homme à la nature n'est qu'un début, par Edgar Morin »  
*Le Monde*, 12.06.09 14h32 • Mis à jour le 23.06.09, 15h27
  - L'écologie politique
  - La critique d'Ivan Illich : combien un mal-être psychique accompagnait les progrès du bien-être matériel, comment l'hyperspécialisation dans l'éducation ou la médecine produisait de nouveaux aveuglements, combien il était nécessaire de régénérer les relations humaines dans ce qu'il appelait la convivialité
- Compte rendu de l'Assemblée Générale de l'association Germaine Tillon

- 22 pages sur l'œuvre et la personne de Germaine Tillon
- Virginie Despentes, *King Kong Théorie*, Grasset, 2006.
- à propos de la prostitution
- « Être une femme sans domicile fixe après 50 ans » Enquête et réflexions Compte rendu Colloque du 20 janvier 2009, *MIPES*.
- *Formation par la recherche-action de formateurs-trices en pratiques de pairémulation et de pairadvocacy*, CREAD de l'Université de Rennes 2 et 2IRA, 2007, à télécharger dans <http://www.2ira.org/Actualites.html>
- « Le RSA, machine à fabriquer de la précarité, par Robert Castel », *Le Monde*, 25.06.09 14h03
- Laurent MUCCHIELLI, Clochards et sans-abri : actualité de l'œuvre d'Alexandre Vexliard, *Revue française de sociologie*, 1998, 1, p. 105-138.
- Comment on devient clochard : le processus de désocialisation
- Déviance, norme et catégories savantes
- La désocialisation : actualité de Vexliard au regard du réinvestissement contemporain des sciences sociales
- Amartya Sen, *L'économie est une science morale*, La Découverte, 2003.
- À propos du concept de *capabilités*
- « Amartya Sen : "Nous devons repenser la notion de progrès" », *Le Monde*, 08.06.09, 15h31 Mis à jour le 15.06.09, 12h34.
- À propos du IDH – Indice du Développement Humain

### Approche de genre

- Bill Edgar, Joe Doherty (ed), *La Femme Sans-abri en Europe - Parcours, Services et Expériences*, The Policy Press, 2001.
- Comparaisons entre les modèles de prise en charge et d'accompagnement et les représentations des femmes SDF en Europe
- Yvonne Guichard-Claudic, Danièle Kergoat e Alain Vilbrod (dir.), *L'inversion du genre, quand les métiers masculins se conjuguent au féminin... et réciproquement*, PUR, 2008.
- Rapport au travail femmes/hommes dans divers secteurs professionnels (bâtiment, couture...)
- Déni du genre dans le travail social
- Marylène Lieber, *Genre, violences et espaces publics, la vulnérabilité des femmes en question*, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 2008.
- Sentiment d'insécurité
- Rapport à la nuit
- Types de violences faites aux femmes

### Projets

- *115larue*, jeu conçu et réalisé par Yves Bodson, à télécharger dans <http://www.ybdigitals.com/115larue/115larue.html>
- Plaquette de présentation « Les Coopératives d'activités et d'emploi... » de l'AVISE – Agence de Valorisation des Initiatives Socio-Economiques
- L'association CASA Collectif d'action des Sans Abri
- L'histoire
- La « personnalité » de CASA, ses objectifs
- Forum structure avec animaux, Les enfants du canal
- les travailleurs pairs

Comme le montre encore la description de la mise en œuvre du dispositif, l'interdisciplinarité a été recherchée dans la deuxième phase avec des interventions professionnelles différentes (psychologues, travailleur-ses sociaux-ales, gérant de Coopaname, responsables associatives, bénévoles, et représentantes, MIPES) dans les intergroupes thématiques et dans la rencontre avec un autre groupe de femmes de la Maison Cœur des Femmes. L'interdisciplinarité est un principe fondamental dans cette méthodologie de recherche-action favorisant l'émergence et l'énoncé cohérents des éléments de recherche par le partage des expertises, d'une part ; d'autre part, le positionnement d'auteur-e, individuel et collectif, la coopération et donc la participation sociale des personnes en recherche-action offreuse de ce partage d'expertises.

### *Se constituer auteur-e et communicant-e*

La préparation de la première journée d'étude a été réalisée en séance de recherche-action et les communications ont été rédigées entre les séances. Le contexte interassociatif d'éducation populaire et citoyenne de cette journée d'étude a permis de prendre des dispositions favorables à une libre expression, échappant au contexte formel d'une journée d'étude classique. Ci-dessous les conditions de l'expression publique des groupes en recherche-action.

« Des communications ont été élaborées et validées dans les groupes en recherche-action, selon la consigne d'une communication par groupe portant sur les problématiques paraissant les plus significatives pour chaque groupe. Cependant, cette possibilité de communiquer a révélé un réel désir, voire un vrai besoin, d'exprimer et de partager ces réalités sociales vécues, même de manière très singulière.

Considérant leur intérêt dans une tentative de décrire le contexte historique, culturel et socio-économique à prendre en compte dans la compréhension des réalités sociales vécues, d'une part et d'autre part, considérant leur intérêt dans l'affirmation d'une recherche prospective pour « sortir » de l'état de SDF ou de sans abri, de l'exclusion et de la marginalisation, les huit (et non quatre) communications proposées ont été retenues.

Par ailleurs, les communications devaient être faites oralement par les membres des groupes en recherche-action, cependant, celles des deux groupes de femmes ont dû être faites par les intervenantes de 2IRA, à cause du désistement des femmes pour cette communication publique. Élément qui ne peut échapper à la problématique d'une participation sociale et citoyenne des femmes égale de celle des hommes.

Enfin, chacune des communications évoquait un ressenti lié aux situations vécues à la rue et en centre d'hébergement, ayant forgé une réalité sociale telle que se la représentent et la vivent les personnes qui l'ont exprimée en séance et l'ont communiqué ici dans le but essentiel de se faire comprendre. Il n'était donc pas question de description objective, bien que réelle, ni de recherche de justification pour ou contre la teneur de ces propos. Il était question de comprendre et, peut-être, de déceler ainsi quelques repères de changement. Le public, très attentif, s'est plié à ce difficile exercice et a permis l'énoncé des problématiques restitué ci-après.<sup>20</sup> ».

La préparation et la stimulation de l'empowerment et « cette possibilité de communiquer a réveillé ce réel désir, voire un vrai besoin, d'exprimer et de partager ces réalités sociales vécues, même de manière très singulière ». Donc 8 communications, au lieu de 4 ont eu lieu.

---

<sup>20</sup> Synthèse de la journée d'étude du 11 juin 2009

Cependant cette stimulation n'a pas eu le même effet pour les femmes des groupes en recherche-action qui n'ont pas assisté à cette journée d'étude.

Lors de la deuxième journée d'étude, la préparation des communications suivait les travaux des groupes thématiques, des groupes mixtes hommes et femmes. Le contexte de l'hémicycle pouvait être stimulant, mais l'enjeu certainement plus important aussi. 3 communications ont été faites par 3 hommes et une femme des groupes en recherche-action pour deux d'entre elles et l'autre fut assurée par une intervenante de 2IRA et une professionnelle ayant participé au groupe thématique destiné aux professionnel-les.

Ainsi si l'empowerment se construit dans une démarche de libre expression et de participation, les critères quantitatifs appliqués aussi bien aux hommes qu'aux femmes, ne sont pas forcément révélateurs de sa réalité. Celle-ci intègre des enjeux personnels et sociaux qui, en la circonstance et à l'égard de l'objet des communications qui ont été faites, peuvent demander un autre éventail de conditions favorables.

### *Les expertises partagées : journée d'étude du 11 juin 2009*

Celles-ci sont exposées dans la synthèse de cette journée sous l'intitulé « Les acquis partagés de cette journée d'étude ». Cet extrait suit l'exposé des problématiques élaborées par les femmes et les hommes en recherche-action que l'on retrouve ci-avant développées et reprises dans la synthèse comme suit :

#### **La qualité de la relation entre professionnel-le et usager-e, particulièrement sur ce qu'il fallait entendre par « relation de confiance » et « peur de la contamination ».**

La « relation de confiance » attendue et exprimée ici concerne plus globalement la qualité des relations entre usager-es et professionnel-les : qu'est ce que l'accompagnement en CHRS, différemment de celui en CHU ? demandent des femmes ou se sentir accompagnée par un-e professionnel-le qui est « avec » nous pour des plus jeunes femmes et déplorant, par ailleurs les réticences des assistantes sociales face à des jeunes femmes en détresse, peut-être par « peur de contamination ». Qu'est-ce que cette « peur de la contamination » dans ce cas ? a-t-il été demandé.

Quand le communicant a repris la question de « la relation de confiance entre usagers et professionnels », il a comparé la situation d'une personne face à son médecin avec qui elle doit entretenir une relation de confiance pour se mettre à nu. En séance, il expliquait qu'il lui a fallu au moins un an pour accepter de se confier à un professionnel. Il parle souvent de la fragilité des personnes entraînant sans doute leur « susceptibilité » vis-à-vis d'agissements ou de paroles qui, dans ce cas, les renvoient à leur infériorité, leur exclusion : des agissements ou des paroles qui les agressent, les rejettent, « à cause des préjugés dégradants ». Et il redit pour clarifier ce qu'il faut entendre par relation de confiance : « Il faut un dialogue constructif pour bâtir ensemble un projet, définir des objectifs. D'un côté, l'utilisateur doit montrer une réelle motivation dans ses démarches, de l'autre, le travailleur social doit montrer une disponibilité dans l'accompagnement ». Ce qui renvoie à une relation dans laquelle l'utilisateur sent le professionnel « avec » lui, comme les jeunes femmes l'ont exprimé aussi. Mais pour que ce type de relation advienne, il convient d'écarter les préjugés aussi bien ceux qui sont dégradants que ceux qui conduisent à penser qu'une personne apparemment bien n'aurait pas besoin immédiatement d'aide et qu'on laisse se dégrader pour enfin s'en occuper. Et il convient bien sûr d'écarter aussi la peur de « la contamination ».

En évoquant cet aspect nuisible dans la relation avec des femmes assistantes sociales, les jeunes femmes faisaient clairement référence à une même appartenance au groupe (ou à la classe) des femmes. Mais elles, étant en situation de détresse, en rupture familiale, à la limite du normal et de la déviance (ou de la délinquance) imaginaient renvoyer à ces assistantes sociales une image dégradée, repoussante, des femmes. Elles, dans cet état, avaient l'âge de leur fille ou de leur petite sœur. Elles ressemblaient peut-être aux jeunes femmes que ces assistantes sociales ont été. Pourtant, ce lien d'appartenance ou de ressemblance pourrait créer un lien de solidarité, voire de pairémulation<sup>21</sup> et non provoquer de la peur et du rejet. Alors cette « peur de la contamination » est certainement une autre manière d'exprimer les préjugés et les regards professionnels, comme peuvent être ceux des passants, qui continuent à dégrader l'image d'une personne en demande.

Il est donc ici question de revoir la relation d'accompagnement, moins comme devant être une « prise en charge » des personnes que comme devant être une relation de coopération dans la réalisation du parcours d'un-e usager-e jalonné d'objectifs à atteindre ensemble, entre professionnel-les et usager-es.

### **Les incohérences de l'accompagnement**

Ce thème est transversal aux quatre groupes avec la problématique de « l'orientation » d'un centre d'hébergement à un autre et la cohabitation forcée dans la chambre, problématique également relevée par les jeunes femmes et les femmes plus âgées, la fermeture estivale des centres jetant les hébergés à la rue et déconstruisant tout l'acquis d'une relative stabilisation, les critères et règles flous, mis en question dans un groupe d'hommes, l'accompagnement social et l'hébergement de qualité se heurtant irrémédiablement pour certains hébergés ne se pensant pas encore totalement réduits à leurs besoins biologiques et administratifs, à des règles « autoritaristes » dites de « sécurité ».

Le communicant, interpellé par cette dernière question dans le public est revenu sur ce point de la même manière que dans sa communication. Les personnes dans le public sont abasourdies à l'idée qu'aucune autre solution que celle de jeter une centaine de livres « pour des raisons de règlement sécuritaire » n'ait pu être trouvée. Certain-es avancent qu'il existe pourtant des municipalités qui ont créé des casiers pour que les sans abri puissent déposer leurs affaires en sécurité. Peut-être pas dans le 5<sup>ème</sup>. Mais fondamentalement, personne ne croit à la « raison objective » du risque d'incendie. Elle est évidemment prétexte pour donner cours à une représentation du démuné, sans ressource de quelque nature que ce soit et encore moins livresque. Elle est prétexte à une forme de domination, de prise de pouvoir sur des personnes qui ne peuvent que le subir. Certes les propos du communicant outrepassent parfois les règles de bienséance, mais lui qui les connaît et les respecte habituellement et qui trouve sa raison d'être dans cette nourriture spirituelle et intellectuelle, en est dépossédé. Que lui importe alors le respect de ces règles si l'on bafoue sa propre raison d'être. Il dénonce un système s'apparentant au totalitarisme et qui s'installe souvent à l'insu des exécutants, aussi bien que des victimes, les uns et les autres, d'ailleurs, ne voyant pas d'autres possibilités que de se placer dans l'une ou l'autre de ces deux positions. Il interpelle sur ces dérives.

---

<sup>21</sup> On peut définir la pairémulation comme étant une pratique sociale développée par des personnes qui, se reconnaissant dans des situations similaires d'empêchement à être libre et autonome et désireuses de s'en émanciper, s'entraident et se stimulent mutuellement pour mettre en œuvre des stratégies, des techniques ou des astuces individuelles et collectives, et y parvenir. L'idée et la pratique, encore très peu développées en France, sont très répandues aux Etats-Unis et dans l'Europe du Nord sous le nom de *peer counseling*, dans les groupes de personnes en situation de handicap ou sous le nom d'*advocacy*, dans les groupes d'usagers en santé mentale, ou encore *groupe support* dans les groupes de malades du SIDA, notamment. Mais il faut constater qu'une relation de professionnel-le à usager-e est antinomique de cette pratique, à cause de la différence de statut, de rôle, de fonction et donc de situation, même si elle peut s'en inspirer dans une visée de changement des pratiques professionnelles et notamment la déconstruction des préjugés et regards dégradants portés sur les personnes en demande. Voir à ce sujet le document *Formation par la recherche-action de formateurs-trices en pratiques de pairémulation et de pairadvocacy* à télécharger dans <http://www.2ira.org/Actualites.html>



D'autres l'ont relayé à propos du flou administratif pour obtenir des papiers et pouvoir travailler (légalement). D'autres encore l'ont fait à propos des règles d'accueil ou de rejet d'un centre d'hébergement qui officiellement ferme pour l'été. D'autres encore qui commençaient à envisager sérieusement des pistes de sortie avec l'accompagnement en CHRS et qui se voient « orientées » dans un autre centre d'hébergement. Tous et toutes dans ces cas, dénoncent un système paradoxal, qui d'une part soutien les personnes en détresse avec le dévouement des professionnel-les du travail social et des associations et d'autre part, une administration vécue par les personnes comme un empêchement au travail social déjà effectué.

La recherche de cohérence devrait certainement être menée avec l'ensemble des intervenant-es auprès des personnes, dans la mesure où elle entraînerait ce type de prise de conscience qu'aucun prétexte administratif, informatique, sécuritaire, ne devrait permettre de porter atteinte à la dignité humaine des personnes quelle que soit leur situation du moment.

### **L'approche de genre**

Elle est abordée spontanément jusque-là par le groupe des jeunes femmes, dans le rapport à la rue, la nuit et dans le rapport au travail et à l'emploi. Il est également remarqué l'absence des deux groupes de femmes à cette journée d'étude.

La discussion met en évidence que, si les femmes acceptent plus facilement n'importe quel emploi, comme semble le dire les jeunes femmes, les hommes pensent qu'elles sont mieux soutenues qu'eux pour avoir un hébergement et un emploi. Ils disent que pour eux aussi c'est aussi nécessaire et fondamental d'obtenir ces deux éléments pour s'en sortir. Les jeunes femmes parlaient moins de l'accompagnement que de leur propre motivation à avoir un emploi liée à leur détermination à être indépendante et autonome et surtout ne pas dépendre d'un homme. Cette détermination ne semble pas facile à comprendre pour certains hommes présents dans cette assemblée et à qui il semble que leur rôle est précisément de subvenir aux besoins de la famille et de leur femme. Mais cette fois, nous n'irons pas plus loin dans la réflexion.

Depuis, elle a repris dans les groupes où nous avons pu établir une forme d'égalité entre les hommes immigrés en attente de régularisation et les jeunes femmes en ce qui concerne une force similaire de motivation à travailler. Pour ces hommes, l'interdiction de travailler, est ressentie comme étant une profonde injustice, une négation de leur potentiel, une atteinte grave à leur dignité.

Concernant l'absence des deux groupes de femmes, elle n'a pu faire naître que la constatation de la difficile participation des femmes sur la place publique en rapport avec la forte mobilisation des hommes. Néanmoins, cette journée d'étude rend compte de leur réflexion, des convergences et des différences avec celle des hommes.

### **Comment s'en sortir ?**

Deux communications ont plus particulièrement traité de cette question avec, pour l'une, la conception et la réalisation d'un jeu 115larue<sup>22</sup> qui fut expérimenté en fin de séance et plusieurs fois auparavant, et pour l'autre, une idée de projet de coopérative des SDF qui devrait être suivie dans la deuxième phase de la recherche-action et qui a déjà donné lieu à une rencontre d'information sur les coopératives de création d'activités et d'emplois – CAE, ce 10 juillet 2009.

Le point commun entre ces deux propositions pourtant très différentes est qu'elles misent toutes les deux sur des manières de donner, ou de rendre, la possibilité aux personnes concernées de s'en sortir, par leurs propres capacités et leurs propres choix. Nous retrouvons alors l'idée de *capabilités* d'Amartya Sen<sup>23</sup> que nous avons traitée en séance

<sup>22</sup> On peut se procurer le jeu 115larue et aller voir les photos de la pratique du jeu sur la place des Fêtes Paris 19<sup>ème</sup> en allant sur : <http://www.ybdigitals.com/115larue/115larue.html>. En juin 2009, 72 parties ont été jouées avec 169 participant-es. Yves Bodson a également initié des personnes à l'animation du jeu.

<sup>23</sup> Amartya Sen, *L'économie est une science morale*, La Découverte, 2003.

de recherche-action, d'où proviennent ces deux idées et d'où provient également cette question insistante et posée dès la première rencontre : « comment s'en sortir ? ».

Sans doute que cette démarche prospective offre une nouvelle orientation de l'accompagnement social et professionnel, associatif et institutionnel, voire une conception innovante de cet accompagnement et pourtant déjà expérimentée ailleurs<sup>24</sup>. En tout cas, est mis en évidence ici que celle-ci ne peut se concevoir sans la participation active et créative des personnes concernées, comme cela est clairement posé dans ces communications.

#### « Les acquis partagés de cette journée d'étude »

« [...] nous devons considérer en théorie et en pratique, les propositions qui ont émergé de cette démarche compréhensive. Nous en retenons au moins trois.

La première en lien avec le questionnement sur la qualité des relations entre professionnel-es et usager-es invite à revoir la relation d'accompagnement, moins comme devant être une « prise en charge » des personnes que comme devant être une relation de coopération dans la réalisation du parcours d'un-e usager-e jalonné d'objectifs à atteindre ensemble, entre professionnel-les et usager-es.

Il est ici question de prendre en compte la globalité d'une personne et de mettre à sa disposition le libre choix des services et modes de réalisation. Les entrées en la matière, selon l'éclairage de l'approche de genre sont la sexuation et la mixité.

La deuxième en lien avec le questionnement sur les incohérences de l'accompagnement amène la recherche de cohérence avec l'ensemble des intervenant-es auprès des personnes, dans la visée d'entraîner ce type de prise de conscience qu'aucun prétexte administratif, informatique, sécuritaire, ne devrait permettre de porter atteinte à la dignité humaine des personnes quelle que soit leur situation du moment.

De nouveau se retrouve ici l'enjeu de la sexuation et l'attention à ne pas reproduire les violences symboliques dans l'histoire de vie des personnes, femmes et hommes.

La troisième suivant la démarche prospective entamée dans cette recherche-action avec déjà des éléments tangibles (projets, propositions, outils) et concernant particulièrement une autre conception de l'accompagnement social et professionnel, associatif et institutionnel, met en évidence que celle-ci ne peut se concevoir sans la participation active et créative des personnes concernées. »

Cette dernière observation attire l'attention sur les conditions favorables à la participation sociale et à l'empowerment des personnes, hommes et femmes.

#### *Les expertises partagées : journée d'étude du 10 novembre 2009*

Dans cette journée d'étude, dite participative, pour entraîner intervenant-es et autres présences dans la salle dans cette démarche visant aux échanges et partage des expertises et les considérer à valeur égale, l'interdisciplinarité était au rendez-vous, comme cela est rappelée plus haut et décrit en fin de la première partie de ce document.

---

<sup>24</sup> Par exemple, la démarche communautaire des errant-es au Québec.

Les hommes et les femmes en recherche-action offre ce partage et l'ouvre sur les trois hypothèses de résolution des problématiques qu'ils et elles avaient développées dans la première phase du processus de recherche-action et partagé dans la journée d'étude du 11 juin (et ci-dessus reprise).

Ces hypothèses sont les suivantes :

- Première hypothèse : *La pratique de l'approche de genre dans l'accompagnement des usager-es*
- Deuxième hypothèse : *L'itinéraire quotidien des personnes hébergées : effet de marginalisation ?*
- Troisième hypothèse : *Projet d'une coopérative d'activités et de services par des personnes sortant de la rue*

Chacune de ces trois hypothèses est étayée au fil de la journée par les contributions des deux tables rondes :

- « Nouvelles expériences associatives »
- « Point de vue interdisciplinaire »,

par les trois ateliers :

- « L'entreprenariat social : une pratique de l'accompagnement des hommes et des femmes à la rue »
- « Le choix d'un dispositif d'accueil spécialisé en fonction du public, ou celui d'une démarche communautaire »
- « Comment intègre-t-on la pratique de l'approche de genre dans l'accompagnement effectué par les professionnels ? »

par :

- la « Restitution du jeu 115 La Rue »

par les contributions orales et écrites des participant-es dans la salle.

**Première hypothèse :**  
**La pratique de l'approche de genre dans l'accompagnement des usager-es.**

D'abord, objet de cette recherche-action, la question de la pratique de l'approche de genre dans l'accompagnement des usager-es a pris une autre dimension quand a été posé le constat de la moindre participation des femmes, par rapport à celles des hommes dans cette recherche-action, et donc quand

**« La participation des femmes s'est alors présentée comme un analyseur de la pratique de l'approche de genre dans l'accompagnement des femmes et des hommes. »**

Tout d'abord cette question posée dans un groupe thématique entre usager-es et professionnel-les ont donné les éléments de réponse ci-après.

- « **La multiplicité des métiers** ou du moins l'impératif de travail ou de recherche de travail rendrait difficile la participation des femmes. Etant donné que cette donnée concerne également les hommes, cette hypothèse n'a pas été retenue. »
- « **Les femmes se méfieraient des hommes.** Il a été en effet évoqué par les femmes, que les hommes s'approchaient d'elles en dissimulant nécessairement des arrière-pensées. Quant aux hommes, ils ont considéré que les femmes ne faciliteraient pas l'échange car elles sont peut engageantes et ne permettent pas le dialogue. Les hommes l'ont également compris comme un problème relevant du rapport de séduction. En effet, pour les hommes de la recherche-action, les femmes ne sont pas attirées par eux car ils ne sont pas en mesure de leur offrir ne serait-ce qu'un café. »

L'hypothèse donnée dans l'atelier « Comment intègre-t-on la pratique de l'approche de genre dans l'accompagnement effectué par les professionnels ? à ce sujet donnerait le rapport de séduction entre hommes et femmes comme ayant été mobilisateur des hommes plus que des femmes.

« Il a été également évoqué que la présence d'animatrices dans la recherche favorisait la mobilisation des hommes si l'on considère qu'il existe un rapport de séduction dans toute relation entre homme et femme. »

Le statut socioprofessionnel des animatrices des séances de recherche-action serait aussi à prendre en compte pour entraîner un autre type de rapport, tel qu'une mise en confiance, d'ailleurs donné dans la communication *La pratique de l'approche de genre dans l'accompagnement des usager-es* en lien avec un autre élément psychologique.

- « **Les femmes manifesterait un blocage psychologique** en raison de leur fort sentiment de vulnérabilité. Cette tendance permettrait d'expliquer qu'elles n'ont confiance en personne dans les lieux d'accueil. **Aussi, il ressort qu'un cadre plus officiel est nécessaire, à travers une médiation de travailleurs sociaux** notamment, afin que l'échange puisse s'installer. Lors de cette recherche, les animatrices de 2IRA étaient garantes de cette confiance et nous avons réalisé que cette médiation avait permis aux hommes et aux femmes, d'échanger ensemble, progressivement. Aussi, une fois que les hommes et les femmes se connaissent et ont pris conscience de leur objectif commun de s'en sortir, il s'avère tout à fait possible de travailler ensemble. »

L'analyse de ce rapport hommes/femmes étaient très attendue par les participant-es à cette journée d'étude. L'atelier « Comment intègre-t-on la pratique de l'approche de genre dans l'accompagnement effectué par les professionnels ? » s'en fait l'écho.

« Toujours est-il que l'on constate l'existence de contraintes tant pour les hommes que chez les femmes. S'agissant de l'accompagnement, nous avons réfléchi à la question des stratégies éducatives afin notamment de lier la problématique de la mixité professionnelle à celle de la mixité du public. Nous avons également souligné que l'approche de genre soulevait avant tout la question de la relation entre homme et femme. Aussi, au lieu de chercher les différences, il s'agirait plutôt de dégager les inégalités qui existent entre les hommes et les femmes, partant du principe de ce qui importe aux hommes et de ce qui importe aux femmes. »

Ainsi que plus tôt dans la matinée de cette journée, la remarque d'une participante de la salle a souligné cette nécessité.

« Par ailleurs, concernant le déni de l'approche par genre, il me semble que ce soit davantage l'appréhension de la relation homme-femme qui pose problème, plutôt que la question de la prise en charge sexuée.

Je travaille dans un centre d'hébergement qui accueille actuellement des hommes à la rue sur une longue durée. Ces derniers n'accèdent plus aux centres d'hébergement classiques. La question de l'accueil des femmes s'est posée récemment, suite à une extension des locaux. Si j'ai été spontanément favorable, l'équipe s'est montrée, quant à elle, plutôt réticente. Elle s'inquiétait de la façon de procéder si des couples se créaient. Fallait-il les autoriser à changer de chambres ? Aussi, la relation entre homme et femme est une donnée à prendre davantage en compte que la prise en charge sexuée. Cette dernière peut être abordée à travers des accompagnements individualisés. En revanche, comment gère-t-on le relationnel entre homme et femme ? Quelle place accorder à la sexualité et à ce que cela nous renvoie à nous aussi ? »

La communication *La pratique de l'approche de genre dans l'accompagnement des usager-es*. met encore en évidence les aspects suivants :

- « Par ailleurs, à la question de la prise de parole en public, il a été dit que les hommes profitaient de l'occasion d'avoir une tribune pour donner leur avis tandis que les femmes manifestaient une peur de s'exprimer. S'agissant de la tendance des femmes, l'absence de modèles féminins dans les débats politiques a été proposée comme hypothèse d'explication, un parcours militant pouvant, en revanche, faire la différence. »

Dans l'atelier « Comment intègre-t-on la pratique de l'approche de genre dans l'accompagnement effectué par les professionnels ? » a été observé cet élément de la participation des femmes et des hommes, concernant leur mobilisation différente et la prise de parole en public

« S'agissant de la participation des femmes, nous avons retenu que la prise de parole était plus spontanée chez les hommes dans la mesure où ils ont été socialisés dès la petite enfance pour s'exprimer en public. Ils présenteraient plus de difficultés pour prendre la parole dans l'intimité, que les femmes. »

La communication *La pratique de l'approche de genre dans l'accompagnement des usager-es*. révèle l'aspect considéré par le groupe thématique en recherche-action comme étant significatif de la participation des usager-e et de leur empowerment : se sentir utile à soi et aux autres.

- « Enfin, **la question de l'utilité à soi et aux autres** a permis de souligner l'intérêt exprimé par les hommes de participer à cette recherche-action. Cette participation leur semble utile, contrairement à l'avis des femmes. Aussi, le fait de sentir utile est appréhendé différemment par les hommes et les femmes. Selon les professionnels, **les femmes sont davantage attirées par des actions pragmatiques**. D'où l'importance d'une utilité immédiate pour soi et pour les autres. Aussi on peut se poser la question suivante : pourquoi les hommes ont plus l'impression de se sentir utiles et quel intérêt trouvent-ils à s'investir à plus long terme sur une recherche visant à questionner les pratiques professionnelles ? »

Parmi ces éléments de réponse, l'expérience de l'association « Mains Libres » soutiendrait le dernier en ce que « les femmes sont davantage attirées par des actions pragmatiques »

« Nous n'avons d'abord pas pensé en termes de différence sexuée. Mais la participation particulière des femmes à ce projet de la bagagerie m'a ensuite interpellée. Les femmes prennent plus de temps que les hommes pour s'intégrer à la vie associative (les permanences essentiellement) et elles font preuve de moins de régularité quant à la présence. En revanche, il ressort des statistiques que les femmes se mobilisent et s'investissent particulièrement lors d'activités ponctuelles telles que l'organisation de fêtes ou encore de pièces de théâtre. Dans cette perspective générale, j'ajouterais que l'une de nos fondatrices persiste toujours à parler au « vous » alors qu'il s'agit pourtant d'un agir ensemble et d'un projet commun. Cette réticence illustre bien cette tendance des femmes. Nous devons creuser la réflexion lors de notre prochain rapport. »

La réflexion émanant de l'expérience de Coopaname fait apparaître deux nouveaux critères pouvant inciter les femmes à participer :

- une manière de pouvoir concilier les temps
- et un autre rapport au pouvoir, pouvant être vue ici en lien avec une manière de se sentir utile à soi et aux autres

« Je parlais d'indifférenciation dans les pratiques d'accueil de la coopération mais il est vrai que l'on constate que les femmes sont davantage attirées par la démarche de Coopaname. Cette tendance tient, à mon avis, de deux raisons principales.

Les femmes sont tout d'abord particulièrement sensibles à une appréhension des projets qui ne sépare pas projet professionnel et projet de vie. Certaines femmes peuvent se retrouver en effet à rechercher un nouvel emploi à 45 ans avec des enfants et sous une logique de temps partiel. Il est alors très difficile pour elles tant de se faire embaucher que de créer leur entreprise car elles manquent de temps. Le projet professionnel s'articule donc avec la vie personnelle

Deuxièmement, le monde de l'entreprise et de l'entrepreneuriat touche à des questions de pouvoir. Les hommes semblent se manifester lorsque le pouvoir existe. Or les coopératives ne fonctionnent pas de la sorte puisque la démocratie et la parité sont au cœur des actions ; ceci modifie les formes de pouvoir par rapport aux entreprises classiques. Et une fois encore, les femmes sont sensibles à cet aspect. Par exemple, les cartes de visites ne peuvent dans notre coopérative mentionner le titre de directeur : seule la profession est indiquée. Tandis que les femmes n'y voient pas d'inconvénients, les hommes semblent réticents. »

À propos de la conciliation des temps, il est observé dans un deuxième point de cette communication *La pratique de l'approche de genre dans l'accompagnement des usager-es*, une différence d'approche entre les hommes et les femmes du temps de la vie privée et du temps de la vie sociale. Celle-ci amène une première indication quant à la moindre

participation des femmes : « Si la vie des femmes s'arrête à l'entrée du centre, cela expliquerait qu'elles soient détachées de ce qui se passe à l'intérieur et *a fortiori* de la participation à la recherche-action. »

« D'après la grille de travail sur les itinéraires des personnes hébergées (second groupe thématique), il en est ressorti le constat suivant : les femmes entretiennent une vie privée (cercle familial, amis) à l'extérieur du centre d'accueil tandis que les hommes développent, du lien social à l'intérieur de celui-ci. Cette indication interroge les pratiques d'accompagnement social attendu par les hommes et les femmes et plus particulièrement, l'accompagnement à la participation. Cette hypothèse permet en outre de comprendre pourquoi les hommes s'investissent plus dans une réflexion sur les pratiques des professionnels et y voient une réelle utilité. Même s'il est vrai que les femmes ont fait part de problèmes de cohabitation, les hommes ont exprimé quant à eux, des problèmes de dignité et même d'infantilisation. Ils semblent donc davantage concernés par la vie du centre. Si la vie des femmes s'arrête à l'entrée du centre, cela expliquerait qu'elles soient détachées de ce qui se passe à l'intérieur et *a fortiori* de la participation à la recherche-action. »

Dans la recherche de qualité dans les relations entre usager-es et professionnel-les, la communication en cours avance que cette différence d'approche entre hommes et femmes des temps de la vie privée et des temps de la vie sociale, induirait encore deux sens différents à donner à la qualité de l'accompagnement que les deux veulent pourtant selon ce petit mot significatif de « avec ». Mais lui rechercherait un besoin de construire des relations plus intimes, tandis qu'elle rechercherait un accompagnement par rapport à son projet de vie.

« S'agissant de l'accompagnement social et des pratiques professionnelles, l'hypothèse d'une différence d'approche dans la vie privée et la vie sociale entre hommes et femmes permettrait de comprendre pourquoi le rapport au professionnel peut également s'entendre différemment. Si les femmes manifestent le besoin d'une personne, ceci relève plus de la nécessité d'un accompagnement d'un professionnel dans la démarche d'un projet individuel. Au contraire, pour les hommes, le terme « avec » exprime une nécessité autant informelle qu'administrative, « en dehors du bureau ». Ces temps informels participent de la relation de confiance entre l'usager et le professionnel et donc de la qualité de l'accompagnement. De ce constat, peut-on supposer que si les hommes sollicitent les professionnels pour partager des temps informels, ils manifestation un besoin de construire des relations plus intimes, relevant peut-être de la vie privée ? »

Elle indique aussi le point de vue des professionnel-les à ce sujet qui pose la variable d'un –e professionnel-le homme ou femme et les rapports de domination et de pouvoir qui peuvent se jouer ou se déjouer dans le rapport avec des usagers hommes.

« Cette sollicitation particulière des hommes est ressentie par l'ensemble des professionnels. Mais elle semble, selon ces derniers, relever d'autres hypothèses, à commencer par le simple fait d'être un homme ou une femme. A titre d'exemple, une travailleuse sociale nous indiquait qu'en cas de conflit, il était plus aisé d'intervenir si l'on était une femme. Dans un rapport où l'homme se sent comme dominant, la femme ne représenterait pas une menace. En revanche, l'intervention d'un homme s'inscrirait dans un rapport de pouvoir »

En référence à ces rapports de domination et de pouvoir, il se peut que l'alternative présentée par les Enfants du Canal dans la première table ronde « Les nouvelles expériences associatives » puisse contribuer à les amoindrir, au moins dans le rapport

usagers/professionnels et à replacer ceux-ci dans une autre forme d'intervention pouvant éviter des formes de domination, donc d'infantilisation..

« Dans notre réflexion, il était essentiel de favoriser le développement d'une vie sociale, et affective pour certains. J'entendais justement prononcer ce matin, le mot « infantilisation » s'agissant des centres d'hébergement. C'est précisément l'inverse que nous recherchons car nous travaillons au contraire à essayer de développer l'autonomie et la responsabilité. »

La communication *La pratique de l'approche de genre dans l'accompagnement des usager-es* expose enfin la question des critères prioritaires favorisant les femmes plutôt que les hommes. Les professionnel-les, mis en situation dans le groupe thématique en séance de recherche-action, de se mettre à la place des professionnel-les du 115 ont tenté d'y répondre. Il en ressort la « normalité » d'intervenir d'abord auprès des femmes, des femmes avec enfant, des personnes handicapées ou malades. Normal au titre de la vulnérabilité d'une femme. Mais la « normalité », ou le bon ordre social, n'est-il pas aussi que « Le contexte de la nuit joue également dans cette perception puisque ce sont les hommes qui sont vus comme appartenant au monde extérieur nocturne, contrairement aux femmes. » ? Reste « que des indices plus subjectifs comme la santé ou la vulnérabilité semblaient davantage appropriés »

« Force est de constater qu'il a été dit à plusieurs reprises que les femmes ont davantage de chance de trouver un hébergement de même qu'un soutien administratif que les hommes. D'où la question suivante : Quels sont les critères qui conduiraient à cette tendance ?

Pour tenter de répondre à cette interrogation, nous avons soumis aux professionnels la première question suivante : « une femme et un homme appelle le 115. Quel critère retenir pour définir la situation prioritaire ? » Il en ressort qu'il est « normal » de retenir la femme comme prioritaire, en particulier « une femme avec enfant », de la même façon que les personnes handicapées ou malades, par exemple. D'où les questions : « Pour quelles raisons est-ce normal ? Quelle incidence cela peut-il avoir sur l'accompagnement ? Si l'on retient les réponses des femmes en recherche-action, les femmes constitueraient « une proie » tandis que les hommes, « des agresseurs ». Si les deux peuvent subir des violences, les femmes, elles, sont exposées à des violences d'ordre sexuel. Ainsi, la question des violences à l'encontre des femmes permettrait de comprendre pourquoi ces dernières sont davantage privilégiées dans leur traitement social. Derrière, la question de la vulnérabilité plutôt que celle du sexe se pose. En outre, il est considéré comme banal que l'homme connaisse la rue tandis que ceci n'est pas « normal » s'agissant de la femme. Le contexte de la nuit joue également dans cette perception puisque ce sont les hommes qui sont vus comme appartenant au monde extérieur nocturne, contrairement aux femmes. Ces éléments relèvent-ils d'une question d'ordre ou d'une justice sociale ?

Quant aux critères prioritaires, nous avons poursuivi la réflexion en posant aux professionnels la question suivante : Définissez-vous la situation prioritaire par le critère de détresse ou celui du sexe ? Tous les professionnels ont spontanément répondu que les personnes devraient toutes, pouvoir être logées.

Derrière ces premières réponses, nous avons considéré que les critères objectifs tels que l'âge ou le nombre d'années passées dans la rue manquaient de pertinence tandis que des indices plus subjectifs comme la santé ou la vulnérabilité semblaient davantage appropriés. De ce postulat, il serait alors intéressant de poursuivre cette réflexion, en lien direct avec le 115. »



Sur ce dernier point, « une question de méthode quant à l'enquête sur les critères prioritaires retenus par le 115 » a été posée et par laquelle il est confirmé l'intérêt de poursuivre cette réflexion dans ce domaine.

« Le sujet se révèle très complexe pour nous car, selon les 115 concernés, les critères diffèrent. Ces derniers ne sont pas univoques dans la mesure où ils s'appuient sur un équilibre, j'oserais dire systémique, entre des moyennes et des commandes diverses et variées. »

Puis une autre observation venant de la salle interroge la pertinence des critères de priorité du 115 et indique les frustrations qu'ils peuvent créer chez les hommes rarement pris en compte.

« S'agissant des critères de sélection, n'est-il pas parfois frustrant pour les hommes de voir systématiquement le 115 privilégier les femmes ? Je comprends certes que les femmes enceintes ou avec enfants ainsi que les personnes malades ou handicapées soient prioritaires mais ne doit-on pas retenir aussi d'autres critères ? Je m'occupe d'une association de réinsertion et mon constat est le suivant : beaucoup se plaignent de devoir sans cesse rappeler le 115 pour passer au bout du compte la nuit dans la rue. »

Et il est répondu que l'objectif de cette réflexion serait bien l'égalité des chances.

« S'agissant des critères de sélection, je comprends bien que ce doit être frustrant pour les hommes. Il s'agit précisément de réfléchir à d'autres critères afin que ce ne soit plus normal que les femmes soient systématiquement prioritaires. Nous devons œuvrer à élaborer des critères qui permettraient une égalité des chances, tout simplement. »

Cette égalité des chances et l'égalité entre les hommes et les femmes est bien la finalité d'une approche de genre intégrée dans les pratiques sociales, comme cela a été rappelé en introduction de cette journée.

« En termes de contenu, je salue également la MIPES pour avoir osé aborder cette difficile problématique du genre. Si elle s'est d'abord préoccupée des femmes en situation de précarité, l'approche du genre est ensuite venue compléter cette réflexion, non pas seulement pour favoriser les femmes mais afin d'œuvrer surtout à une égalité des chances entre hommes et femmes. Vous constaterez d'ailleurs, à la lumière de nos travaux, que ceci interroge aussi bien l'accompagnement des femmes que celui des hommes. »

**Donc cette première hypothèse de la pratique de l'approche de genre dans l'accompagnement des usager-es se trouve étayée dans sa finalité d'une égalité des chances entre les hommes et les femmes et dans la nécessité de l'approche de genre intégrée dans les manières professionnelles d'appréhender les rapports hommes/femmes, au-delà ou par-delà la prise en compte des différences entre les hommes et les femmes.**

L'atelier « Comment intègre-t-on la pratique de l'approche de genre dans l'accompagnement effectué par les professionnels ? » soutient cette position ainsi :

« Toujours est-il que l'on constate l'existence de contraintes tant pour les hommes que chez les femmes. S'agissant de l'accompagnement, nous avons réfléchi à la question des stratégies éducatives afin notamment de lier la problématique de la mixité professionnelle à celle de la mixité du public. Nous avons également souligné que l'approche de genre soulevait avant tout la question de la relation entre homme et femme. Aussi, au lieu de chercher les différences, il s'agirait plutôt de dégager les inégalités qui existent entre les hommes et les femmes, partant du principe de ce qui importe aux hommes et de ce qui importe aux femmes. »

Là se tient certainement toute la complexité de l'approche pratique mais aussi théorique, comme l'esquisse Marc Bessin :

« Quant à la prise en charge adaptée, le problème est d'ores et déjà formulé dans cette question. Il existe certes des besoins spécifiques mais y répondre complètement n'est-il pas aussi une façon d'alimenter et de reproduire les rôles sexués ? Ces réflexions doivent s'inscrire sur la question plus large du travail social et du contrôle sexué. Nous n'activons pas les mêmes personnes et de la même façon que l'on soit dans le privé ou le public. La reproduction des rôles sexués semble manifeste. Il ne s'agit donc pas d'une réponse mais en tout état de cause, d'une problématisation de la question qui se révèle assez complexe. »

Complexité par rapport à laquelle, l'atelier propose d'intégrer l'approche de genre dans les formations de travailleur-ses sociaux-iales.

« Par ailleurs, nous avons abordé la question de la formation des travailleurs sociaux qui apparaît comme centrale. Il en ressort que l'approche de genre soit intégrée dans les formations afin de « se décentrer de ses propres normes ». Il s'agirait de prendre conscience de ses propres schémas intégrés pour ensuite écouter l'autre et tenir compte de ce qui donne du sens à ce qu'il est. L'objectif ne serait pas d'imposer de nouvelles normes sociales mais de respecter ce que l'autre a construit. »

Cette mesure formative a été dite urgente et nécessaire à plusieurs reprises comme ici.

« Je suis conseillère régionale d'IDF, en charge de la mission sur l'égalité entre hommes et femmes dans nos politiques.  
Je souhaiterais abonder dans le sens des propos de Marc Bessin. Il existe effectivement un déni du genre pour les travailleurs sociaux. On ne compte que de trop rares sensibilisations et formations, notamment sur le repérage de violences liées au genre. Francine Bavay a d'ailleurs mis au point un module optionnel dans la formation quant à la sensibilisation aux violences. J'attire l'attention de toutes les structures sur la nécessité de prendre en considération cette approche de genre. Cette dernière se révèle pertinente

au regard des problèmes de santé, des enfants ou de l'accompagnement vers l'emploi. Un travail considérable doit être mené pour améliorer la prise en charge sexuée. Il souffre d'un manque de données statistiques sexuées car dans notre pays, l'approche du genre n'est pas prise en compte ce qui explique l'inadaptation des dispositifs existants. »

La restitution du jeu 15 la rue rapporte que ce jeu peut constituer un outil de sensibilisation à intégrer dans ces formations.

« Nous avons ensuite interrogé les impressions, après le jeu. Il en est ressorti la prise de conscience de nombreuses idées fausses telles que l'alcoolisme complaisant par exemple. La rue est ainsi apparue dans sa complexité, dans la solidarité qu'elle engendre aussi parfois entre les personnes de la rue. Ce qui peut sembler simple peut se révéler comme un parcours du combattant. Ce jeu est un outil pédagogique car il donne à voir le parcours de la rue afin d'essayer de mieux le comprendre et de suggérer de nouvelles approches. »

L'idée est également soutenue dans l'atelier « Comment intègre-t-on la pratique de l'approche de genre dans l'accompagnement effectué par les professionnels ? ».

**Deuxième hypothèse :**  
*L'itinéraire quotidien des personnes hébergées : effet de marginalisation ?*

Cette communication pose plus nettement encore la différence entre les femmes et les hommes sur leur manière d'utiliser les services des centres d'hébergement. L'hypothèse soutenue ici fait suite aux observations émises dans les séances de recherche-action sur l'effet de marginalisation que pouvaient induire la situation d'usager-es de ces services, selon la manière dont ils sont conçus et utilisés.

« Au cours des séances de recherche-action, il a souvent été évoqué, particulièrement par les hommes, que les structures d'accueil et d'hébergement ou celles offrant des repas, réduisaient les personnes à leurs besoins élémentaires de se nourrir et de « dormir au chaud ». Ils n'imaginaient donc pas comment se sortir de ce « cercle vicieux de l'assistanat », alors qu'ils affirmaient pourtant une autre image d'eux-mêmes ainsi que des besoins d'ordre existentiels, quant à leur place et aux rôles sociaux. Il semble alors que le temps et la préoccupation passés d'une structure à l'autre afin de satisfaire des besoins élémentaires ne laissent que peu d'espace, ne serait-ce que dans l'esprit et en énergie, pour penser aux autres besoins ou aspirations. D'où l'hypothèse de marginalisation des dispositifs sociaux que nous avons voulu vérifier, par la description la plus précise possible de l'itinéraire d'une personne hébergée, en CHU ou en CHRS, dans une de ses journées-type.

Nous avons conçu en séance de recherche-action une grille qui a été remplie par 33 personnes dont 12 femmes et 21 hommes de différentes tranches d'âge, immigrés ou autochtones, travaillant ou non, toutes et tous hébergé-es en CHU ou CHRS. »

Cette communication accompagnée d'une illustration « PowerPoint » et feuillets distribués aux participant-es présente les caractéristiques de l'échantillon de l'enquête.

- « une forte proportion sur la tranche d'âge de 40 à 50 ans, une proportion non négligeable sur la tranche d'âge de 20 à 40 ans. Les plus de 50 ans sont minoritaires chez les hommes et inexistantes s'agissant des femmes » ;
- « deux fois plus d'hommes immigrés que de femmes immigrées »

Comme une demande de précision a été faite en provenance de la salle sur les caractéristiques de l'échantillon,

« Par ailleurs, j'aimerais connaître l'échantillon retenu pour les statistiques des itinéraires quotidiens des personnes hébergées non pas pour évaluer sa représentativité mais que les problématiques, y compris de participation, me semblent très contrastées selon que l'on observe les huit départements de l'Ile-de-France ou Paris ? »

Il a été rappelé la visée compréhensive de cette enquête.

« S'agissant de la seconde question, notre échantillon porte sur des personnes hébergées dans des centres parisiens »

« Je précise que cet échantillon a été produit par les personnes qui ont participé à la recherche-action. L'enquête a donc commencé sur elle-même et elle s'est légèrement élargie auprès des compagnons ou compagnones dans les différents centres d'hébergement. L'échantillon ne saurait donc être représentatif. Cette enquête ne cherche pas à répondre à cet objectif mais elle œuvre à fournir des éléments qui puisse permettre de comprendre ce que vivent les personnes hébergées dans les centres d'hébergement. A cet effet, nous avons ainsi pu constater qu'il existait des variables sur l'itinéraire global de la journée, selon que l'on soit hébergé en CHU ou en CHRS, bien qu'elles soient minimes. L'essentiel consistait pour nous à comprendre comment le fait d'être usager de

telle ou telle structure ou de plusieurs structures avait une incidence sur l'itinéraire d'une journée-type dans Paris. Il s'agissait d'observer comment ce temps était occupé. »

La communication *L'itinéraire quotidien des personnes hébergées : effet de marginalisation ?* se poursuit en donnant des précisions sur les itinéraires ainsi décrits.

- « une forte proportion d'itinéraires qui se sont réalisés depuis moins d'un an. Parmi ces itinéraires, trois sont antérieurs au moment où ils ont été décrits. Mais le changement d'itinéraires ne signifie pas que les personnes sont sorties de la précarité car elles peuvent notamment faire appel à d'autres structures. »

« Il en ressort tout d'abord que le facteur âge ainsi que le critère immigré ou autochtone ne sont pas déterminants dans la durée d'un itinéraire. »

Puis, elle avance sur l'analyse du temps passé au sein et en dehors des structures.

« L'enquête nous a permis d'observer que sur 24 heures que comptent une journée, il y a trois possibilités (de 40 % à 60 % du temps journalier au sein des structures, de 60 % à 80 % et enfin de plus de 80 %), les éléments suivants se dégagent :

- Les femmes restant plus de 80% de leur temps journalier dans la structure nécessitent un accompagnement spécifique car elles sont généralement jeunes et en situation de rupture familiale.

- Les hommes restant plus de 80% de leur temps journalier dans la structure n'indiquent aucune relation ou activité à l'extérieur des structures.

- Les femmes et les hommes qui passent entre 60 % et 80 % de leur journée au sein des structures utilisent les services des centres d'hébergement ainsi que ceux proposés par d'autres organismes. Les femmes semblent engager des démarches actives hors des structures tandis que les hommes semblent se maintenir dans l'attente.

- Les femmes et les hommes qui passent entre 40 % et 60 % de leur temps journalier au sein des structures n'utilisent que les services du centre d'hébergement. Ces personnes se trouvent en général dans une dynamique de travail.

Aussi, les personnes ayant une activité à l'extérieur passent moins de temps au sein des structures, surtout s'il s'agit d'un travail. Globalement, les hommes semblent passer davantage de temps journalier que les femmes dans ces centres. »

et sur l'analyse des activités menées au sein et en dehors des structures.

« L'observation des activités des personnes à l'intérieur des structures indique tout d'abord que les services de première nécessité sont souvent centralisés dans les centres d'hébergement pour femmes. Ceci explique pourquoi les femmes fréquentent moins les accueils de jour ainsi que les services sociaux d'autres structures.

Les hommes semblent fréquenter cinq types de structures tandis que les femmes n'en utiliseraient que trois. Les hommes s'adressent aux accueils de jour pour les soins de première nécessité plutôt que dans les centres d'hébergement. De plus, ils utilisent davantage les services de domiciliation que les femmes.

Hors des structures, les femmes fréquentent aussi bien les services et lieux publics et privés que les hommes. La différence entre homme et femme semble résider dans leur lien à leur vie privée, entendu comme la famille et les amis. Il ressort que les hommes tissent moins de liens dans leur vie privée que les femmes. »

L'expérience des Enfants du Canal décrite dans la première table ronde « Les nouvelles expériences associatives » montre cependant que ceci ne veut pas dire que les hommes n'ont pas de vie privée ou de liens sociaux et familiaux, mais ceux-ci ne peuvent avoir lieu dans les centres d'hébergement. C'est une problématique abordée ici.

« Nous sommes également confrontés au problème des modalités d'accueil des enfants de personnes divorcées, le week end. C'est une situation particulièrement épineuse et nous ne pouvons pas la développer dans notre centre d'hébergement. Aussi, j'en profite pour lancer un appel aux grandes associations ici présentes afin qu'elles nous proposent, si possible, des logements à louer qui permettent des rencontres médiatisées ou des visites du père de famille. Ces questions existent dans les problématiques de la rue. Et si nous partons de la nécessité de créer un lien social dans les centres d'hébergement, il faut alors considérer les personnes dans leur globalité et avec toutes leurs dimensions ».

La conclusion de cette communication *L'itinéraire quotidien des personnes hébergées : effet de marginalisation ?* indique un manque dans la conception de l'accompagnement des hommes, plus que des femmes

« La dispersion pour les hommes des services dans différentes structures explique qu'ils occupent leur temps et leur esprit à la satisfaction de leurs besoins élémentaires (manger, se laver et dormir). Aucun des 22 hommes interrogés au cours de cette enquête n'a mentionné d'ateliers thérapeutiques, de coaching, ni même d'ateliers centrés sur la recherche d'emploi. Pourtant, ces derniers existent et ils sont contractuels pour les femmes accompagnées dans les centres d'hébergement. Parfois, la situation des femmes peut rejoindre celle des hommes car bien que conservant des liens amicaux et familiaux, on ne sait pas s'il s'agit là d'un réel choix de vie.

En conclusion, certes des différences existent, outre celle très nette entre femmes et hommes, pour maintenir un lien social, mais pour toutes et tous, sinon quelques exceptions, les perspectives d'une réelle inclusion demeurent limitées. L'observation interroge la conception des dispositifs sociaux, les politiques sociales, ou bien les critères de l'inclusion sociale de toutes et tous, particulièrement en matière de logement et de revenus. »

Une question venant de la salle concerne cette communication qui a illustré la manière selon laquelle on peut penser que la conception des services induisent un effet de marginalisation.

« Je m'adresse à Ousmane et Francis. Comment les personnes ressentent-elles les effets de la marginalisation? »:

Deux réponses convergentes sont faites :

« Dans notre exposé, nous avons abordé l'impossibilité qu'ont les personnes de s'en sortir dans la mesure où elles doivent consacrer leur temps à aller d'une structure à une autre pour répondre aux besoins élémentaires. Elles ne sont donc pas disponibles pour penser à la réalisation d'un projet alternatif. Ce problème concerne surtout les hommes car pour les femmes, les centres prévoient systématiquement des séances de coaching par exemple, afin d'évoquer leurs projets d'avenir. Il serait donc intéressant de réfléchir à la mise en place d'ateliers pour aider les hommes à se sortir de la précarité. »

« Nous avons également constaté que la plupart des usager-es passe le plus clair de leur temps au sein des structures. Par exemple, pour une personne hébergée en CHU, sa journée consiste à se rendre d'un centre à un autre, pour prendre le café puis la douche puis enfin les soins notamment. Aussi, ces besoins ne lui laissent pas le temps de réfléchir aux moyens de s'en sortir. Tel est l'un des visages du monde de la précarité. »

Deux remarques faites dans l'atelier « Comment intègre-t-on la pratique de genre dans l'accompagnement effectué par les professionnel-les ? » viennent étayer le fait que les femmes peuvent être mieux soutenues que les hommes en situation de précarité.

« L'hypothèse de la domination de la femme, parce que minoritaire, dans le domaine de la précarité a été également émise. Les femmes semblent s'en sortir plus vite et de meilleure façon tandis que les hommes se trouveraient dans une inertie qui les pousserait d'ailleurs à fréquenter souvent les lieux d'accueil. Il serait important de prendre en compte « la blessure narcissique », liée à la perte de son statut social.

Nous nous sommes interrogés sur la façon dont chacun donne du sens à sa situation. Les femmes se sentiraient peut-être moins menacées par leur image et les hommes s'attacheraient davantage à la perte de l'emploi qui en appellerait en partie à leur virilité. Mais, il a également été précisé que le secteur du social semblait plus sévère envers les femmes par rapport à leurs attentes. »

Cette hypothèse pose en outre la question de la spécialisation des services, qui selon l'éclairage apporté dans l'enquête et plus tard, par la première table ronde « Les nouvelles expériences associatives » à caractère communautaire, font obstacle à une prise en charge globale des personnes. D'ailleurs cette communication introduit l'atelier « Le choix d'un dispositif d'accueil spécialisé en fonction du public, ou celui d'une démarche communautaire ». Les interventions de la salle avant que cet atelier ait eu lieu montre bien la complexité de ce choix.

« Je suis étonnée d'entendre que les femmes victimes de violence ne seraient pas prises en charge de façon spécifique. Un certain nombre d'illustrations pourraient être données sur cette prise en charge quant aux soins ou au planning familial, par exemple. Il me semble que ce sont les hommes qui sont laissés-pour-compte. ».

« Je travaille à la Délégation régionale du droit des femmes pour l'Ile-de-France et je souhaiterais abonder dans le sens de Michèle Loup. Beaucoup de femmes hébergées ont en effet subi des violences. Or il n'existe aucune structure spécialisée ni de structure générale adaptée, prenant en compte les besoins spécifiques de ces femmes. La question de la formation des travailleurs sociaux mérite d'être posée pour ce public spécifique. »

« Je souhaiterais préciser de quelle façon notre association [Cap Intervalle], ouverte depuis cinq ans, a été confrontée à ce problème de genre. Je l'avais déjà indiqué lors d'une précédente journée d'étude de la MIPES. Toujours est-il que les hommes restent toute la journée dans notre centre tandis que les femmes quittent rapidement le lieu car elles ne semblent pas supporter l'attente notamment. Aussi, il existe une façon différente de poser les demandes d'aide. Nous avons décelé deux repères de différenciation de genre. Les difficultés des femmes se retrouvent du côté de l'être tandis que celles des hommes vont vers l'avoir. Par exemple, les femmes évoquent leurs problèmes dans le discours de l'autre, dans son désir. Mais la précarité masculine se formule par un discours autour de la perte (famille, travail, logement, dignité). Nous les accueillons donc de manière différente et c'est la raison pour laquelle nous avons ouvert deux centres distincts. »

L'atelier « Le choix d'un dispositif d'accueil spécialisé en fonction du public, ou celui d'une démarche communautaire » envisagé sur l'idée que l'approche communautaire, en mesure de mieux prendre en compte la globalité des personnes, permettrait alors de mieux intégrer une approche de genre, de mieux éviter de reproduire les rôles sexués et donc les inégalités entre les femmes et les hommes.

En tout cas, l'atelier présente la démarche communautaire à l'opposé de la catégorisation.

« Quant à la méthodologie, le groupe a retenu qu'il fallait sortir de la catégorisation qui enferme. La spécialisation semble contraire à la demande. En outre, afin de construire dans l'urgence, il a été souligné que l'appui sur un dynamisme collectif était nécessaire. »

Les valeurs qui soutiennent cette démarche, notamment de don et de contre don et la coopération, viennent à l'opposé de la situation d' « assisté » qui a décrite en recherche-action par les hommes, surtout, et quelques femmes.

« S'agissant des valeurs, le groupe a retenu la réciprocité qui implique la notion de don ainsi que la possibilité de donner et pas seulement de recevoir, l'autonomie, la confiance, l'altérité et l'altruisme. Quant aux principes, il a été retenu de coopérer entre usagers et professionnels, de questionner les pratiques professionnelles, de construire à partir des conflits ainsi que de décider ensemble des règles de vie collective, à l'instar de la Charte des résidents des Enfants du Canal par exemple. »

Concrètement,

« Nous avons également indiqué que le cœur de la démarche communautaire résidait dans le placement du projet au centre et de l'individu en tant que partenaire. »

Il faut alors considérer une démarche communautaire en ce qu'elle ne peut être activée que sur la base des ressources d'un territoire déterminé, y compris les ressources humaines de ce territoire, celles des hommes, celles des femmes, même en situation de précarité.

la démarche communautaire a été définie comme suit : partager les ressources d'un territoire, devenir un acteur qui compte et qui agit avec d'autres dans l'élaboration d'un projet commun. Le territoire doit être défini par les acteurs de façon à comprendre de quelle manière les personnes vivent cette situation.



**Cette hypothèse *L'itinéraire quotidien des personnes hébergées : effet de marginalisation* s'avère partiellement pertinente. Elle l'est si l'approche de genre est intégrée dans sa mise en œuvre.**

Elle est pertinente au regard de l'effet de marginalisation induit par les services tel qu'il est montré dans les éléments produits par cette enquête et étayés par d'autres observations.

Elle s'avère pertinente au regard de nouvelles expériences associatives cherchant précisément à éviter quelques uns de ces éléments de marginalisation et empruntant *a minima* à une démarche communautaire

- l'approche globale de la prise en compte des personnes
- la prise en compte des ressources et compétences propres aux personnes d'un territoire déterminé (travailleurs-pairs, relais-santé)
- la coopération entre les personnes (SDF/ADF)

En revanche, aucune intervention en lien avec cette hypothèse ne tend à démontrer qu'une démarche communautaire, si elle n'intègre pas d'emblée l'approche de genre, soit capable de réduire les inégalités entre les femmes et les hommes, ni les violences faites aux femmes, dans la mesure où rien ne s'oppose à une reproduction des rôles genrés dans les rapports hommes/femmes.

**Troisième hypothèse :**  
*Projet d'une coopérative d'activités et de services  
par des personnes sortant de la rue*

Cette hypothèse, décidément projectionnelle peut être mise en lien avec la précédente, en ce qu'elle concerne une démarche de coopération commune avec une démarche communautaire. Telle que l'introduction de cette communication est formulée s'entend que l'idée de ce projet a été d'abord conçue par des hommes en recherche-action et des femmes y ont contribué par la suite.

« L'idée de ce projet a germé lors de la « Semaine de l'Égalité », en 2008. Suite à la réflexion menée au cours des séances en recherche-action, nous proposons un moyen de s'en sortir ensemble. Au constat de la difficile relation de confiance entre usagers et professionnels ainsi que de notre cantonnement au monde de la précarité, nous proposons un moyen de se comprendre mutuellement et de nous entraider afin de nous réaliser autrement au sein de la société. Au constat de notre perte des repères de la vie courante (valeurs, usages, aptitude et attitude de la vie sociale), nous proposons de se les réapproprier à travers la réalisation d'une coopérative d'activités et de services. Au constat des préjugés négatifs qui entourent les exclus, nous sommes persuadés qu'il appartient à nous seuls de reconquérir notre droit au travail, à une vie normale en société ainsi que de démontrer notre crédibilité. Au constat que les dispositifs sociaux actuels ne répondent que partiellement à nos besoins, nous voulons faire valoir nos besoins de dignité, d'existence sociale et de réalisation personnelle.

Tels sont les motifs pour lesquels nous sollicitons un partenariat avec les institutions et organismes concernés. Nous voulons nous extraire de ce cercle vicieux de l'assistance et nous souhaitons que notre projet soit pris en compte dans les politiques sociales et économiques. »

L'adresse aux « institutions et organismes concernés » est significative de la volonté et de la conscience de la nécessité de réunir ce type de conditions, sûrement pour la réalisation du projet, mais également pour l'empowerment des porteurs et porteuses du projet. La communication se poursuit sur la raison d'être du projet.

« Cette coopérative prend sa principale raison d'exister dans la tentative de constituer un véritable tremplin permettant de sortir de la pauvreté. L'occasion également de promouvoir une démarche d'économie solidaire avec des personnes en souffrance.

Il s'agit de s'en sortir par soi-même grâce à l'entraide par les uns et les autres. L'objectif consiste à offrir à chacun et chacune, la possibilité d'avoir un chez-soi, un revenu, de retrouver les éléments clés d'une vie sociale et économique, dans le plaisir de faire ainsi que dans la stimulation des uns par les autres. La motivation peut se consolider si l'on se débarrasse de nos complexes et si l'on gagne, ensemble, en confiance. Derrière, c'est bien permettre de sortir du cercle vicieux de la dépendance envers les services sociaux et du cycle RMI-chômage qui est visé. Comment ? En se motivant ensemble, en offrant un accès aux formations, à la santé, à un revenu d'existence et en suscitant et en entretenant un réseau social. Aussi, l'entraide représente tant le moyen que la finalité de cette coopérative. »

Les activités possibles de cette coopérative :

« Nous concevons les activités sous la dynamique collective et solidaire afin de stimuler les personnes et de révéler leurs capacités. Elles sont également pensées pour être à la portée des personnes SDF selon leur état physique et moral respectif et adaptées en fonction des attentes qu'elles pourraient formuler. A titre d'exemple, nous envisageons comme activité, la téléphonie mobile, l'écrivain public, la restauration sociale, les

réparations et bricolages, les services à la personne, les gardes d'enfants ou encore la coiffure etc. Nous souhaitons également pouvoir proposer un intermédiaire entre l'utilisateur et les professionnels médico-sociaux. »

### Les méthodes et les ressources

« Quant à la méthode que nous souhaitons retenir, elle consiste précisément à s'entraider pour s'en sortir, grâce à la mise en place d'un noyau solide de personnes avec des ressources financières ou en nature (mise à disposition des locaux et compétences). Le principe de l'autogestion nous semble particulièrement crucial de manière à intéresser les personnes concernées à la réussite de la coopérative. Nous entendons dissocier le travail du salaire et des profits. En outre, nous souhaitons réinvestir les bénéfices dans la coopérative ainsi que dans la formation des membres.

Par conséquent, cette coopérative doit constituer un moyen d'accès à la formation ainsi qu'un moyen de devenir autonome. L'on pourra devenir son propre employeur-se. Cette autonomie est rendue possible grâce à la mutualisation des moyens de production et de gestion ainsi que par la reconnaissance mutuelle des compétences des membres.

En outre, nous considérons que des personnes ayant elles-mêmes vécues des situations similaires d'exclusion sont plus à même de les comprendre. Leur rôle est essentiel et c'est la raison pour laquelle nous souhaitons tisser plus particulièrement des liens avec ces personnes afin qu'ils nous offrent le recul de leur expérience. »

### Le profil des membres

« Nous avons donc précisé le profil des membres de la coopérative. Ce sont des personnes voulant sortir de la rue, s'inscrire dans une démarche participative et témoignant de signes qu'elles prennent soins d'elles-mêmes. »

### Et la conclusion

« Dans cette perspective de coopérative, nous recherchons des partenaires dans le secteur de l'économie sociale et solidaire. Quant aux résultats attendus, en termes de rentabilité, chaque membre doit disposer d'un revenu en fonction de sa contribution au développement de la coopérative avec une péréquation des ressources liées aux activités afin de financer les services communs. L'objectif ne consiste pas à capitaliser les profits mais à allouer les bénéfices aux services sociaux communs de solidarité. S'agissant du développement, nous souhaitons accroître les capacités de la coopérative sur le plan financier et technique, intégrer de nouveaux membres dans des situations de précarité similaires, élargir l'impact économique des activités de la coopérative et enfin diversifier les activités.

Tels sont les contours qui dessinent aujourd'hui ce projet de coopérative d'activités et de services de personnes sortant de la rue. Merci de votre attention. »

### Une remarque et une question venant de la salle

« Enfin, le projet de coopérative me semble absolument passionnant. Pour autant, je ne discerne pas bien concrètement comment accompagner une démarche de ce type, tout en garantissant une participation active et sans conduire un jour à une structure « qui prenne de l'âge » et qui représente une association plus ou moins installée. »

« Enfin, Khélifa et Katia, avez-vous entrepris, en amont, une étude de faisabilité de votre projet de coopérative ? »

Il est répondu à la deuxième question de la façon suivante :

« Nous sommes au stade de l'esquisse du projet de coopérative. Il est prévu que nous lancions une étude de faisabilité une fois les partenariats engagés. Pour le moment, ce n'est encore qu'une idée de création. »

La réponse à la première remarque telle qu'elle a été comprise est celle-ci :

« Je crois que la coopérative doit conserver une totale autonomie par rapport aux associations partenaires. Elle doit être indépendante des associations et se doit de répondre à l'ensemble des besoins des exclus. Nous tenons absolument à l'autonomie de la coopérative. »

La description de l'expérience coopérative de Coopaname<sup>25</sup> développée dans la deuxième table ronde « Point de vue interdisciplinaire » étaye la faisabilité de ce projet de coopérative par des personnes sortant de la rue, donc en grande précarité.

« Notre démarche relève de l'économie sociale au sens d'une création d'activités économiques par et pour des personnes, sous la forme de sociétés de personnes. Coopaname ne regroupe pas spécifiquement des personnes en grande précarité. Nous ne collons pas à cette problématique, nous n'avons pas cette étiquette. Pour autant, nous accueillons des personnes qui sortent de prison avec des peines annexes qui interdisent de se lancer seul dans l'entrepreneuriat. Nous comptons aussi des personnes atteintes de maladies mentales. Si les maladies ne sont pas lourdes, elles restent pourtant rédhibitoires pour un parcours classique de créateur d'entreprise. Les profils sont donc très variés et l'intérêt réside dans un outil commun dans lequel existe un véritable droit à l'indifférenciation. Notre démarche illustre qu'une forme d'indifférenciation est envisageable dans la construction d'un modèle économique où il devient possible d'y inclure des situations sociales de précarité et de grande précarité. »

L'intervention se prolonge d'ailleurs par une argumentation sur la double qualité et une adresse aux porteurs-ses du projet, en réponse à leur appel de partenariat.

« La notion de la double qualité sous-tend ces initiatives car il s'agit de se donner ensemble un outil économique dans lequel les personnes sont à la fois bénéficiaires et sociétaires. Dans la sphère du travail social, cet aspect ne semble pas encore suffisamment approfondi. La double qualité est une idée féconde car nous souffrons tous de handicaps ou de névroses et nous sommes sans doute les mieux placés pour savoir ce que sont nos besoins. Et ces formes d'organisations sociales permettent de se doter collectivement de ce qu'il nous faut pour pouvoir entrer dans une certaine « normalité ». Aussi, le projet de coopérative de Katia et Khélifa correspond tout à fait à cette philosophie et nous sommes prêts à vous soutenir »

Par ailleurs et bien que l'approche de genre ne soit pas considérée comme « fondamentale » dans les principes de cette expérience coopérative, l'intervenant signale l'intérêt que peuvent y trouver les femmes, d'ailleurs plus nombreuses que les hommes (67% des projets). Deux arguments sont évoqués : celui de la conciliation des temps et celui du rapport au pouvoir que l'on peut appréhender différemment dans cette expérience.

« Je parlais d'indifférenciation dans les pratiques d'accueil de la coopération mais il est vrai que l'on constate que les femmes sont davantage attirées par la démarche de Coopaname. Cette tendance tient, à mon avis, de deux raisons principales.

---

<sup>25</sup> Stéphane Veyer, Gérant de Coopaname est intervenu dans le groupe thématique en recherche-action

Les femmes sont tout d'abord particulièrement sensibles à une appréhension des projets qui ne sépare pas projet professionnel et projet de vie. Certaines femmes peuvent se retrouver en effet à rechercher un nouvel emploi à 45 ans avec des enfants et sous une logique de temps partiel. Il est alors très difficile pour elles tant de se faire embaucher que de créer leur entreprise car elles manquent de temps. Le projet professionnel s'articule donc avec la vie personnelle

Deuxièmement, le monde de l'entreprise et de l'entrepreneuriat touche à des questions de pouvoir. Les hommes semblent se manifester lorsque le pouvoir existe. Or les coopératives ne fonctionnent pas de la sorte puisque la démocratie et la parité sont au cœur des actions ; ceci modifie les formes de pouvoir par rapport aux entreprises classiques. Et une fois encore, les femmes sont sensibles à cet aspect. Par exemple, les cartes de visites ne peuvent dans notre coopérative mentionner le titre de directeur : seule la profession est indiquée. Tandis que les femmes n'y voient pas d'inconvénients, les hommes semblent réticents. »

Comme les deux communications précédentes celle-ci introduisait aussi un atelier, cette fois sur « L'entrepreneuriat social : une pratique des hommes et des femmes à la rue ».

Cet atelier écarte la notion d'entrepreneuriat social qui ne correspond pas au projet de coopérative développé le matin et reprend plutôt celle d'économie solidaire plus en accord avec les valeurs au fondement de ce projet :

« car elle intégrait de manière engagée les droits fondamentaux tels que le droit au travail ou encore le droit au logement. »

Les conditions de réalisation d'un projet d'économie solidaire sont :

« une liaison nécessaire de l'accompagnement au tissu local, un appui institutionnel fort et enfin un statut juridique établi une fois le projet lancé. »

Et

« L'accompagnement doit être adapté. Le désir doit provenir des porteurs des projets. Ces derniers doivent être confrontés au réel et enfin une forte solidarité doit se développer autour du projet et par ses porteurs.

Enfin, il faudrait envisager la création d'un comité de pilotage qui pourrait faire émerger des propositions concrètes. »

**La pertinence de l'hypothèse du *Projet d'une coopérative d'activités et de services par des personnes sortant de la rue* est validée au moins dans l'idée. Mais sa réalisation peut être fragilisée tant qu'un noyau dur n'est pas constitué et impliqué dans le projet et tant que celui-ci ne mobilise pas un partenariat institutionnel.**

Elle appartient à un secteur déterminé de l'économie solidaire.

Elle semble, selon les expertises en présence lors de cette journée, réaliste.

Elle semble aussi pouvoir proposer un modèle économique et social susceptible de créer une variable déterminante dans des rapports égalitaires entre hommes et femmes.

Elle attire des partenaires solidaires et suscite de l'intérêt auprès de personnes susceptibles d'en bénéficier.

Cependant, sa réalisation peut être fragilisée tant qu'un noyau dur n'est pas constitué et impliqué dans le projet et tant que celui-ci ne mobilise pas un partenariat institutionnel.

## La mise à disposition des ressources suffisantes pour une pratique de genre intégrée dans les pratiques d'accueil et d'accompagnement des personnes en précarité

Ce point devrait constituer, en partie, la troisième phase de cette recherche-action, dite de communication. Mais la mise à disposition de ces ressources suffisantes la dépasse largement.

Toutefois, on peut considérer que le partage des expertises réalisé au cours de ces deux journées d'études et parfois dans quelques structures où ont eu lieu les séances de recherche-action, l'apport de celle-ci ait pu être pris en compte. Mais il est certainement trop tôt pour en mesurer l'impact et il demeure évident que pour que cette prise en compte ait lieu, il resterait à construire une ligne politique forte, des méthodes et des outils ajustés.

Le processus de recherche-action développé en séance pour la production des expertises des usager-es des services a permis de mettre au jour la pertinence des trois points d'attention de l'approche de genre intégrée dans les pratiques d'un service.

- La sexuation des protagonistes d'une situation pour éviter de reproduire les inégalités sociales,
- Les situations de violence symbolique pour déjouer le climat de méfiance entre usagères et professionnel-les,
- La mixité hommes et femmes dans la composition des équipes professionnelles pour une liberté de choix des usager-es.

Ce même processus développé en deux journées d'étude pour la production des expertises partagées dans le contexte interdisciplinaire prévu à cet effet donne trois principes méthodologiques dans la première journée d'étude :

- La première en lien avec le questionnement sur la qualité des relations entre professionnel-es et usager-es invite à revoir la relation d'accompagnement, moins comme devant être une « prise en charge » des personnes que comme devant être une relation de coopération dans la réalisation du parcours d'un-e usager-e jalonné d'objectifs à atteindre ensemble, entre professionnel-les et usager-es.
- La deuxième en lien avec le questionnement sur les incohérences de l'accompagnement amène la recherche de cohérence avec l'ensemble des intervenant-es auprès des personnes, dans la visée d'entraîner ce type de prise de conscience qu'aucun prétexte administratif, informatique, sécuritaire, ne devrait permettre de porter atteinte à la dignité humaine des personnes quelle que soit leur situation du moment.
- La troisième suivant la démarche prospective entamée dans cette recherche-action avec déjà des éléments tangibles (projets, propositions, outils) et concernant particulièrement une autre conception de l'accompagnement social et professionnel, associatif et institutionnel, met en évidence que celle-ci ne peut se concevoir sans la participation active et créative des personnes concernées.

Dans la deuxième journée d'étude, l'expertise partagée s'attache à l'examen des trois hypothèses proposées et ouvre sur trois orientations méthodologiques, en principe compatibles :

- un projet d'économie solidaire, notamment en ce qu'elle semble pouvoir proposer un modèle économique et social susceptible de créer une variable déterminante dans des rapports égalitaires entre les hommes et les femmes.

- une démarche communautaire, notamment en ce qu'elle offre l'approche globale de la prise en compte des personnes, la prise en compte des ressources et compétences propres aux personnes d'un territoire déterminé (travailleurs-pairs, relais-santé), la coopération entre les personnes (SDF/ADF)
- et transversalement à tout projet et toutes actions une pratique de l'approche de genre, en ce qu'elle promeut sa finalité d'une égalité des chances entre les hommes et les femmes et la nécessité de l'approche de genre intégrée dans les manières professionnelles d'appréhender les rapports hommes/femmes, au-delà ou par-delà de la prise en compte des différences entre les hommes et les femmes.

Il reste à faire face à ce « dénie de l'approche de genre » tel qu'il a été évoqué à plusieurs reprises le 10 novembre et certainement,

- en premier lieu dans l'éducation, les formations professionnelles initiales et continues, par la conception de modules pédagogiques et évaluatifs ad hoc,
- à contribuer à la réalisation de projets et d'actions intégrant l'approche de genre
- et au suivi évaluatif de ces projets et actions pour en mesurer l'impact sur les rapports d'égalité entre les hommes et les femmes dans les dimensions du projet et au-delà dans le domaine familial et social.